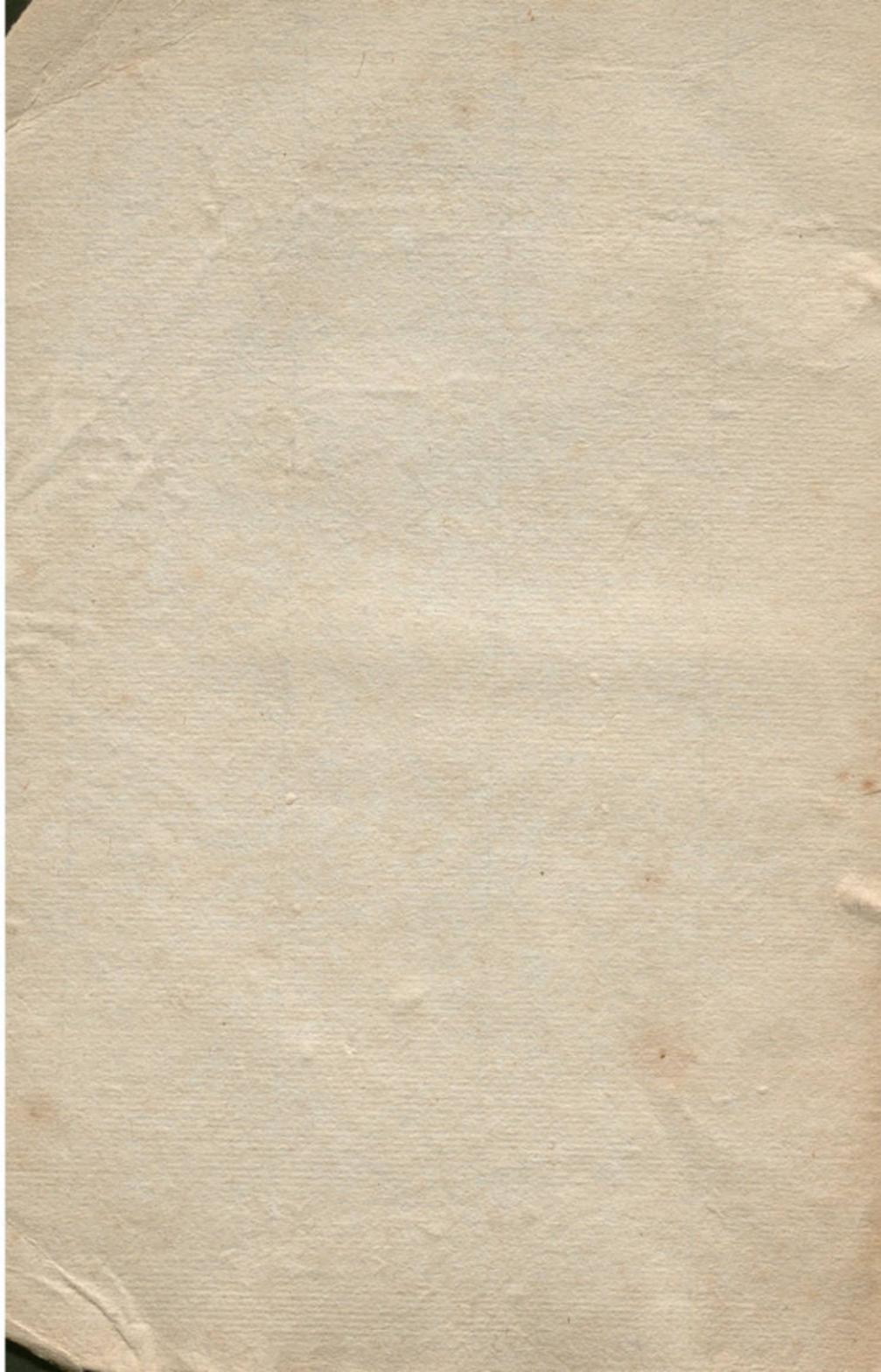


*Ann. 14*  
Paris 1610. Addelet. P. rectijoye. Bis. /   
de l'Église.

CENTRE D'HISTOIRE DE  
LA RÉGION DU NORD ET DE  
L'EUROPE DU NORD-OUEST  
UNIVERSITÉ DE LILLE III  
R.P. 149 - FERRIERES - 59650 QUASOY Cédex





CENTRE D'HISTOIRE DE  
LA RÉGION DU NORD ET DE  
L'EUROPE DU NORD-OUEST  
UNIVERSITÉ DE LILLE III  
B.P. 149 - 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ Cédex

5 MAI 1986 0.2444

RECEIVED  
U. S. DEPARTMENT OF THE INTERIOR  
BUREAU OF LAND MANAGEMENT  
WASHINGTON, D. C.

MAY 1950

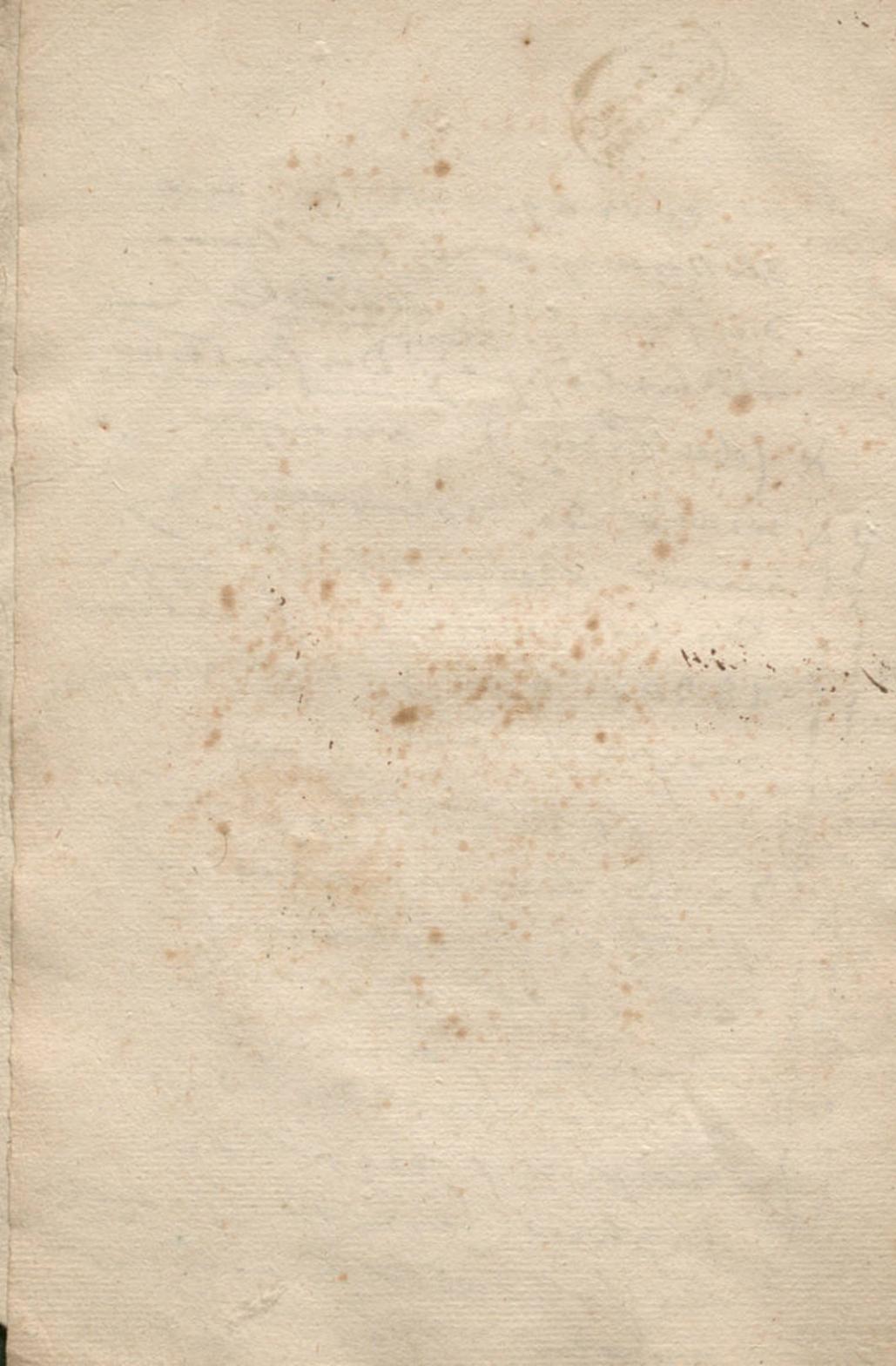
1950



cet ouvrage est dû aux  
 recherches et à l'obligeance  
 de son m. ~~libraire~~  
 - Philippe <sup>X. Roux</sup> Desfontaines  
 X (de Freux) ancien  
 maître de Valenciennes  
 mort presque sub<sup>it</sup> après  
 les évènements de juillet  
 1830, qui f. ont été une  
 infortunée. —

Il était le frère  
 de m. Louis - Adrien -  
 de Desfontaines  
 dit de Peré de  
 Dames, ancien  
 administrateur des  
 hospices, mort de  
 typhus, en 1818.  
 Les soldats français  
 apportés à Valenciennes dans

m. 1818  
 Desfontaines  
 de Valenciennes  
 mort de typhus  
 en 1818



PRÉCIS  
HISTORIQUE ET STATISTIQUE  
SUR LA VILLE  
DE VALENCIENNES,



SUIVI D'UN  
COUP D'OEIL

SUR LES USAGES ANCIENS ET MODERNES  
DE LA MÊME VILLE. +

27. 9. 1844  
E

*Stirolan*

*signe des usages  
de Valenciennes*

— 212 —



A VALENCIENNES,  
Chez J. B. HENRY, Imprimeur du Roi.  
(1825).

+ par M. Louis Philippe  
Desfontaines (de Breuille)  
ancien maire de Valenciennes

PRÉCIS

HISTORIQUE ET STATISTIQUE

DE LA VILLE

DE VALENCIENNES,

DEUXIÈME

COURT

DES ÉTATS ANCIENS ET MODERNES

DE LA MÊME VILLE



UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

(1835)

---

PRÉCIS  
HISTORIQUE ET STATISTIQUE  
SUR LA VILLE  
DE VALENCIENNES.

---

*Précis de l'Histoire de Valenciennes, depuis sa fondation  
jusqu'à nos jours.*

L'HISTOIRE rapporte que pendant le séjour de Valentinien I.<sup>er</sup> dans la Gaule Belgique, ce prince visita le Haynaut l'an 367, et qu'y ayant rencontré un ancien château (1) très-agréablement situé et de bonne défense, il l'agrandit, le fortifia de murailles et de fossés, et l'éleva au rang d'une ville à laquelle il donna le nom de Valentiniane, aujourd'hui Valenciennes.

Après en avoir chassé les idolâtres et brisé les idoles dont les principales étaient Mercure, Isis, Mars, Vesta, il y attira en peu de tems un assez grand nombre d'habitans, en la déclarant un lieu de franchise pour les homicides et les débiteurs, sous la condition qu'ils fussent chrétiens.

Valenciennes appartient à l'Empire d'Occident jusqu'en 437, que Clodion, fils et successeur de Pharamond, premier roi

---

(1) Quelques historiens prétendent qu'il avait été fondé par Brennus, capitaine général des Senes ou Senonnois Bourguignons, l'an 480 avant la naissance de Jésus-Christ.

de France, s'en rendit maître; ce qui donna occasion de dire que ce pays a servi en quelque sorte de berceau à la monarchie française.

Après la mort de Clovis, le royaume fut partagé, et les parties tirées au sort entre ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire, qui furent rois d'Austrasie, d'Orléans, de Paris et de Soissons. Il arriva plusieurs fois que le royaume d'Austrasie, qui comprenait Valenciennes, se trouva réuni à la couronne de France (1); mais il en fut définitivement séparé par la cession qui en fut faite l'an 879 à Louis, roi de Germanie, après la mort de Louis-le-Bègue.

Les historiens ne sont pas d'accord ni sur l'époque à laquelle Valenciennes fut érigée en Comté, ni sur les noms de ses premiers comtes héréditaires. Quoiqu'il en soit, sa réunion au comté de Haynaut l'an 1036, la rendit successivement l'apanage des maisons de Flandres en 1070, d'Avènes en 1280, de Bavière en 1356, de Bourgogne en 1433, et d'Autriche en 1482. Elle passa sous la domination de Philippe II, roi d'Espagne, par l'abdication de Charles-Quint, l'an 1556, et fut enfin conquise par Louis XIV, le 20 mars 1677. (2) Le traité de Nimègue en assura la possession à la France, dont elle est aujourd'hui un des boulevards les plus importants.

(1) Sous les règnes de Clotaire II, Dagobert, Clovis II, Childéric II, Pepin-le-Bref, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Charles-le-Chauve, Louis-le-Bègue.

Mezerai dit qu'en 853, Charles-le-Chauve s'aboucha avec l'empereur Lothaire dans un parlement tenu à Valenciennes, ville qui était de telle sorte sur les confins de leurs terres, que Lothaire en possédait une moitié et Charles l'autre.

(2) Le 20 mars 1777 fut célébré par des fêtes et réjouissances extraordinaires. Les habitans avaient à cœur de prouver combien ils étaient fiers et heureux d'être français.

*Epoques successives de l'agrandissement de Valenciennes.*

Ce serait une tâche difficile à remplir que celle de déterminer avec une rigoureuse précision et de suivre dans leur ordre chronologique tous les agrandissemens partiels qui ont fait de Valenciennes ce qu'elle est de nos jours ; mais quelques détails même incomplets peuvent n'être pas sans intérêt.

Il paraît certain que l'enceinte primitive était une île environnée de murailles baignées au nord et au couchant par l'Escaut, au midi par le canal de Saint-François, et au levant par la Rhonelle ; ce qui donne une surface de quatre hectares environ. Elle renfermait un donjon ou château fortifié séparément, que l'on appela dans la suite Palais Royal, et ce fut à juste titre, puisqu'il servit de demeure à plusieurs Rois et de berceau à Baudouin, empereur de Constantinople. La comtesse Jeanne le donna l'an 1225 aux religieux de Saint-François pour y bâtir leur couvent. Cette île avait deux portes, l'une du côté du levant, sur la Rhonelle près de l'hôtellerie, et l'autre du côté du couchant, sur l'Escaut, laquelle était appelée porte d'Ansaing, parce qu'elle avait été bâtie par Ansenoriz, roi des Saxons.

Valentinien fit plus que doubler cette enceinte, en y ajoutant du côté du midi une grande île formée par l'Escaut, la Rhonelle, le canal de Saint-François et le canal du Bruille. On l'appela le Neuf-Bourg : l'histoire rapporte que deux portes y furent construites, probablement la porte Cambrésienne, près du pont des Rhonnéaux, et la porte dite Pissotte, qui fut nommée porte Notre-Dame, lorsque la magnifique église de ce nom fut bâtie vers le milieu du onzième siècle.

Les uns attribuent à Pépin de Herstal, prince d'Austrasie, les autres à Pépin le - Bref, roi de France, la fondation *extrà muros* des églises de Saint-Géry, de Saint-Nicolas et de la Chaussée ; mais on s'accorde sur ce point, que ce fut le roi

Pépin qui, en l'an 761, agrandit l'enceinte de Valenciennes et la fortifia de nouvelles tours et murailles.

On comptait alors cinq portes, savoir : les portes d'Ansaing, Pissotte et Cambrésienne, comme nous l'avons dit plus haut, et en outre, la porte Cardon, placée près du pont de Pierre, sur la rivière de Sainte-Catherine, et la porte Montoise, sur la même rivière un peu en-deçà de l'église de Saint-Géry.

Au commencement du neuvième siècle, les comtes de Valenciennes firent construire sur la rivière de l'Escaut, près de la porte d'Ansaing, un château ou forteresse appelé le château le Comte : devenu caduc à défaut d'entretien, il fut démoli l'an 1516, mais sur ses ruines un nouveau château s'éleva l'an 1570, par les ordres de Philippe II, roi d'Espagne. Il n'eut qu'une bien courte durée, car les habitans de la ville, qui s'étaient déclarés pour le parti des Etats contre les Espagnols, s'en emparèrent de vive force, l'an 1577, et le rasèrent. C'est encore en partie sur le même lieu que fut bâtie la Citadelle, dont la construction a été imposée aux habitans par un article de la capitulation du 20 mars 1677. La ville dûit payer à cet effet 1,500,000 florins.

Sans pouvoir préciser à quelle époque Valenciennes commença à s'étendre sur la rive gauche de l'Escaut, du moins est-il certain que dès la fin du huitième siècle, cette rivière partageait la ville en deux parties, l'une orientale et l'autre occidentale. En 842 la première appartenait à Charles-le-Chauve, roi de France, et la seconde à l'empereur Lothaire.

De tous les Princes qui contribuèrent à l'agrandissement de Valenciennes, Baudouin, surnommé l'Edifieur, est celui qui en recula davantage les limites; il fit construire en 1169 un palais qui servit longtems de résidence à ses successeurs : son enceinte a retenu le nom de Salle-le-Comte. La même année il enclava dans la ville les églises de Saint-Géry, de Saint-Nicolas et de la Chaussée, en transportant aux lieux où elles sont

aujourd'hui les portes de Mons, Cardon ( du Quesnoy ) et de Cambrai ( de Famars ). Il en fit ouvrir deux nouvelles, l'une dite porte de Bavai, près le cimetière de Saint-Nicolas, et l'autre dite porte de Bruel, à l'extrémité de la rue des Elettes. Mais l'une et l'autre furent supprimées par la suite.

On voit que depuis plus de six siècles Valenciennes n'a acquis aucun accroissement : tout agrandissement ultérieur est devenu impossible, cette ville ayant pour limites immobiles un triple rang de fortifications en terre et en maçonnerie.

La surface totale de la ville, sans y comprendre ni la Citadelle ni le faubourg de Paris, est de 90 hectares. D'Oultremau estime que sa circonférence est de 15,651 pieds de Haynaut (1), qui font un peu plus de trois-quarts de lieue. Il ajoute que Mons à 200 pieds de plus et Cambrai 1,400 de moins.

---

#### *Rues, Places, Alignemens, Plan de la Ville.*

L'enceinte intérieure de Valenciennes a la forme d'un Pentagone irrégulier : on y compte 16 places, 152 rues ou sections de rues, 18 culs-de-sacs et 19 cours. La plupart des rues sont tortueuses; plusieurs n'ont pas une largeur suffisante, dans quelques unes l'alignement varie à chaque maison, par des angles tantôt rentrés tantôt saillans, ce qui prouve qu'anciennement, il n'existait pas de règlement de police à cet égard. Il est cependant une autre sorte d'irrégularité que l'on remarque dans certains carrefours, et qui n'est pas l'ouvrage du caprice ou du hasard; l'une des deux parties de la rue est divisée de manière que le côté droit de l'une fait suite au côté gauche de l'autre. On ne peut douter que cette combinaison n'ait tenu à un système de défense approprié aux tems

---

(1) Le pied Haynaut est divisé en 10 pouces : il est au pied de France comme 10 est à 11.

qui ont précédé l'usage de l'artillerie ; or ce qui pouvait être utile il y a quelques siècles, n'est plus aujourd'hui que désagréable à la vue, gênant pour la circulation et désavantageux sous le rapport de la police. (1) Ces inconvéniens n'ont point échappé à la vigilance de l'administration qui, depuis plus de 30 ans, s'est occupée de faire dresser un plan d'alignement qui concilie autant que possible les besoins et les intérêts. Diverses modifications récemment apportées à quelques unes de ses parties, d'après des observations faites par le conseil des bâtimens civils, donnent lieu d'espérer qu'il ne tardera pas à recevoir la sanction du gouvernement. Déjà une circulation facile et commode est établie dans les lieux jadis occupés par les couvents des Chartreux et des Dominicains. Des communications non moins importantes seront ouvertes sur le terrain que possédaient les Augustins, les Ursulines et les Brigittines; de belles places se font remarquer là où il n'existait que des rues étroites, en un mot chaque année voit naître une amélioration qui en même tems est un embellissement. Mais ce qui sera toujours le principal ornement de Valenciennes, c'est sa placé d'armes: elle a la forme d'un parallélogramme quatre fois aussi long que large ; sa superficie est de 82 ares : située à peu près au centre de la ville, sept rues y viennent aboutir. On y remarque le Beffroy, la Salle des Spectacles, l'Hôtel-de-Ville et la façade uniforme de plusieurs maisons qui présente 174 ouvertures de fenêtres et 28 arcades d'entresols ornées de balcons. Pourquoi faut-il que l'on ait à regretter cette superbe statue sculptée par notre célèbre compatriote Saly, que les Valenciennes se plurent à ériger le 10 septembre 1752, comme un monument de leur amour pour Louis-le-Bien-Aimé ! (2).

---

(1) Par exemple, les 226 réverbères (615 becs), employés à l'éclairage de la ville, seraient susceptibles d'une meilleure distribution, si les rues n'étaient pas coupées de la sorte.

(2) L'érection de cette statue, avait pour but de perpétuer le souvenir du séjour que Louis XV fit à Valenciennes, du 1.<sup>er</sup> au 11 mai 1744.

Si comme on a lieu de l'espérer, les ruines de l'église Saint-Pierre disparaissent bientôt, il ne resterait plus qu'à reconstruire un petit nombre de maisons pour faire de cette place une des plus belles qui existent. Parmi ces maisons il s'en trouve cinq bâties en bois recouvert d'ardoises. Le tems semble ne les avoir respectées que pour servir de contraste avec les constructions modernes : elles ont été aussi remarquables par leur beauté qu'elles le sont aujourd'hui par leur laideur. Voici comment en parle Simon LEBOUCC :

« Alors ( en 1547 ), le lieu où étaient les anciennes boucheries fut baillé à rente à plusieurs bourgeois, pour y construire des édifices à droite ligne après le chapiteau de l'église de Saint-Pierre. Car auparavant lesdites boucheries saillaient fort avant sur le marché, qui était chose assez difforme, et y ont été bâties les belles et hautes maisons qu'on y voit présentement. »

Ceci peut servir à apprécier le jugement de Guicciardin qui qualifiait en 1582 Valenciennes de ville élégante et magnifique.

On évalue à seize hectares, 76 ares, le terrain que contiennent toutes les rues et places de la ville.

---

### Maisons.

Il existait dans Valenciennes au commencement de l'année 1823, 3353 maisons, savoir : dans la ville proprement dite, section de l'Est 1231, section du Sud 877, section du Nord 828, au faubourg de Paris 124, et dans les cinq faubourgs *extra muros* 293. (1) Le nombre en a dû être infiniment plus considérable autrefois, puisque selon Gilbert, historien con-

---

(1) Depuis le mois de janvier sept maisons ont été démolies ou réunies à d'autres, deux maisons nouvelles ont été bâties.

temporain, le jour même où Baudouin, qui fut empereur de Constantinople, naquit à Valenciennes, ( juillet 1171 ) les réjouissances publiques à l'occasion de cet heureux événement eurent pour fin déplorable l'embrasement de plus de 3000 maisons. (1) Suivant d'Oultreman et Simon Leboucq, 4000 maisons furent consumées par un terrible incendie qui menaça de brûler la ville entière le 21 octobre 1257.

Tout en supposant qu'il y ait exagération dans le récit de ces historiens, on ne peut douter que le nombre des maisons ne tende plutôt à diminuer qu'à augmenter, et la raison en est simple. Dès qu'un propriétaire tant soit peu aisé trouve l'occasion de joindre à sa demeure une mesure de peu de valeur, il ne manque pas de le faire, en sorte que telle maison qui sert aujourd'hui d'habitation à une personne opulente était jadis le refuge de cinq à six ménages.

Il est en outre plus que probable que l'on ne verra plus bâtir de petites maisons par spéculation; car, outre que les pauvres sont de mauvais locataires et surtout de mauvais payeurs, la valeur locative n'est nullement proportionnée au prix de construction ou d'achat. Il est rare qu'un propriétaire de maisons retire plus de 4 pour cent de son capital.

Le terrain employé en bâtimens et jardins, dans la ville proprement dite, est de la contenance de 70 hectares, ce qui donne par maison une surface moyenne de 2 ares, 38 centiares.

---

### Population.

Si l'on consulte les registres de l'État civil, on verra que

---

(1) Vinchant, dans ses Annales du Haynaut, rapporte le même fait; mais d'autres historiens se contentent de dire que le nombre des maisons brûlées excédait mille. A l'exception de quelques hôtels, les maisons étaient en bois.

Les naissances se sont élevées, année commune, pendant quatorze ans, à 720, les décès à 530, et les mariages à 135. Les années 1784 et 1785 donnent un taux moyen de 775 naissances, 660 décès, et 165 mariages.

Ce serait une erreur de croire que la population effective augmente tous les ans de la différence qu'il y a entre les naissances et les décès. Le manque de travail et la rareté des logemens, sont cause que beaucoup de gens pauvres vont chercher fortune ailleurs. En outre, si le nombre des naissances est certain pour le tout, celui des décès ne l'est qu'en partie; car, combien de jeunes gens nés à Valenciennes ont péri sur les champs de bataille, sans qu'il soit fait mention de leur mort dans les registres de l'état civil de cette commune? combien d'individus meurent loin du lieu de leur naissance, sans que l'acte qui constate leur décès y soit envoyé pour être transcrit? D'ailleurs, la fixité de l'étendue d'une place de guerre s'oppose à l'augmentation progressive de la population; aussi Valenciennes qui, au premier janvier 1785, comptait 20,095 habitans, n'en avait guères que 19,047 au premier janvier 1823; savoir: dans la section de l'Est, 6442; dans la section du Sud 4663; dans la section du Nord 5781 (y compris 700 enfans trouvés mis en nourrice); au faubourg de Paris 670; et dans les cinq faubourgs *extra muros* 1491. Le nombre des enfans naturels et abandonnés, qui, en 1784, était de 28, et en 1785 de 31, s'est élevé depuis quatorze ans au taux moyen de 219. Il est juste de remarquer que la grande facilité que l'on a de porter à l'Hôpital-Général des enfans nouveaux-nés, même de la Belgique, ne permet pas d'attribuer toutes ces naissances illégitimes à la seule ville de Valenciennes; mais on ne peut se dispenser de convenir que les trois années de l'occupation militaire n'aient été funestes pour les mœurs.

Dans l'espace de sept ans, il est mort 359 septuagénaires, 186 octogénaires et 18 nonogénaires.

Le terme moyen du rapport du nombre des habitans à

celui des habitations est de 5  $\frac{1}{4}$ . Il est de 6 dans la section du Nord qui comprend l'Hôpital - Général, l'Hôtellerie, les Chartriers, le Collège.

*Ecoles primaires, Collège, Académie de Peinture, etc.*

Valenciennes est du nombre des villes de France qui font le plus de frais pour l'éducation de la jeunesse. Cinq écoles primaires y sont établies sous la direction de personnes qui joignent à de bons principes religieux et politiques l'étendue de connaissances nécessaires à leur état ; 660 enfans de l'un et de l'autre sexes y apprennent les premiers élémens de la Religion, de la langue française et de l'écriture. Au premier rang de ces écoles se fait remarquer celle tenue par les Dames Ursulines. Le nombre des filles admises dans leur classe gratuite est de 125. Le conseil municipal, convaincu qu'il est des cas où le mieux doit être préféré au bien, a délibéré qu'une école dirigée par les Frères de la Doctrine Chrétienne remplacerait celle dite à la Lancaster. Cette délibération, approuvée par le Gouvernement, fut immédiatement suivie de l'acquisition d'une partie du couvent des Chartreux et de la construction de trois classes spacieuses (1). Cette école ne pourra être ouverte avant le premier juillet 1824. Il résulte des comptes de la ville que l'instruction gratuite donnée aux enfans de la classe indigente coûte annuellement 5000 francs, ce qui revient pour chaque individu à 7 fr. 50 c. (2).

---

(1) L'acquisition du couvent, la construction des classes, et les dépenses extraordinaires pour l'établissement de l'école des Frères, montent à 27,000 fr.

(2) Dans cette somme de 5,000 fr., se trouve comprise celle de 2,000 fr. accordée aux Dames Ursulines, dont la communauté se compose de quatorze religieuses et une postulante. Indépendamment de l'école gratuite, elles donnent des leçons à cent élèves payant, pensionnaires, demi-pensionnaires ou externes.

Un Collège de plein exercice, le plus beau peut-être des Collèges communaux qui existent en France, est ouvert aux jeunes gens de toute condition qui se livrent à l'étude des belles-lettres. C'est avec regret que l'on voit ce superbe établissement ne compter que 101 externes, 2 pensionnaires et 10 demi-pensionnaires, total 113. S'il est vrai qu'une pareille décadence provienne d'une unique cause, de ce que les villes voisines qui envoyaient jadis leurs enfans à Valenciennes les retiennent maintenant dans les Collèges qu'elles ont fondés, il n'est plus qu'un moyen de remédier à ce mal, c'est la réputation méritée d'une grande supériorité en tous genres. La dépense annuelle à l'occasion du Collège s'élevant à près de 12,000 francs, chaque élève est censé coûter à la ville 106 francs.

Valenciennes ne s'est montrée ni moins empressée ni moins magnifique, lorsqu'il s'est agi de la fondation d'une école des Beaux-Arts; le 9 décembre 1782, le conseil particulier autorisa le magistrat à prendre toutes les dispositions nécessaires pour établir une Académie de Peinture, Sculpture et Architecture: dès l'année 1783, cette Académie fut ouverte et reçut des lettres d'affiliation à l'Académie Royale de Paris. On y a joint depuis une classe d'écriture perfectionnée. Le nombre des élèves admis à cette Académie est de 190. Les frais que son entretien nécessite montant à 7,400 francs, chaque élève coûte 39 francs. S'il n'est donné qu'à un petit nombre de franchir les bornes de la médiocrité, presque tous y acquièrent ce goût du beau, cette connaissance des justes proportions si utiles dans la profession des Arts mécaniques. Cependant lorsqu'un élève manifeste quelques dispositions d'un ordre supérieur, la ville lui procure des secours suffisans pour suivre pendant trois ans les leçons de l'un des grands maîtres de la Capitale.

C'est à l'aide de tels moyens que Valenciennes peut citer

avec orgueil *Abel de Pujol* et *Henri Lemaire* (1), dignes successeurs des *Gérin*, des *Watteau*, des *Saly* (2).

Si l'on réunit aux diverses sommes ci-dessus énoncées, les 3,800 francs que coutent es pensions accordées à des élèves maintenant à Paris, et les 2,150 francs consacrés pour la Bibliothèque et le Musée, on verra que la ville dépense annuellement plus de 30,000 francs pour l'éducation de la jeunesse.

---

### *Eglises, Culte.*

Il existait anciennement à Valenciennes sept paroisses, une abbaye d'hommes, vingt couvens dont onze de femmes, et un assez grand nombre de chapelles. La principale église est celle de St. Géry, (ci-devant des Récollets). Elle est bâtie sur l'emplacement de l'ancien *Donjon* ou Palais royal, que la comtesse Jeanne, fille de Baudouin, empereur de Constantinople, donna aux frères mineurs, pour y établir leur couvent. Elle voulut que l'église fut appuyée sur douze piliers à l'honneur des douze Apôtres, dont, suivant l'expression de *d'Oultreman*, ces bons pères représentaient la vie et les mœurs, et posa elle-même la première pierre en 1225. On dit que cette église avait été choisie pour la sépulture des comtes du Haynaut : on y voyait les tombeaux de Jean d'Avesnes, mort en 1304; de Guillaume-le Bon, mort en 1337; de trois autres Guillaume, tous comtes du Haynaut, morts en 1341, 1389 et 1417; de l'impératrice Marguerite, morte en

---

(1) Le premier a obtenu le grand prix de peinture, le second le grand prix de sculpture. Ils ont été envoyés à Rome, aux frais du gouvernement.

(2) On aurait pu joindre à ces noms ceux de *Pater*, *Marmion*, *Dupréau* et *Gilis*, peintres et sculpteurs célèbres, également nés à Valenciennes.

1326, et enfin de Jean de Beaumont, Jean de Blois, Baudouin d'Avesnes, Margueritte, comtesse d'Artois, Gérard de Haynaut, Louis, comte de Dunois, et de plusieurs autres illustres personnages. Il n'en reste plus aujourd'hui le moindre vestige. Cette église, échappée comme par miracle aux désastres qui en firent disparaître tant d'autres, était sur le point de tomber en ruines, lorsque, grâce à la munificence et au zèle de quelques personnes charitables, elle reçut une restauration complète en 1805. La longueur totale de l'édifice est de 60 mètres et demi, dont 27 pour le chœur; la largeur est de 20 mètres. Le beau *Christ* en bronze du maître-autel, est le même qui fut placé sur le pont Néron, le 25 août 1614: c'est l'ouvrage de Jacques *Perdry*; il pèse 600 livres. Au fond du chœur, sont placés deux superbes tableaux de *Rubens*, qui faisaient avant la révolution, un des principaux ornemens de la magnifique église de St. Amand: comme il y en a un qui est peint sur les deux faces, il pose sur un pivot et tourne à volonté. Quant aux statues des dix apôtres (1) élevées au-dessus des piliers de la grande nef, le tems et la barbarie les avaient dégradées à un tel point que *Dupréau* lui-même aurait pu méconnaître son ouvrage. Ils viennent de recevoir une nouvelle vie des mains de M. *Léonce Fieuzal*, professeur de sculpture. Au moyen de quelques réparations et embellissemens exécutés cette année aux frais de la ville, l'église de St. Géry ne serait plus à dédaigner, même dans les villes qui en possèdent de plus belles. Elle sert de réunion aux autorités constituées, les jours de cérémonies religieuses ordonnées par le gouvernement.

L'église de Notre-Dame n'est autre chose que l'ancienne salle et la chapelle de l'Hôtel-Dieu: elle fut bâtie en 1432. Sa première destination ne l'ayant rendue susceptible d'aucune espèce d'ornement, elle n'offre rien de remarquable; sa longueur est de 60 mètres, et sa largeur de 11.

---

(1) Saint-Pierre et Saint-Paul, placés aux piliers du chœur. complètent le nombre de douze.

L'église de St. Nicolas était ci-devant l'église des Jésuites ; la première pierre en fut posée par Jeanne de Blois, le 4 juin 1601. Sa conservation pendant la révolution est due à l'usage qui en fut fait dans ces tems de folie : c'était *le temple de la Raison*. (1). Les nefs ont 30 mètres de longueur, sur une largeur totale de 23 mètres. Le chœur a 12 mètres de largeur et 6 de profondeur.

Les trois chapelles de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines ne servent qu'à l'usage des personnes qui habitent ces maisons. Si les besoins du culte rendaient une quatrième église indispensable, il serait facile de rendre à peu de frais à sa première destination l'église des Carmes, qui sert de chapelle à l'Hôtel-Dieu (2) et est convertie en salle de malades dans les momens de grande urgence. On l'aurait depuis long tems substituée à l'église de Notre-Dame, si sa position ne la rendait absolument étrangère à la population de cette paroisse.

Le faubourg de Paris qui forme une paroisse distincte, a son église particulière, de laquelle dépend une chapelle récemment bâtie *extra muros*, sous l'invocation de *Notre-Dame des Affligés*. Il s'y établit à certains jours de l'année un pèlerinage extrêmement suivi.

Le nombre des prêtres par toute la ville n'excède pas 25, dont plusieurs sont très-âgés ou infirmes.

(1) Ce n'est que lorsque l'église de Saint-Jacques a été vendue, que celle des Jésuites fut employée à cet usage ; mais le principal motif de sa conservation, est que la ville en revendiqua la propriété ainsi que de l'église des Recollets.

(2) Cette église est d'une construction moderne et élégante ; le chœur a 17 mètres de longueur sur 7 de large : la longueur des nefs est de 29 mètres, leur largeur totale de 8 mètres et demi.

On compte à Valenciennes 70. personnes qui professent la religion protestante, mais sans exercice de culte.

Une somme de 3350 fr. figure dans le budget de la ville pour indemnité de logement et supplément de traitement aux curés, vicaires de St. Nicolas et du faubourg de Paris.

### *Etablissemens de Bienfaisance.*

Valenciennes possède plusieurs établissemens de charité qui sont encore d'une grande importance, quoique, par suite de la révolution, ils aient perdu une partie de leurs ressources. L'administration en est confiée spécialement à une commission de cinq membres dont le zèle ne connaît point de bornes et qui trouvent la plus douce récompense de leurs services, dans le bien qui peut en résulter. (1).

L'*Hôpital-Général*, fondé par lettres patentes du 15 mars 1751, est un des plus vastes établissemens qu'il y ait en ce genre. S'il pouvait entrer dans les vues du gouvernement d'en acquérir la propriété, pour une destination quelconque, civile ou militaire, la construction d'un nouvel hôpital, mieux proportionné aux besoins de la ville, offrirait de très-grands avantages (2). Sa population habituelle est de 260 vieillards, et 175 enfans des deux sexes. Les premiers n'y sont guères reçus avant l'âge de 70 ans. Ils doivent être nés à Valenciennes,

(1) Les pauvres de Valenciennes conserveront longtemps la mémoire de Mr. *Desfontaines*, l'aîné, qui, après leur avoir sacrifié son temps et ses revenus, pendant 12 ans qu'il fut administrateur des hospices, mourut victime de sa charité le 6 janvier 1814, ayant été atteint de cette fièvre pestilentielle que les malheureux soldats de l'armée de Russie apportèrent dans les hôpitaux de cette ville.

(2) De plus amples détails sur cet objet sont contenus au chapitre qui traite des Monumens.

ou du moins y avoir fait un très-long séjour. Ceux d'entr'eux qui sont encore capables de quelque travail , ont la permission de travailler en ville , et remettent à l'hospice une partie de l'argent qu'ils gagnent. Les femmes susceptibles d'être employées aux ateliers de couture et de filature reçoivent une gratification annuelle proportionnée à leur travail. Quant aux enfans , ce sont tous des orphelins pauvres ou des enfans trouvés et abandonnés , qui reviennent à douze ans de la campagne où ils ont été en nourrice, lorsqu'on ne veut pas les y conserver. L'âge de leur sortie des Hospices est fixé à 20 ans. Outre l'instruction religieuse confiée aux soins d'un aumônier , ils apprennent à lire et à écrire ; les filles sont employées aux ateliers de couture et de filature , et les garçons à l'atelier des tricoteurs ; mais ces derniers , dès qu'ils ont fait leur première communion , sont placés en ville , où ils apprennent des métiers analogues aux dispositions qu'ils dénotent.

On peut regarder comme une dépendance de l'Hôpital-Général ce qui concerne proprement les enfans trouvés et abandonnés : le nombre des premiers est habituellement de 700 , et celui des seconds de 50 à 60. Il est évident que la liberté illimitée d'exposer dans le tour placé à la porte de l'hôpital les enfans nouveaux-nés , n'importe dans quel endroit , contribue à en rendre le nombre plus considérable , et ce , au détriment des pauvres de la ville , puisque les frais de layette et d'habillement restent à la charge de l'administration. Ils sont immédiatement confiés à des nourrices de la campagne , moyennant un salaire qui décroît à mesure que ces enfans avancent en âge.

La fondation de l'*Hôtellerie* remonte à des tems si reculés , que la date en est inconnue. Les secours y sont partagés en quatre classes, et répartis entre 150 vieillards des deux sexes. Ils consistent en grand pain ou 9 fr. par mois , petit pain ou 6 fr. 50 c. par mois , surcroît ou 5 fr. par mois , et secours ou 3 fr. 50 c. par mois.

Cinquante

Cinquante de ces vieillards sont en outre logés et chauffés aux frais de l'hospice. L'institution veut que ces secours soient accordés à des personnes provenant de familles déchues et nées à Valenciennes. Cette dernière condition est si expresse, que le Magistrat ne crut pas pouvoir passer outre, lorsque le comte Carolus s'intéressa, par lettre très-pressante du 2 janvier 1463, en faveur d'une femme honnête et pauvre, mais étrangère.

L'*Hospice des Orphelins*, fondé en 1558, est destiné à recevoir, jusqu'à l'âge de majorité, les enfans qui, ayant perdu leur père et leur mère, ont assez de ressources pour payer une dot de 500 fr. et fournir un trousseau de la valeur de 300 fr. Les bâtimens de cet hospice ayant été aliénés pendant la révolution, il fut transféré dans ceux de l'ancien Hôtel-Dieu. Le nombre des orphelins et orphelines est actuellement de 35. Les garçons sont admis à l'académie de dessin et d'écriture, et placés en apprentissage chez des ouvriers recommandables de la ville. Les filles travaillent à la couture dans l'intérieur de l'hospice, et reçoivent les leçons d'un maître d'écriture; un aumônier est chargé de ce qui concerne l'instruction religieuse.

Les ouvriers vieux et infirmes, qu'une sage prévoyance a mis en état de fournir une dot de 500 francs et un trousseau de 300 fr., sont admis à l'*Hospice des Chartriers*, où ils reçoivent, pendant le reste de leurs jours, tous les secours nécessaires à leurs besoins, à l'exception de l'habillement qui reste à leurs frais. On ignore l'époque de cette fondation et le nom de son fondateur. On sait seulement qu'en 1560, la majeure partie des bâtimens a été reconstruite aux dépens et par les soins de plusieurs personnes charitables.

Ils tombaient en ruines, au point même d'être devenus inhabitables; mais un homme, dont la modestie a voulu se couvrir du voile de l'anonyme, a fait au gouvernement l'offre de les relever à ses frais. On est actuellement occupé à dé-

molir ; le plan est accepté , les fondations se creusent, et cette proposition généreuse et conservatrice d'un établissement qui fait le bonheur de 25 vieillards des deux sexes , sortira bientôt de ses ruines.

Outre ces divers hospices , l'administration dispose de sept maisons provenant de fondations pieuses , qui suffisent au logement de 63 femmes veuves ou vieilles filles.

Elle fait aussi distribuer des secours à domicile à près de 6,000 individus , par l'intermédiaire de vingt-quatre commissaires de quartiers. Cette distribution se fait avec beaucoup d'exactitude, d'ordre et d'intelligence. Lorsque les pauvres deviennent malades , ils sont traités par les médecins et chirurgiens attachés à l'administration ; les médicamens leur sont fournis par le pharmacien central des Hospices : mais si la maladie s'aggrave, le malade est transporté à l'*Hôtel-Dieu*, où il reçoit tous les secours que sa situation rend nécessaires. Cet Hospice, qui gagnerait beaucoup à être rendu à la direction des Sœurs de la Charité (1), est établi dans le couvent des Carmes-Déchaussés. Sa population varie suivant les circonstances, les saisons et particulièrement la force de la garnison. Le nombre des médecins, chirurgiens, employés et infirmiers s'élève à vingt.

A l'exception de l'*Hôtel-Dieu*, dont les recettes surpassent presque toujours la dépense, les autres Hospices de Valenciennes ne pourraient pas se soutenir par leurs propres ressources ; mais le Conseil Municipal se fait plutôt un devoir qu'un mérite d'y suppléer par le vote annuel de 50,000 francs.

On ne sait trop s'il est à propos de placer au rang des établissemens de bienfaisance celui connu sous le nom de *Mont-de-Piété* ; ses vastes salles permettent d'y recevoir tous les gages qui sont présentés. Le paiement des intérêts à raison de

---

(1) C'est aussi le vœu des Administrateurs.

12 pour cent des sommes prêtées sur gages est évalué rapporter annuellement 18 à 19 mille francs : les frais de régie étant nécessairement considérables, le bénéfice net est de 17 à 18 cents francs ; il accroît la masse des revenus des Hospices.

---

### Monumens.

Valenciennes, autrefois riche en Monumens, n'a plus à offrir à la curiosité des étrangers qu'un petit nombre d'édifices de quelque importance, dont trois contribuent à l'embellissement de la place d'armes.

La façade de l'Hôtel-de-Ville, bâtie en 1612, était aussi magnifique que le goût alors dominant le comportait ; mais la majeure partie de ses ornemens a disparu sous la faux du tems, et sous le ciseau des ouvriers chargés des réparations successives que rendait nécessaires son exposition à l'ouest. Ce reproche ne peut concerner le sculpteur *Danezan* qui, choisi pour restaurer cette façade en 1778, se montra singulièrement avare de suppressions, et réussit même à donner aux treize figures qui décorent les trumeaux de l'étage supérieur une élégance qu'elles n'avaient pas auparavant. Malheureusement une nouvelle réparation a effacé jusqu'aux traces de ce bon travail. Ce n'en est pas moins encore un monument digne de fixer l'attention.

Le Beffroi, bâti en 1237, est aujourd'hui la seule tour ou clocher qui annonce, aux approches de Valenciennes, l'existence d'une ville : sa hauteur est de 55 mètres, 50 centimètres, jusque sous la boule (1). Il était autrefois entièrement

---

(1) Le 12 mars dernier, le capitaine Coste a pris, avec le graphomètre, les différentes dimensions de la tour ; on ne sera sûrement pas fâché de les rencontrer ici :

construit en pierres blanches ; mais sa sommité ayant été considérablement dégradée par le tems , le Magistrat le fit réparer en pierres bleues , jusqu'au tiers environ de sa hauteur , dans le courant de l'année 1782 (1) : chacune des 24 consoles qui soutiennent le balcon pèse, dit-on , près de six milliers. Cette tour, par son élévation , par l'élégance de sa partie neuve , et par sa position pittoresque à l'une des extrémités de la place d'armes , en fait un des principaux ornemens.

On y remarque aussi un édifice d'une construction moderne : c'est la Salle de Spectacles , bâtie en 1781.

La façade, sans être surchargée d'ornemens, n'en est pas dépourvue. Elle fut exécutée sur le dessin qu'en a donné M. de Pujol, alors prévôt de la ville et amateur très-éclairé des arts. La grandeur de la salle est dans une bonne et suffisante proportion (2). Une coupe heureuse, des ornemens de fort bon goût, un théâtre bien disposé et riche en décorations de tout genre, les unes gracieuses, les autres magnifiques, ne laissent rien à désirer aux amateurs que leur goût porte à fré-

---

De la base au balcon. . . . .	39 m.	50 c.
Du balcon au-dessus du dôme. . . . .	14	50
Du dôme au-dessus de la lanterne sous la boule. . . . .	7	50
De la lanterne jusqu'au bout du paratonnerre. . . . .	8	55
	<hr/>	
TOTAL. . . . .	70	50

(1) Cette réparation s'est faite sous les auspices et sur le dessin de M. de Pujol. On employa la pierre bleue comme offrant une solidité bien supérieure à la pierre blanche.

(2) La salle, de forme semi-elliptique, a trois rangs de loges ; sa surface totale est de 293 mètres carrés , dont 89 pour le théâtre : la plus grande longueur de son axe, le théâtre compris, est de 3 mètres ; elle peut contenir facilement 600 spectateurs ; on en compte jusqu'à 800 les jours où la foule s'y porte : elle se transforme à volonté en une salle de bal, dont le coup-d'œil est très-agreable.

quenter les spectacles , si ce n'est que le talent des acteurs n'est pas toujours en harmonie avec la beauté du local (1). Le rez-de-chaussée de ce bâtiment sert de Halle au bled : on pourrait facilement y déposer 3,000 hectolitres.

Le plus majestueux des monumens de Valenciennes, est sans contredit l'Hôpital Général. Tout y atteste la magnificence de son royal fondateur. Suivant les lettres patentes du 15 mars 1751, il devait être tout-à-la-fois une maison de dépôt pour tous les mendians arrêtés dans la ville et les faubourgs; un refuge pour tous les pauvres de la ville et de la province, incapables par leur âge de gagner leur vie; un asyle non seulement pour tous les enfans exposés et les orphelins abandonnés dans la ville, mais encore pour 200 enfans ( moitié de la ville et moitié de la province ) de l'âge de 3 à 8 ans, issus de parens hors d'état de les nourrir, et finalement un lieu de réclusion pour trente insensés de l'un et de l'autre sexes, et pour douze filles de mauvaise vie.

Si l'on calcule quelle vaste étendue de bâtimens exigeait une pareille destination, on ne sera pas étonné d'apprendre que cet hôpital a servi de retraite à des milliers d'habitans lors du bombardement de 1793, et de caserne à 4,000 anglais pendant les trois années de l'occupation. Sa construction a été adjugée pour la somme de 1,700,000 florins, les corvées de charroi non-comprises. Environ 300,000 fr. ont été employés en acquisition de terrains. L'usage de cet immense édi-

(1) En même tems que l'on faisait construire la Salle de Spectacles, on faisait faire à grands frais un assortiment complet de décorations, par un des plus habiles peintres décorateurs de la capitale. Une fatale précaution porta à les déplacer, lors du bombardement de 1793, pour les mettre dans un lieu qui semblait devoir offrir plus de sûreté. Elles y furent presque toutes brûlées; mais on ne dut plus recourir à un artiste étranger pour les remplacer. Le sieur *Collet*, très-habile en ce genre, en a fait un grand nombre qui pourraient soutenir la comparaison avec celles du sieur *Cronier*.

fice étant restreint aux seuls besoins de Valenciennes, et sa réparation étant devenue une charge onéreuse pour l'administration des pauvres, il est à craindre qu'il n'avance rapidement vers sa décadence, ce qui ferait désirer que le gouvernement se chargeât d'en faire un grand établissement civil ou militaire. Ce serait le moyen le plus certain d'en assurer la conservation.

Une rue sépare cet Hôpital du Magasin des vivres, bâtiment considérable, d'une grande élévation, et capable de renfermer 10,800 hectolitres de grains : sa construction date de 1738. Il a fait preuve d'une grande solidité en 1793 ; le bombardement ne l'a que faiblement endommagé, quoiqu'il fut vis-à-vis du front d'attaque.

On ne pourrait pas en dire autant de l'Arsenal, qui fut incendié et totalement ruiné par les bombes, boulets et obus. Il vient d'être reconstruit sur un plan beaucoup plus vaste. On le regarde comme un chef-d'œuvre de bonne construction.

Il n'est pas un habitant de Valenciennes qui ne se félicite d'avoir vu échapper aux désastres de la guerre, un des monumens les plus remarquables du moyen âge, *la Porte de Tournay* : il a suffi de l'imprudence d'un seul homme pour faire disparaître en moins de deux heures ce bel édifice que près de cinq siècles avaient respecté ; il fut brûlé le 4 juin 1821.

---

*Escaut, Navigation, Canaux, Moulins. — Réglemens.*

L'Escaut traverse la ville du midi au nord, et la coupe en deux parties inégales. Il y a dix siècles que l'une appartenait à la France et l'autre à l'empire, comme il y a quarante ans que l'une était du diocèse de Cambrai, et l'autre du diocèse d'Arras.

L'opinion vulgaire est qu'il y a eu jadis une navigation transversale : si ce fait est vrai, il doit remonter à des tems bien

reculés , puisque le pont du Calvaire , dont la construction date de 1331 , est un obstacle au passage des bateaux de la plus petite dimension. Il est d'ailleurs démenti par *d'Oultreman* , qui dit , dans son Histoire de Valenciennes , que l'Escaut commence à être navigable sous le pont Néron , et non devant (1). On pourrait même douter que la navigation ait eu lieu intérieurement à partir de ce pont ; on ne voit aucunes traces de quai , de port , de magasins qui dénotent l'existence de cette navigation ; on ne cite aucun règlement qui y soit relatif : seulement de gros anneaux , scellés dans le mur par intervalles , semblent avoir été destinés à amarrer des bateaux.

Quant à la navigation *extrà muros* , il fut un tems qu'elle était de la plus grande importance pour Valenciennes. Cette ville était le point de départ et d'arrivée des bateaux qui descendaient et remontaient l'Escaut ; aussi d'anciens annualistes qualifient Valenciennes de Port.

Quoiqu'il en soit , cette navigation ne se fait plus guères aujourd'hui qu'au profit de la compagnie des mines d'Anzin , et , comme on le verra tout-à-l'heure , au détriment des habitans de Valenciennes.

Depuis l'ouverture du canal de St. Quentin , celui de Valenciennes sert aussi de passage aux bateaux belges , chargés de charbon pour l'intérieur de la France.

La largeur du lit de l'Escaut dans la ville est fort inégale. Elle a tantôt moins de trente pieds , et tantôt plus de quarante , si on la calcule d'après la distance qui se trouve entre les maisons bâties sur les deux rives opposées.

---

(1) *Tiberius Néron* a fait construire ce pont pour la commodité du passage des habitans de Bavai et de Fumars allant à Tournai. Il était originairement en bois : il fut bâti en pierres en 1336.

Quant à la cunette, elle n'a pas plus de dix pieds de largeur en certains endroits (1). Si un remède aussi prompt qu'efficace n'était apporté à l'encombrement progressif de cette partie de l'Escaut, le tems n'est peut-être pas éloigné où il n'y coulerait pas une seule goutte d'eau pour l'utilité des habitans, tandis qu'ils se verraient exposés aux inondations chaque fois qu'il y aurait des crues subites d'eau. Déjà l'exhaussement du lit de l'Escaut est cause que la Rhonelle, la rivière de Sainte-Catherine et plusieurs canaux qui circulent dans la ville s'encombrent fréquemment : le curage en est dispendieux (2); il nécessite le chômage des usines et compromet la santé des riverains par le mauvais air qu'il répand.

Il a suffi de faire connaître cet état de choses à l'autorité supérieure pour qu'elle s'empressât d'y remédier. L'acte de la préfecture du 19 août dernier, s'il est convenablement exécuté, détruira le mal et le préviendra (3). Il reste à désirer que le bassin de Valenciennes soit le premier dont on s'occupe. Quant aux frais de curage, trop de causes étrangères à la ville ont contribué à l'encombrement de l'Escaut pour qu'ils soient entièrement à la charge des riverains ou de la caisse municipale.

La déviation du cours de l'Escaut, pratiquée, il y a 60 ans, pour la seule commodité de la compagnie d'Anzin, plusieurs maisons riveraines culbutées dans cette rivière lors du bombardement de 1793, la stagnation produite par les inondations militaires, la prise d'eau considérable faite presque chaque

---

(1) Cette cunette a été faite en 1808, au prix d'adjudication de 3590 fr.

(2) Il a été fait en 1819 une dépense de 9,311 fr. 20 c. pour le curage de ces rivières et canaux; ils sont déjà encombrés de nouveau.

(3) Un règlement des archiducs, du 15 janvier 1619, sur les eaux et moulins de Valenciennes, sera très-bon à consulter.

jour pour faciliter aux bateaux le passage des écluses, ne peuvent dans aucuns cas être imputés aux particuliers. Il serait de toute justice que la compagnie d'Anzin supportât une partie de ces frais (1), qu'une portion du droit payé par chaque bateau, au passage de l'écluse, reçût la même destination, que le ministère de la guerre fournit une certaine somme, et qu'enfin le département vînt au secours d'une ville dont les ruines ont fait son salut (2).

---

*Foire, Marché aux chevaux.*

L'institution de la Franche-Fête ou Foire de Valenciennes remonte à l'année 1264. L'ordonnance rendue à ce sujet par la comtesse Marguerite, en fixait la durée depuis le 21 septembre jusqu'au 1.<sup>er</sup> octobre; mais les payemens se réglaient jusqu'au 9 du même mois. Le champ de foire était dans les prairies situées hors la porte Notre-Dame, maintenant le faubourg de Paris. Le trafic s'y faisait plus en gros, qu'en détail; il consistait particulièrement en pelleteries, fromages, plomb, cuivre, épées, armures, charbon, bourres: les

---

(1) Le duc d'Aiguillon, alors ministre de la guerre, était bien convaincu du tort que la construction du canal ferait à Valenciennes, puisque dans sa lettre du 4 mars 1774, adressée au Magistrat de cette ville, il assure qu'on le trouvera très disposé à concourir à tout ce qui dépendra de lui pour que la ville soit autant dédommée qu'il sera possible par les facilités que l'on pourra préparer à son commerce, à l'occasion du nouveau canal. Ces facilités devaient consister à rendre accessibles les deux ports de l'esplanade et du marché au Poisson. La dépense devait être prise sur les fonds destinés à la construction dudit canal. Nonobstant cette promesse, le canal se fit, et les deux ports sont à faire.

(2) Si Valenciennes n'avait pas soutenu un siège de trois mois, les autrichiens et les anglais auraient pu assiéger Cambrai et Douai, et inonder de leurs troupes tout le département du Nord.

marchandises , exemptes de droits à l'entrée , étaient assujéties à un droit de sortie , même celles non-vendues.

L'époque de cette foire fut changée l'an 1614 par les archiducs Albert et Isabelle qui la transportèrent au 20 octobre , et quelques années après au 4 du même mois. Elle fut enfin fixée au 8 septembre, et sa durée fut de douze jours. Cette nouvelle fixation avait l'avantage de la faire coïncider avec la procession générale de la ville, qui attirait autrefois un très-grand concours d'étrangers (1). Elle a été maintenue par le décret du 21 septembre 1812, qui en réduit la durée à huit jours; mais la prolongation accordée tous les ans à la foire de Lille, qui devait être close le 6 septembre, retarde tellement l'arrivée des marchands forains à Valenciennes, que la foire de cette ville se trouve réduite de fait à quatre ou cinq jours. Il semble que si la foire de Lille était fixée au 25 août, cet inconvénient n'aurait pas lieu; sinon il deviendrait indispensable de reculer de quelques jours celle de Valenciennes, et surtout de lui rendre la durée de douze jours, qu'elle avait avant la révolution. Cette foire, au reste, n'est plus qu'une foire de détail. Sur 120 boutiques construites à son occasion sur la place d'armes, 95 sont occupées par des marchands étrangers à la ville.

Il existe une autre foire, pour la vente des chevaux et

---

(1) Cette procession est l'accomplissement d'un vœu solennel fait l'an 1008, par le Magistrat au nom de tous les habitans de Valenciennes, pour remercier la Vierge d'avoir fait cesser miraculeusement une horrible peste qui désolait cette ville. Cette procession n'a eu pendant 815 années, d'autres interruptions que celles occasionnées par la révolution. Elle était autrefois très-remarquable par le nombre des assistans, la richesse des chasses que l'on y portait, et la pompe dont étaient entourés les cinq abbés de St. Jean, de St. Saulve, de Crespin, d'Hasnon et de Vicoigne. Elle n'est plus aujourd'hui qu'une procession très-ordinaire, mais le tour du St. Cordon *extrà-muros* se fait toujours avec une grande dévotion.

bestiaux. Elle a été plutôt confirmée qu'insituée par les lettres patentes du mois de mai 1731, qui la fixaient au 16 de chaque mois, la rendaient commune à toutes denrées et marchandises, et lui accordaient tous les privilèges, libertés et franchises ordinaires des marchés francs.

Le décret du 27 septembre 1812 a étendu les dispositions des lettres patentes, en autorisant la tenue de cette foire, les 10, 20 et 30 de chaque mois; mais elle est restreinte aux chevaux et bestiaux.

---

*Etat du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.*

Le commerce de Valenciennes paraît avoir été dans sa plus grande splendeur au commencement du 16.<sup>e</sup> siècle. Louis de la Fontaine rapporte que de son temps il y avoit plus de cinq mille métiers à faire des *sayes*, *reversés*, *changeans*, *gros grains* et semblables étoffes; mais les troubles occasionnés par les huguenots, et les désastres qu'ils produisirent, notamment en 1567 et 1572, déterminèrent plusieurs bourgeois à s'expatrier, et à porter leur industrie en des pays plus tranquilles. Malgré cette funeste émigration, Valenciennes n'en faisait pas moins encore, suivant *D'Oultreman*, un commerce considérable en vins, grains et bois qui venaient s'y rendre de toutes parts, et elle envoyait dans toutes les contrées du monde les merceries, toilettes, draps, sayes, serges et autres produits de ses manufactures et fabriques, parmi lesquels figuraient alors de belles tapisseries de haute-lisse. Philippe de May, ouvrier célèbre en ce genre, fut chargé, par délibération du Magistrat du 16 décembre 1681, de faire huit pièces de tapisserie dont les sujets, tirés de l'histoire de St. Gilles, seraient conformes aux modèles dessinés par *Gérin*.

Au commencement du 18.<sup>e</sup> siècle, *Billet* fit de fort belles tapisseries de haute-lisse d'après les dessins que lui fournissait *Dubois*, excellent peintre paysagiste de cette ville. Il

n'existe plus aujourd'hui une seule manufacture d'étoffes de laine. Les dentelles ont été long tems une branche importante du commerce de Valenciennes ; la mode en avait fait une parure, même pour les hommes, et l'étiquette de la cour en avait prescrit l'usage pendant l'hiver ; la mode changea, l'étiquette périt, et avec elle le débit des magnifiques, mais trop chères dentelles de Valenciennes. A mesure qu'il descend dans les classes inférieures de la société, le luxe s'attache moins à la solidité des choses, qu'à l'éclat passager dont elles brillent : il recherche par nécessité, ce qu'il peut se procurer à bon marché ; aussi le commerce de dentelles n'emploie-t-il plus aujourd'hui que 300 ouvrières.

Il n'en est pas de même du commerce des Toilettes ou Batistes. Ce n'est pas exagérer que de dire qu'il procure les moyens de vivre à plus de 2,500 ouvriers de la ville, sans compter un assez grand nombre de maisons où il porte l'opulence. Il a cela de particulier, que la matière et la main-d'œuvre sont pour ainsi dire propres à Valenciennes et quelques communes environnantes. Le lin y est cultivé, préparé, filé, ourdi et tissé. La toile y est blanchie et apprêtée ; mais, par une bizarrerie bien singulière, c'est particulièrement chez l'étranger que ces Batistes ont de la vogue. Il s'en fait tous les ans des envois considérables dans toute l'Europe (1), et même en Amérique. Ce genre de fabrication paraît ne pas être susceptible de perfectionnement (2). Le degré de finesse

---

(1) Du 1.er janvier 1822 au 1.er octobre 1823, il a été exporté par le bureau de Valenciennes 45,497 kilogrammes de batistes pour l'Angleterre ; 10,233 par transit en Belgique ; 5,170 pour l'Allemagne ; 2,585 pour l'Espagne ; 5,019 pour l'Italie ; 2,292 pour la Russie ; 1,924 pour les Etats-Unis ; et 1443 pour l'Amérique du Sud : total 94,163 kilogrammes.

(2) Les Batistes dont la ville a fait hommage à la Reine, à l'occasion de la naissance du Dauphin en 1781, étaient tout aussi belles que celles admises à l'exposition du Louvre en 1823, et qui ont valu une médaille en bronze à MM. Mestiviers et Hamoir et Jean-Baptiste Hazard.

actuelle est le même qu'il y a cinquante ans, et l'on a éprouvé que le plus beau fil obtenu par la mécanique n'a pas la même propriété que celui travaillé par les doigts des fileuses. L'industrie des habitans ne se borne pas à cette branche de commerce : la chicorée, les tissus métalliques, le bleu d'azur dit *de toilette*, des ateliers de teinture et d'impression sur étoffes, sont autant d'essais qui déjà ont réalisé une partie des espérances.

Le commerce de détail est considérable; il s'étend à tous les objets de nécessité et de luxe; quant à l'industrie agricole, le nombre d'hectares susceptibles de culture est trop peu considérable (3) pour donner de grands résultats; cependant ils égalent en qualité et en quantités relatives, les produits des terres les mieux cultivées dans les communes environnantes.

---

*Impositions directes, Droits réunis.*

La somme des impositions directes payée annuellement par la ville de Valenciennes, tant en principal qu'en centimes additionnels, s'élève à 192,933 francs, 34 centimes.

L'impôt foncier y figure pour 84,044 francs, 21 centimes; il frappe sur 3,651 propriétés et sur un revenu net imposable de 250,524 francs, 41 centimes.

La taxe personnelle montant à 9,006 francs, 80 centimes, est répartie sur 2,010 individus jouissant de leurs droits et non-réputés indigens. La cote mobilière fixée à 37,337 francs,

---

(3) En 1823, il a été mis en culture 460 hectares de terre qui ont produit en graines céréales 12,440 hectolitres, et 660 hectolitres de pommes de terres. Dans ce nombre ne sont pas compris les prairies naturelles, artificielles, les terres occupées par les graines oléagineuses, le lin, le chanvre, la chicorée, les betteraves, ni le jardinage.

94 centimes, l'est sur une masse de loyers d'habitation évaluée à 114,416 francs, à quoi il faut joindre 18,922 francs, 69 centimes, pour l'impôt des portes et fenêtres.

Enfin, le produit des patentes est de 45,621 francs, 75 centimes, payé par 1,532 patentables.

La compagnie d'Anzin paye en outre 7,720 francs pour la redevance de la portion de son exploitation située sur le territoire de la ville, ce qui donne pour les impositions directes un total de 200,634 francs, 34 centimes.

Les recettes effectuées par la régie des Droits réunis peuvent être évaluées à 320,000 francs.

La difficulté de préciser pour quelle quotité la ville figure dans les recettes annuelles de la régie de l'enregistrement, de l'administration des douanes et autres services des contributions indirectes, n'a pas permis d'entreprendre ces minutieux détails; mais ce qui précède peut servir à placer Valenciennes au rang qui lui convient sous le rapport financier. Depuis la location des places aux divers marchés, les recettes de toute nature versées à la caisse municipale, s'élèvent annuellement à environ 226,000 francs.

---

#### *Police, Passeports, Incendies.*

Ce n'est pas par des argumens, mais par des faits que l'on établit la preuve d'une bonne police. Sans doute la meilleure est celle qui, en comptant le moins de délits, offre la punition d'un plus grand nombre de coupables. L'on n'a pas l'intention de démontrer que la police se fait mieux à Valenciennes que dans toute autre ville du département, mais on insiste sur cette observation, qu'il est juste de mettre dans la balance : 1.<sup>o</sup> la situation de cette ville sur l'extrême frontière, ce qui y attire un plus grand nombre d'étrangers, et séduit

l'homme mal-intentionné, par l'espoir de se soustraire plus facilement aux recherches de la justice; 2.<sup>o</sup> sa position dans le rayon des douanes, ce qui fait naître les occasions d'enfreindre une loi spéciale dont la violation paraît au vulgaire compatible avec la probité, mais n'en conduit pas moins insensiblement à l'habitude d'avoir pour les lois en général un moindre respect. Il est encore un objet de surveillance particulier à Valenciennes, en raison de sa position géographique, et qui multiplie singulièrement les embarras de la police de cette ville, outre qu'il offre souvent des difficultés très-épineuses, c'est le passage journalier des nombreux voyageurs qui se rendent en France. Plus de 3.000 passeports ou passes provisoires sont délivrés chaque année au bureau de police de Valenciennes, plus de 5,000 y sont visés.

Sans parler des crimes, dont heureusement l'existence est fort rare, voici le résumé des jugemens de condamnation prononcés par le tribunal correctionnel pour délits commis en cette ville, depuis le 1.<sup>er</sup> janvier 1821, jusqu'au 1.<sup>er</sup> novembre 1823 : pour vols 15; pour coups, rixes et injures 39; pour délits divers, 11; total 65. Parmi les 73 individus reconnus coupables, 14 appartiennent à des communes étrangères. Quant aux jugemens rendus pendant le même espace de tems, pour contraventions de police, ils sont au nombre de 106, et relatifs à 134 individus, dont 8 sont étrangers à Valenciennes.

Toutes choses étant susceptibles d'amélioration, il est incontestable que la police locale doit encore faire bien des pas pour arriver à la perfection; mais c'est vers ce but que tendent les efforts des fonctionnaires qui la dirigent et qui l'exercent (1). Il serait cependant bien difficile de rien ajouter à la police des incendies: ils sont aussi rares que les moyens d'y remédier sont bien organisés, et on peut douter que, sous ce rapport, Valenciennes le cède à toute autre ville.

---

(1) Une des plus grandes améliorations serait l'abolissement de la

*Etat des Mœurs.*

S'il est vrai que les lois soient l'expression et l'image des mœurs, qu'elle idée aurons-nous de nos devanciers, qui mettaient au nombre de leurs plus beaux privilèges le duel judiciaire et l'*adjour* ou abattis des maisons ? *Mahuot*, bourgeois de Tournai, après avoir tué Philippe *Dugardin*, se retire à Valenciennes, invoque et obtient la franchise. *Jacotin*, parent du défunt, soutient que le cas est vilain, et s'offre à le prouver par le combat. Le 20 mai 1455, les deux champions entrent en lice, sur la grande place de Valenciennes, en présence du Magistrat. Après une lutte opiniâtre, *Mahuot* succombe, mais il refuse de s'avouer coupable.

Alors *Jacotin* lui crève les yeux et lui arrache les oreilles avec les dents. Le duc de Bourgogne, spectateur du combat, fait demander au Magistrat s'il n'y a pas moyen de laisser la vie à *Mahuot*. La réponse est que cela ne peut se faire sans préjudicier aux privilèges et coutumes de la Ville ; le combat continue. *Mahuot*, dont tous les membres étaient brisés, se confesse vaincu, mais il s'écrie d'une voix lamentable : « Monseigneur de Bourgogne, je vous ai si bien servi en votre guerre de Gand, je vous prie mercy, pour Dieu sauvez moi la vie. » Le duc, ému jusqu'au fond du cœur, réitère sa demande d'accorder la vie à *Mahuot* ou du moins de lui octroyer sépulture en terre sainte. Le Magistrat répond que ni l'une ni l'autre de ces choses ne se peuvent accorder, et supplie très humblement le duc de permettre que la loi s'accomplisse de point en point ; puis, se retirant en la salle

---

mendicité. Sur 6,000 pauvres, il n'y a pas plus de 60 mendiants à Valenciennes ; mais la loi ne punit la mendicité que dans certains cas. Il serait à désirer que, par mesure administrative, on put forcer au travail les mendiants valides, et obliger ceux que leur âge ou leurs infirmités rendent incapables de travailler à accepter l'asile que leur offrent les hôpitaux.

de justice

de justice, il condamne *Mahuot* à être pendu et étranglé comme meurtrier. Tandis que la sentence s'exécute, *Jacotin* se rend à l'église de Notre-Dame pour rendre grâces à Dieu !

Un autre privilège consistait en ce que, si un bourgeois de Valenciennes avait été battu, outragé, injurié hors des banlieues par un non-bourgeois qui avait une maison dans le chef-lieu, le jugement de condamnation prononçait, outre une amende pécuniaire, l'abattis de la maison : l'exécution de ce jugement se faisait avec le plus grand appareil.

On se rendait sur les lieux comme en guerre, avec tentes et artillerie ; suivaient les chariots pour les torches des arbalétriers, pour les cordes et engins à tirer les bâtimens à bas, et pour les tortis poissés afin de s'en servir en cas de nécessité (1); six échevins accompagnaient le cortège et présidaient à l'abattis. Des exécutions de ce genre eurent lieu l'an 1270 à Escaupont, l'an 1315 à Boutignies, l'an 1362 à Denain et Hertaing, l'an 1385 à Aulooy, l'an 1420 à Raismes, et pour la dernière fois le 25 avril 1436, à Braille et à Fresnes.

Ces coutumes barbares ont été abolies par Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

On conçoit quelle âpreté de caractère, quelle rudesse de mœurs devaient être la conséquence de pareils privilèges ; mais il a suffi de leur abolition pour amener les esprits et les cœurs à des idées et à des sentimens plus conformes à la justice et à la raison.

Une réforme dans la coutume ne tarda pas à en introduire une dans les mœurs. Les Valenciennois se signalèrent par l'étendue de leur commerce, l'activité de leur industrie, leur amour pour les sciences et les arts. Devenus français sous le règne immortel de Louis XIV, ils acquirent cette politesse,

---

(1) Cette phrase est copiée mot à mot sur le récit de d'Oulzreman.

cette urbanité, en un mot, ces manières qui distinguent la France des autres peuples de l'Europe. Malheureusement la civilisation n'est pas exempte de défauts: le goût du luxe a quelquefois de graves inconvénients. L'absence momentanée de toute loi religieuse a rompu des habitudes et relâché des liens que le tems seul pourra renouer. Le chapitre qui traite de la Population peut indiquer jusqu'à quel point ces réflexions générales sont applicables à la ville de Valenciennes.

*Esprit public.*

Les Valenciennes dégénéraient grandement de leurs ancêtres s'ils ne se distinguaient par une fidélité et un attachement sans bornes au légitime souverain. Marie de Bourgogne, touchée du rare dévouement de cette ville, dont ni le fer, ni l'or, ni les menaces, ni les promesses n'avaient pu ébranler la fidélité au milieu d'une défection presque générale, adressa à ses habitans, le 1.<sup>er</sup> mai 1428, une lettre de félicitation qui commence par ces mots :

« Par considération de la grande et comme non-pareille loyauté qui est en vous. . . . . »

C'est à cette occasion que l'historien *Molinet* qualifie Valenciennes, de ville fière et forte, salut du pays.

Ce même dévouement, qu'elle a porté dans des tems malheureux de la maison de Bourgogne, elle l'a continué dans toutes les occurrences à l'auguste dynastie des Bourbons. Louis XV, en partant le 11 mai 1744 de Valenciennes, où il était arrivé le 1.<sup>er</sup> du même mois, remercie le Magistrat de la joie que le peuple avait témoignée pendant son séjour.

Le 21 janvier 1794. les habitans que ne retiennent ni leurs désastres présents, ni la crainte d'un avenir funeste, se livrent publiquement aux démonstrations les plus sincères d'une dou-

leur profonde, et font célébrer avec la plus grande solennité un service d'expiation. Ce sont presque les seuls français à qui les circonstances permettent d'élever les mains vers le ciel : ils s'acquittent de ce devoir au nom de la France entière.

Depuis la restauration, les habitans de Valenciennes n'ont laissé échapper aucune occasion de prouver l'amour qu'ils portent à leur souverain légitime, et l'horreur que leur inspire la félonie. Rien n'égale l'admiration dont ils sont pénétrés pour les vertus héroïques du libérateur de l'Espagne. En un mot, héritiers de *la non-pareille loyauté* de leurs pères, ils la transmettront à leurs enfans.

NOTA. Ce chapitre n'est pas une vaine déclamation, mais bien l'expression de la vérité. Si tous les esprits n'ont pas été inaccessibles aux erreurs de la révolution, le plus grand nombre est revenu à de saines doctrines. La guerre d'Espagne a achevé de rompre le charme du libéralisme, et l'on peut affirmer que Valenciennes n'est pas indigne de figurer au nombre des meilleures villes du royaume.

---

#### *Valenciennes considérée comme place de guerre.*

La place de Valenciennes peut être regardée comme la clef de la France du côté du nord, et certes, elle est en bonnes mains. A chaque déclaration de guerre, c'est de cette ville que partira le premier coup de canon, ou bien c'est dans cette ville que tombe le premier boulet. Quelques puissans que soient les moyens de défense contre une attaque régulière, les hauteurs dont elle est dominée la laissent entièrement à découvert pour un bombardement. Le courage devient alors une vertu inutile : l'héroïsme d'un dévouement passif est l'unique soutien des habitans au milieu des désastres qui menacent à chaque instant leur vie et leurs propriétés ; mais il est des bornes, même aux sentimens les plus généreux,

et souvent les réjouissances de la victoire ou d'une paix glorieuse contrastent avec le désespoir de ceux-là mêmes qui y ont contribué le plus. Il serait digne de la générosité d'un gouvernement magnanime d'assurer une indemnité aux habitans d'une ville bombardée. S'il était possible qu'une telle proposition trouvât des opposans, il est douteux qu'eux-mêmes consentissent à être indemnisés à ce prix. On ne disconvient pas que la présence d'une garnison en tems de paix ne soit un avantage pour les habitans des villes de guerre; en augmentant la consommation, elle contribue à donner un plus grand essor au commerce, à l'agriculture, à l'industrie: mais qu'en résulte-t-il? les profits du moment procurent une grande aisance actuelle, mais ne sont d'aucune ressource pour relever les maisons, au jour du désastre.

---

*Valenciennes considérée dans ses rapports avec la Douane.*

On ne peut disconvénir que si l'institution des douanes est nécessaire pour maintenir la balance du commerce, elle ne soit fâcheuse pour les personnes qui habitent dans le rayon. On ne saurait trop insister sur ce point que les instructions particulières soient tellement combinées avec les dispositions de la loi, et soient exprimées avec une telle clarté, qu'un individu, même fraudeur, mais isolé et en plein jour, ne soit pas exposé à perdre la vie par l'imprudent usage que les préposés des douanes font de leurs armes à feu. Peut-être aussi conviendrait-il de restreindre l'arrestation des individus, au seul cas de révolte. Que fait la prison à des enfans de huit à neuf ans, si ce n'est de les accoutumer à ce séjour de punition, qui devient souvent pour eux une école du vice? Ils ont contrevenu à la loi par obéissance pour leurs père et mère qui spéculent même sur la chance de les voir nourris aux frais de l'état. La simple confiscation de la marchandise dans les cas ordinaires, produirait ce bon effet moral, que le fraudeur n'ayant pas à défendre sa liberté,

n'aurait recours qu'à la ruse et jamais à la violence. La saisie devenue plus facile serait plus fréquente, et la loi atteindrait plus complètement son but. Les registres d'écrou, à la prison de Valenciennes, prouvent que ce sont presque toujours les mêmes individus qui se livrent à la fraude. Au reste, si tous les fraudeurs étaient emprisonnés, les prisons ne suffiraient pas à les contenir. Il est juste de terminer ce chapitre par la remarque que la surveillance exercée par les douanes le jour et la nuit, sur les routes et dans les campagnes, contribue à rendre les crimes et délits moins fréquens.

*FIN.*





# TABLE.

---

<i>Précis de l'Histoire de Valenciennes ; depuis sa fondation jusqu'à nos jours.</i>	Page 1.
<i>Epoques successives de l'agrandissement de Valenciennes.</i>	3.
<i>Rues, Places, Alignemens, Plan de la Ville.</i>	5.
<i>Maisons.</i>	7.
<i>Population.</i>	8.
<i>Ecoles primaires, Collège, Académie de Peinture, etc.</i>	10.
<i>Eglises, Culte.</i>	12.
<i>Etablissemens de Bienfaisance.</i>	15.
<i>Monumens.</i>	19.
<i>Escaut, Navigation, Canaux, Moulins. — Réglemens.</i>	22.
<i>Foire, Marché aux chevaux.</i>	25.
<i>Etat du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture.</i>	27.
<i>Impositions directes, Droits réunis.</i>	29.
<i>Police, Passeports, Incendies.</i>	30.
<i>Etat des Mœurs.</i>	32.
<i>Esprit public.</i>	34.
<i>Valenciennes considérée comme place de guerre.</i>	35.
<i>Valenciennes considérée dans ses rapports avec la Douane.</i>	36.

FIN DE LA TABLE.



# COUP D'OEIL

*SUR*

QUELQUES USAGES PARTICULIERS

*A LA VILLE*

## DE VALENCIENNES.

---

... Et ament meminisse periti. *Virg.*

---

COUP D'OEIL

sur

QUELQUES USAGES PARTICULIERS

A LA VILLE

DE VALENCIENNES.

---

... H. ...

---

## AVANT-PROPOS.

---

**L**E Précis historique et statistique que nous avons publié, est certainement aussi complet qu'il peut l'être; toutes les parties y sont traitées avec le talent d'un homme supérieur, et nous l'aurions terminé avec son savant auteur, si plusieurs personnes qui aiment à se rappeler nos anciens usages n'avaient désiré plus de détails sur ceux qui semblent particuliers à cette ville. Il manquera sans doute beaucoup de choses à l'aperçu que nous nous proposons d'offrir au public, parce que, n'ayant aucune espèce de documens sur ce sujet, nous devons nous borner au récit de ce que notre mémoire nous rappellera; heureux si l'on ne trouve pas ce morceau, indigne d'être attaché à la suite de l'ouvrage auquel il doit servir de complément.

Nos ancêtres tenaient fortement à leurs anciennes coutumes, et surtout à celles que leur reconnaissance envers la Divinité leur avait fait un devoir d'établir pour la remercier des bienfaits qu'ils en avaient reçus; il n'a pas fallu moins qu'une révolution telle que la nôtre, pour en détruire plusieurs, et suspendre le cours de quelques autres qui ont repris avec le retour à la tranquillité. Nous allons les exposer les unes et les autres, sans observer d'autre ordre que celui des époques que ramenait le renouvellement périodique. Nous terminerons cet aperçu par rapporter celles qui n'ont pas d'époque fixe.

Nous espérons que le récit de ces anciens usages fera plaisir, sinon par la manière dont ils sont racontés, du moins par l'intérêt que la matière présente. Il est à regretter, sans doute, qu'un peintre plus habile n'ait pas entrepris cette

peinture: pour un tableau qui doit rester, le coloris n'aurait pas été inutile: la magie des couleurs frappe bien plus la multitude, que la belle ordonnance du tableau.



# COUP D'OEIL

*SUR*

QUELQUES USAGES PARTICULIERS

*A LA VILLE*

DE VALENCIENNES.

---

JANVIER.

Le premier jour de l'an est consacré, comme partout ailleurs, à des visites de félicitation et de souhaits réciproques pour le bonheur des personnes qui nous intéressent : cet usage étant général, nous ne faisons que le rappeler.

Un préjugé populaire veut que ce qu'on fait le jour de l'an, on le fait nécessairement tous les autres jours.

*FÊTE DES ROIS.*

Ce jour, ou plutôt la veille de cette fête est consacrée au banquet du *Roi boit*, que quelques auteurs ont regardé comme un reste du paganisme : je pense qu'ils ont tort ; on se réjouit par tout, de quelque religion qu'on soit ; la gaité est de tous les tems et de tous les lieux. Ceux qui voudraient voir dans cette fête un reste des Saturnales se tromperaient ; rien n'y ressemble moins.

Je ne chercherai pas l'origine de cette fête ; ces recherches ne sont pas de mon sujet, je n'en parlerai qu'en ce qui me paraîtra particulier à ces cantons ; par exemple, de l'usage où sont les domestiques nés dans les campagnes environnantes,

et qui servent en ville, de s'en retourner chez leurs parens , pour y participer au banquet de famille, quoiqu'ils soient certains d'être plus mal couchés, et de faire une chère moins bonne que chez leurs maîtres; le mauvais tems ne les arrête pas; ils courent avec ardeur manger le fin morceau de lard cuit au four, avec des oignons et des pommes. Ils témoignent beaucoup de mauvaise humeur lorsqu'on refuse de les laisser aller : plusieurs même aimeraient mieux perdre leur place que de se priver du plaisir de souper en famille.

Avant la révolution, on tirait le *Roi boit* dans toutes les écoles. Celui que le sort appelait à la royauté, recevait le sceptre des mains du pédagogue; on lui plaçait sur la tête une couronne de papier doré, et tous les écoliers le reconduisaient chez lui aux cris de *vive le Roi!* Lorsque deux écoles se rencontraient, elles se livraient un combat dont l'issue était d'arracher la couronne et le sceptre au roi du parti vaincu. Les vainqueurs portaient en triomphe ces dépouilles par la ville. Aujourd'hui cette fête se passe plus paisiblement.

#### PARJURÉ.

Le lundi qui suit immédiatement la fête du *Roi boit*, se nomme *Parjuré*, parceque, dit-on, les trois rois qui vinrent adorer le Christ dans son berceau, manquèrent à la parole qu'ils avaient donnée à Hérode, roi de Judée, de lui rapporter des nouvelles de l'Enfant divin (1). Ces mages ayant appris par révélation les mauvaises intentions de ce souverain, avaient pris une route contraire à celle qu'ils devaient suivre pour s'en retourner chez eux. C'est en commémoration de cet événement que l'Eglise fait, ce jour-là, la procession en

---

(1) Je ne rends compte que de la tradition populaire, qui n'est pas absolument conforme à l'Écriture.

sens inverse de celle qu'elle fait dans l'église , tous les autres dimanches de l'année.

Le jour du *Parjuré*, les ouvriers de toutes les professions vont en corps souhaiter la bonne année aux pratiques de leurs maîtres, dans la vue d'en obtenir une rétribution qui leur sert à chômer le soir la fête de *Roi boit*, au cabaret. Avant la révolution, les livranciers seuls étaient ainsi mis à contribution par les ouvriers, ce qui paraissait un peu plus juste.

Celui qui a été *Roi* la veille de l'Épiphanie, relève son royaume en offrant, le jour du *Parjuré*, un nouveau festin, à ceux qui lui ont conféré cette dignité éphémère. On tire le *Roi boit* comme à la première fois, et ce jour-là, le *Fou* a le privilège de noircir la figure de celui qui ne crie pas *Roi boit*, lorsque ce monarque d'un moment se met à boire, ce qu'il tâche de faire le plus subtilement qu'il lui est possible, afin qu'il y ait plus de convives d'attrapés, et de rendre par ce moyen la fête plus gaie. Au cabaret, lorsque les ouvriers avaient tiré le *Roi boit*, celui qui survenait et qui n'avait pas l'attention de s'informer qui était le *Roi* et n'allait pas le saluer, était noirci par le *Fou* de la bande joyeuse. Cette fête se nomme aussi les *Rois brouvés* (noircis).

---

## FÉVRIER.

### CRAQUELINS.

Lorsque le Carême arrive, on voit paraître en même tems une espèce de gâteau rond et plat, échancré sur un bord jusques vers le milieu, de sorte qu'il n'a pas mal l'air d'une mitre vue de côté; on le nomme *Craquelin*. Tous les jours, pendant le carême, les Chartreux en recevaient un du poids d'environ deux onces pour leur servir de collation.

Ces gâteaux étaient l'objet d'une plaisanterie au premier avril, lorsque le Carême durait jusques-là. On envoyait les

simples acheter des *Craquelins à trois cornes* ; les garçons boulangers ne manquaient pas de noircir la figure de l'imbécille qui se laissait tromper. Cette plaisanterie commence à tomber depuis qu'on fait de ces espèces de craquelins.

#### ENTERREMENT DE MARDI GRAS.

C'est le 2 février que commence le Carnaval, qui dure jusqu'au mercredi des Cendres. Le soir de ce jour-là, on célèbre la mort de *Mardi Gras*. Autrefois cette cérémonie appartenait à ceux qui conduisent la bière de chez le brasseur au domicile des particuliers (1). Ils promenaient par la ville un fantôme de paille, habillé en *Polichinelle*. Le cortège criait d'une voix lugubre, et sur un ton lamentable : *il est mort!* Après avoir fait le tour de la ville, ils allaient le jeter à la rivière : cela s'appelait *l'Enterrement de Pancha Brouette* (2).

Aujourd'hui l'Enterrement de *Mardi-Gras* se fait avec plus de pompe. Un cortège brillant, dont tous les individus sont uniformément costumés, tenant chacun un fallot en main, accompagnent le corps de *Mardi Gras*, porté sur un char, au son d'une musique lugubre et de tambours couverts d'un drap sur lesquels se font de tems à autre des roulemens comme dans les convois militaires. Le cortège crie, par intervalle, *il est mort!* La promenade terminée on brûle ce simulacre sur la place.

#### BAMBIN.

Depuis quelques années on a établi une promenade, respectable dans son motif, puisqu'elle a pour objet le soulagement des prisonniers.

(1) On les nommait *brouteux* (Brouetteurs).

(2) *Pancha* était le nom qu'on donnait à ceux qui se déguisaient en polichinelle, à cause de la grosseur de leur ventre postiche.

Quelques

Quelques personnes charitables se déguisent, les unes en prisonniers, les autres en gendarmes ; on promène par la ville un *enfant géant* dont le corps est formé sur un mannequin d'osier ; il est habillé comme on l'est dans le premier âge, ayant un énorme toquet sur la tête. Cette figure se nomme *Binbin* en patois du pays ( *Bambin* ). C'est une imitation de l'enfant de *Gayant* ( *Géant* ) de Douai. Le cortège est accompagné de confrères en habits de pénitens, qui font la quête dans la ville et les faubourgs ; le produit sert à procurer quelques douceurs aux prisonniers.

---

## MARS.

### JEUX DE LA SAISON.

Pendant ce mois, la nature se renouvelle, le soleil commence à remonter sensiblement sur l'horizon, et l'on a quelquefois de beaux jours : il est même passé en proverbe, pour exprimer un tems serein, sans être accompagné de chaleurs, de dire : *c'est un tems de Carême*. En effet, le tems est souvent plus beau pendant le mois de mars, qu'il ne l'est en mai. C'est à cette époque que l'humble violette, cachée sous le gazon, est trahie par le parfum qu'elle exhale de son modeste calice. Les enfans quittent leurs jeux casaniers pour se livrer à des exercices plus actifs, en plein air. Le jeu de la Marelle, ( dit de *la Chaudière*, à Valenciennes ), ceux de la balle, du volant, des barres, et autres semblables, les occupent presque exclusivement. La crosse, hors de la ville, lorsque le terrain et le tems le permettent, reprend aussi son cours que les pluies de l'hiver avaient suspendu ; mais toutefois lorsque la glace ne peut plus les porter.

Le premier dimanche de carême, soit qu'il arrivât en février ou en mars, les enfans allumaient autrefois des torches qu'ils nommaient *Bouhours* ; cet usage semblait prendre son origine

du renouvellement du feu sacré, qui avait lieu chez plusieurs nations de l'antiquité: il a cessé d'exister.

Vers cette époque, les brouetteurs de bière présentaient le blason (1) à M. le Prévôt, chef du Magistrat; il leur était payé une gratification.

#### FÊTE A ST. SAULVE.

A la mi-carême, les cultivateurs des environs vont en grande dévotion invoquer Saint Saulve, dans un village éloigné d'une demi-lieue de la ville, où il y avait autrefois une abbaye de bénédictins. Ce pèlerinage a pour but de prier, soit pour la guérison de leurs bestiaux malades, soit pour préserver de mal ceux qui sont en santé. On voit dans l'église la statue du Saint, en marbre blanc, couché sur un cénotaphe entouré d'une grille en fer. Les paysans, de retour chez eux, frappent leurs bestiaux sains ou malades, du même bâton avec lequel ils ont touché la statue du Saint.

On disait proverbialement: *allons à St. Saulve, mette l'pied au trou* (trou). Nous ignorons l'origine de cette locution (2).

(1) Ce blason consistait dans l'insigne du corps, orné des armes de la ville.

(2) Il a paru, dans la *Feuille de Valenciennes*, du 30 Juin 1824, une lettre d'un Abonné, dans laquelle il est dit que l'origine de cette locution vient de ce que les cultivateurs, vers la *Mi-Carême*, faisaient des coupures, pour évacuer l'eau qui couvrait leurs terres, et que les villageois quittant leur habitation avant le jour, étaient sujets à mettre le pied dans ces coupures, en allant visiter le Saint.

Cette explication nous paraît plus ingénieuse que solide. Nous connaissions, depuis plus de soixante ans, l'usage de la locution dont il s'agit, et il est probable qu'à cette époque on s'en servait depuis long-tems. Alors la branche de l'Escaut qui conduit à Saint-Saulve était navigable; un chemin de passage assez large et bien nuï, n'était interrompu par aucune coupure: d'ailleurs les terres qui y aboutissent ont assez de pente pour n'avoir pas besoin du moyen artificiel d'écoulement. On passait encore naguères par ce

## DIMANCHE DES RAMEAUX.

Chez nos dévots ancêtres, le plaisir s'alliait presque toujours à la dévotion. Ce n'est pas la seule anomalie qu'on remarque dans nos anciennes coutumes. Il était d'usage immémorial d'aller au faubourg Notre-Dame, adorer le Christ, le jour de la fête des Rameaux. La foule des dévots qui s'y portaient, a donné l'idée d'établir des guinguettes dans lesquelles on ne dansait pas ce jour-là, mais on y faisait des tourtes assez délicates qu'on vendait à fort bon marché, et dont le peuple se régala à peu de frais, en buvant de la bière. On nommait cette fête *le Bon-Dieu à tartes*. Cet usage a repris; les bonnes tourtes que fait M<sup>me</sup> Delhaye, surnommée, en patois de Valenciennes, d'un nom énergique, équivalent à celui de *Maria mammosa*, y ont attiré un grand concours, non pas seulement de peuple, mais souvent de la société la mieux choisie.

## PÉLERINAGE A AULNOY.

Le jour du Vendredi-Saint, toutes les nourrices du voisinage se rendaient en foule, avec leurs nourrissons, au village

chemin qui s'était fort rétréci depuis que la navigation avait pris un autre cours. Ce chemin n'a cessé d'être fréquenté que depuis le moment où le sieur Bouvie en a condamné l'usage en y établissant un mur.

Peut-être donnait-on le nom de *Trou* à l'écurie dans laquelle Saint Saulve avait été enterré, et dans laquelle on descendait une ou deux marches. Conjecture pour conjecture, je pense que celle qui a le Saint pour objet, est la plus probable; d'ailleurs ces coupures n'auraient pas été particulières au chemin de St. Saulve, puisqu'elles sont en usage dans toutes les campagnes. Il semble que le rapport de Gazet, dans sa *Vie des Saints*, conforme à ceux de Nolans et de Surius, donne un certain degré de force à cette conjecture. « Un taureau, » dit-il, *conserva nette*, pendant l'espace de trois ans, la place de la sépulture de St. Saulve et de St. Superius, son compagnon, » ne permettant aux autres bêtes de coucher sur icelle. »

d'Aulnoy, où elles les faisaient marcher, en les soutenant sous les bras, dans une espèce de cave dépendante de l'église; on était persuadé que les enfans qu'on avait fait assister à cette pieuse cérémonie, *marchaient seuls* dans l'année. La dévotion à Notre-Dame des Affligés a fait tomber considérablement le pèlerinage à la cave d'Aulnoy, et Saint Coppin, qu'on y invoquait à cette intention, a vu son culte presque abandonné.

#### ŒUFS DE PAQUES.

L'usage de donner des œufs de Pâques n'est pas exclusif à Valenciennes; peut-être la manière de les donner aux enfans est-elle particulière à cette ville et à ses environs.

On sait que le son des cloches cesse pendant les derniers jours de la semaine sainte, et qu'il se fait entendre après l'office du Samedi-Saint. Aussitôt les enfans vont dans les jardins ou dans les cours de leurs parens, voir si les cloches leur ont rapporté des œufs rouges, du voyage qu'on leur fait accroire qu'elles étaient allées faire à Rome.

Les parens ont eu soin auparavant de cacher ces œufs de manière à donner aux enfans le plaisir de les trouver, sans se donner trop de peine.

#### PÉLERINAGE A BONNE-ESPÉRANCE.

C'était le 25 mars, jour de l'Annonciation, que la foule se portait dans le bois de *Bonne-Espérance*, où se trouvait une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, desservie par les Carmes de Valenciennes, qui y avaient une succursale.

Les dévots à l'Avocate des chrétiens, les femmes qui désiraient obtenir des héritiers, ceux que la dévotion ou le plaisir de la promenade attiraient au renouvellement de la saison, formaient un concours prodigieux qui se réunissait à cet hermitage, que sa situation romantique au milieu des

bois rendait extrêmement agréable ; la révolution en détruisant l'église, en a ôté tout le charme ; la maison a été vendue, les carmes dispersés, et, par la cupidité du propriétaire, le bois a été défriché ; tous ces objets attrayans étant disparus, le pèlerinage a cessé.

Le vandalisme a fait disparaître jusqu'à la moindre trace de ce pèlerinage, en détruisant le monument qu'avait fait élever en 1713, l'électeur de Cologne, après la bataille de Denain.

Ce monument, consistant en une statue de l'Espérance ; placée au-dessus d'une espèce de temple ou chapelle triangulaire, composée de trois colonnes et d'un entablement d'ordre dorique reposant sur un socle solidement bâti, ce monument, disons-nous, qui avait coûté quatre à cinq mille francs à élever, que la guerre qui avait exercé ses ravages dans ses environs avait épargné, qui avait échappé aux fureurs révolutionnaires, a été livré à la destruction, pour une somme de 60 francs, compris la propriété du terrain qu'il occupait. Le monument ne manquait pas d'élégance, et quoique la figure fût peu considérable, sous le rapport de l'art, elle ne méritait pas moins d'être conservée, ne fût-ce que parcequ'elle rappelait le souvenir d'une bataille dont le succès sauva la France. M. Aubert Parent, professeur d'Architecture, nous en a conservé le dessin.

## AVRIL.

### FÊTE DE ST. DRUON.

C'est le 16 de ce mois que l'Église chôme la fête de St. Druon ou *Drogon*, patron de Sebourg, village à deux petites lieues de Valenciennes. Ce Saint, qui avait tant de dévotion qu'il fit le voyage de Rome avec des pois dans ses souliers (à ce que rapporte la tradition), avait, dit-on, le pri-

village de se trouver , en même tems , aux champs et à la ville , d'où le proverbe : *il est comme St. Druon , aux champs et à la ville.*

Mais la plus grande fête dont ce Saint ait été l'occasion et l'objet, consistait dans le pèlerinage qui avait lieu le lendemain de la Pentecôte. Ce jour - là , de grand matin , les dévots et les partisans du plaisir partaient pour Sebourg , où l'on faisait voir la *Chapelle ardente*, dans laquelle le Saint demeurait lorsqu'il était sur la terre (1). Son cénotaphe, entouré d'une grille , et surmonté de sa statue , est placé au milieu de l'église ; la statue ne s'y trouve plus.

Ce pèlerinage était autrefois fréquenté par les Tournaisiens qui y arrivaient en foule , pour rendre leurs hommages au Saint, que l'on invoquait particulièrement contre les hernies et le calcul de la vessie; les uns y allaient dans de grands chariots de campagne; les autres, plus modestes , en faisaient un objet de promenade pedestre.

Pendant toute l'année , les ouvriers (2) du même style , faisaient une bourse commune , dont l'usage était destiné à cette partie de plaisir. Le soir on les voyait revenir ayant à leur chapeau des banderolles de papier représentant l'image de St. Druon , fixée à un brin d'osier ; plusieurs tenaient en main des thyrses ornés par un bout de quelques rameaux de pervenche cueillie dans les bosquets du village. A demi-ivres , ces pèlerins chantaient quelques couplets bachiques , et ma-

---

(1) On avait placé des vitres en verre rouge , pour représenter l'incendie de cette chapelle. St. Druon avait fait vœu de n'en plus sortir ; le feu y prit , le Saint se mit en prière , la maison fut consumée , mais il n'en souffrit rien ; on lui fit beaucoup d'instances inutiles pour l'engager à occuper une autre demeure ; il fut inflexible ; on lui rebâtit alors son habitation , sans qu'il bougeât de place.

(2) De la ville de Tournai.

manifestaient leur hilarité en jetant des cris de joie qui divertissaient les spectateurs attirés pour voir le retour de la bande joyeuse ; cela ne ressemblait pas mal à une ancienne bacchanale , si ce n'est qu'il ne se commettait pas d'indécence , et qu'on n'y voyait pas de Bacchantes en fureur.

Depuis l'établissement du concordat de 1801 , cet usage a cessé. Cet acte réglant les jours de solennité , le curé de Sebourg a refusé de célébrer l'office , et surtout de faire la procession accoutumée au jour ordinaire. Alors les habitans de Tournai ont abandonné ce pèlerinage ; ils ont porté ailleurs leur dévotion. Les habitans des communes de la route depuis Tournai jusqu'à Sebourg , principalement de St. Amand , Valenciennes , Marly et Estreux , ont perdu à ce changement : de tous les étrangers qui faisaient ce *gai voyage* , les habitans de Carvin-Épinoy seuls , compatriotes du Saint , continuent de venir lui rendre des hommages.

#### DÉDICACE DES PAROISSES.

A commencer du jour de la *Quasimodo* , les paroisses de la ville célébraient , chacune à leur tour , et chaque dimanche , jusqu'à la Pentecôte , la dédicace de leur église. Ces jours-là des marchands de friandises , de sucreries , de menus jouets d'enfans , s'établissaient dans la principale rue de chaque paroisse ; c'était une espèce de foire qui offrait un but de promenade aux oisifs et de rendez-vous aux amans de la classe ouvrière ; aussi la foule s'y portait-elle avec affluence. Cet usage n'existe plus.

C'est aussi à cette époque que recommencent les fêtes de village , objet de promenade et de divertissement pour les habitans des villes , surtout lorsque le tems est assez beau pour exciter les citadins à sortir de chez eux pour aller prendre à la campagne le plaisir de la table et celui de la danse.

## MAI.

## BONSECOURS.

Le mois d'avril a anticipé sur celui-ci, relativement au pèlerinage à St. Druon. Sa fête, que l'église chôme le 16 du premier de ces deux mois, a occasionné cette anticipation; ce n'était pas anciennement un jour férié, et les tournaisiens qui formaient la majeure partie des pèlerins et des dévots à Saint Druon, avaient choisi les fêtes de la Pentecôte pour faire leur pèlerinage, parceque la saison étant plus belle, les jours plus longs, et qu'avant la révolution, les fêtes qu'on nommait d'*Ataux* (solennelles) <sup>1</sup>, telles que Pâques, Pentecôte et Noël, se chômaient pendant trois jours. Depuis quelque tems, on a repris l'usage de se reposer le dimanche et le lundi des deux premières de ces fêtes.

Ce que la révolution nous a fait perdre de ce côté-là, Bonsecours l'a gagné. Cette source de prospérité pour les campagnes situées sur la route, a été détournée aux profit des belges nos voisins, ainsi que nous l'avons dit à l'article du mois d'avril. La dévotion à Notre-Dame de Bonsecours a repris d'autant plus de force et d'intensité, qu'elle a été plus longtems comprimée; tout s'est concentré vers ce point; chaque dimanche y voit arriver de Valenciennes, de Tournai, et même de Mons, une foule de dévots qui viennent y apporter leurs vœux et leur argent.

Il y a quelques années (en 1820), on avait tenté de ramener cette dévotion parmi nous; quelques charlatans, ou peut-être quelques dévots de bonne foi, avaient cru remarquer sur un arbre de la forêt de Raismes, la figure d'une Madone, dans une excroissance extraordinaire, qu'une surabondance de sève extravasée y avait formée. L'illusion des uns avait été le partage de beaucoup d'autres, de sorte qu'il n'était presque

presque plus permis de douter que cette maladie de l'arbre ne fut une image miraculeuse de la Sainte Vierge. Nos ancêtres auraient sans doute fait bâtir autour de l'arbre une chapelle, et le pèlerinage de Bonsecours aurait éprouvé une diminution sensible, les miracles se seraient multipliés, et la foi se serait accrue en conséquence; l'affluence des dévots aurait engagé quelques spéculateurs à faire construire des maisons, lesquelles, par la suite, auraient formé un nouveau village, ou du moins un hameau, au milieu des bois; on aurait pu donner à ce lieu le nom de *Notre-Dame du Désert*, ou de *la Solitude*. (1) Malheureusement notre foi n'est plus aussi ferme qu'elle l'était il y a deux siècles; l'excroissance a été abattue, avec elle sont disparues les rétributions que retiraient quelques malins villageois qui faisaient voir cette prétendue image, et la dévotion a repris son cours vers la chapelle étrangère.

#### NOTRE-DAME DES AFFLIÉS (Estropiés).

Dans ce pays, la dévotion à la Sainte Vierge a toujours été fort grande; des chapelles étaient érigées en son honneur à presque tous les coins de rues de Valenciennes; il en existe même encore aujourd'hui quelques-unes. On peut voir une autre preuve de la généralité de cette dévotion, en récapitulant les noms sous lesquels la Mère de Dieu était invoquée, et les différens autels qu'on lui avait dressés dans cette seule ville.

A Notre-Dame-la-Grande, elle avait deux chapelles, l'une sous l'invocation de *Notre-Dame du St. Cordon*: nous verrons

---

(1) Colin de Plancy la nomme *Notre-Dame des Sept-Douleurs*; et, sur un fait véritable, il débite un roman fort piquant dont les circonstances sont toutes fausses; celui qui a écrit la prétendue lettre de Valenciennes en a imposé, en croyant faire un article intéressant de Gazette.

en Septembre l'origine de cette dévotion; l'autre dédiée à *Notre-Dame de Halle* (1), autrefois *Notre-Dame de Laken*.

A l'Hôtellerie, on invoquait *Notre Dame des Sept Douleurs*, *Notre-Dame du Puy* et *Notre Dame de Messines*.

Les confrères de la seconde faisaient un repas de corps le jour consacré à cette Madone, d'où on leur avait donné le sobriquet de *Confrères de Notre-Dame à petits poulets*. Ce repas n'était qu'une faible commémoration de l'usage où l'on était aux XII.<sup>e</sup> et XIII.<sup>e</sup> siècles de faire des concours de poésie; l'auteur de la meilleure obtenait un *Chapel* d'argent, et assistait au repas. M. Méon, garde des manuscrits de la bibliothèque du Roi, a eu la complaisance, à la prière de M. de Soleinne, de transcrire de sa main plusieurs de ces pièces, d'après les manuscrits dont la conservation lui est confiée, et de nous les envoyer: peut-être publierons-nous un jour ce petit recueil, si le tems nous permet d'en faire le commentaire. Nous reparlerons de cet usage sous le mois de septembre (2).

(1) Les confrères prétendaient avoir la vraie robe de la Vierge; chaque année, un peu avant la Procession de Valenciennes, ils allaient en pèlerinage à Halle, près Bruxelles, avec cette robe que deux confrères portaient au bout de deux bâtons. Arrivés au but de leur course, ils en revêtaient la Madone qu'on y honore, et revenaient avec la même cérémonie pour la Procession du 8 septembre.

(2) M. de Roquefort, dans son *État de la Poésie Française* aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, dit qu'on tenait à Valenciennes des *Cours ou Puy d'Amour*. Ce littérateur aura sûrement pris pour des *Cours d'Amour*, les concours de poésie dont nous venons de parler.

*Simon Leboucq*, dont les recueils historiques manuscrits offrent une source inépuisable de faits curieux pour l'histoire locale, rappelle ce qui était usité de son tems par les confrères de *Notre-Dame du Puy*, dont il fait remonter l'origine à l'an 1229: il dit que « la chapelle

*Notre-Dame de Messines* était représentée par une grande Madone placée dans le passage qui communiquait de la rue derrière-le-Paon ( des Lillois ) à la place St. Jean. La dévotion y était fort grande ; jamais son autel ne restait sans cierges allumés ; il y avait une femme dans une loge , continuellement occupée à débiter ces cierges , vivant du bénéfice que cette vente lui procurait.

*Notre-Dame aux Neiges* avait un autel au collège des Jésuites ; tous les étudiants formaient une confrérie sous le titre de *Sodalité*. Nous en parlerons en Août.

A St. Nicolas , on invoquait *Notre-Dame d'Amour* , à laquelle une confrérie des deux sexes était attachée.

Au couvent des Sémériennes ou de la Congrégation autrefois des *Jésuitesses* , et à la paroisse de St. Géry , *Notre-Dame des Anges* avait des autels. Dans cette dernière église, *Notre-Dame de Chièvres* était également honorée.

A St. Jacques , on priait *Notre-Dame de Lorette*.

Les capucins avaient érigé un autel à *Notre-Dame Auxiliatrice* ; ils avaient fait graver une image qu'ils distribuèrent aux

« était alors dédiée à l'honneur de Dieu, de la Bienheureuse Vierge, « de Saint Nicolas et de Sainte Catherine, mais qu'étant venue à « décadence, Sire Guillaume de Quarouble, prévôt, en 1407, l'a fait rétablir, etc. » Voyez l'article du mois d'Août.

Si, dans l'origine cette fête était profane, elle sera devenue par la suite, une fête religieuse ; néanmoins nous n'avons trouvé aucuns documens sur les *Cours ou Puy d'Amour* ; cependant les pièces qu'a bien voulu nous envoyer M. Méon, qui portent les unes le titre de *Servantois*, et les autres celui de *Sottes Chansons couronnées à Valenciennes*, et dont l'objet est absolument profane, ont pu faire croire à M. Roquefort à l'existence de ces Cours d'Amour. A cette époque reculée, on ne doit pas être étonné de voir l'alliance de l'amour profane et de la dévotion.

dévots, au bas de laquelle était écrite cette promesse: *Moi . . . , je me dédie, aujourd'hui et pour toujours, à Jésus et à Marie.*

*Notre-Dame du Saint Cordon* avait encore une chapelle hors de la porte Tournai, sur l'Escaut, près d'Auzin. On assure que des miracles nombreux s'y opéraient; un grand concours de peuple s'y rendait tous les jours: la foule était plus grande la veille des fêtes de la Vierge. Quelques désordres commis ayant fait de ce pèlerinage un objet de scandale, on fit murer la porte de la chapelle qui existe encore près la fosse du *Beau Jardin*. Un graveur nommé Chardenon avait consacré cette dévotion par une image représentant la Vierge, avec quelques miracles opérés par son intercession: on avait fait également fondre des médailles en étain représentant la même chose en petit. Les hommes la portaient à leur boutonnière: les femmes la suspendaient à un ruban qu'elles se passaient autour du cou.

Les Filles de St. Dominique, connues sous la dénomination des *Dames de Beaumont*, honoraient *Notre-Dame de Malaise au Bois*; une compagnie bourgeoise, connue sous le nom de *Bigornieux*, avait pris cette Vierge pour sa patronne; elle allait, chaque année à *Notre-Dame-au-Bois*, village distant de Valenciennes d'environ trois lieues, tambour battant, enseignes déployées; elle en revenait de même avec le simulacre de la Sainte Vierge, que les confrères rapportaient avec les mêmes honneurs, après la procession du 8 septembre. L'uniforme de cette confrérie était habit vert, paremens et revers blancs, veste et culotte blanches.

Les Carmes avaient, outre *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, de laquelle nous avons parlé en Mars, et *Notre-Dame du Mont Carmel*, qui était aussi honorée par les Carmes-déchaussés, *Notre-Dame du Scapulaire* et *Notre-Dame des Arbalétriers*.

Les Dominicains révéraient *Notre-Dame du Rosaire* et une *Notre-Dame de Sodalité*.

*Notre-Dame de Bonsecours* recevait des hommages à St. Vast.

Les Récollets avaient aussi *Notre-Dame des Sept Douleurs*, les Augustins, *Notre-Dame de Consolation* ; les moines de l'abbaye de St. Jean ou chanoines réguliers de St. Augustin, avaient un autel, consacré à *Notre-Dame de Montaigu*.

Pourrions-nous oublier dans l'énumération des Vierges honorées à Valenciennes, *Notre-Dame des Damoiseaux* ou de *Miracles*, dont le culte était desservi par une confrérie composée des gentilshommes de la ville, qui s'étaient séparés des confrères du Saint Cordon, en une association particulière qui prit le nom de *Confrérie des Damoiseaux* ? Les confrères portaient le ruban bleu en écharpe. Lorsqu'ils marchaient en procession, ils étaient précédés du Hérault d'armes de la ville, portant sa cotte d'armes en velours rouge, avec un lion d'or brodé, symbole des armes de la ville, qui sont de gueule, au lion d'or rampant, armé et lampassé d'azur.

Chez nos ancêtres, l'arrivée d'une image de la Vierge était un événement remarquable. Un bourgeois de cette ville, nommé *Jean d'Enghien*, joueur de hautbois, rapporta de Milan une image de de la Vierge peinte sur papier ; il l'attacha contre un pillier à la chapelle St. Pierre ; elle y resta jusqu'à ce qu'ayant fait des miracles, on lui fit une niche dans laquelle on la plaça, et on l'invoqua sous le nom de *Notre-Dame de Milan*. ( Voyez *Histoire de Valenciennes*.)

Mais celle dont le culte est le plus suivi depuis quelque tems, celle qui reçoit les hommages de tous les jours, de tous les instans, qui attire un concours nombreux, et qui réunit les vœux de toutes les classes, est *Notre Dame des Affligés*. En effet, il y a tant de cœurs affligés qu'il n'est pas surprenant

que beaucoup s'adressent à cette Vierge pour en obtenir des soulagemens ou des consolations; ces dernières ne manquent jamais d'arriver : la véritable dévotion est un baume salulaire, qui cicatrise des plaies bien cruelles.

C'est de la contrainte que le culte à éprouvé pendant la révolution, qu'est né le pèlerinage que les habitans de Valenciennes et ceux des communes voisines, font spécialement tous les vendredis à *Notre-Dame des Affligés*. Le jour du Vendredi-Saint surtout, la foule des dévots est telle, que les chemins qui aboutissent à la chapelle en sont couverts à une assez grande distance.

Les uns viennent y offrir leurs béquilles, et remercier la Sainte-Vierge des grâces qu'ils en ont reçues, ou la prier pour celles qu'ils en espèrent; les autres lui présentent des *ex voto* en cire, pour avoir été guéris des maux d'yeux; des mamelles de la même matière, pour la guérison des crevasses aux seins, ou d'autres maux plus dangereux. Parmi les dévotes se trouvent beaucoup de jeunes filles très-valides, qui viennent déposer dans le sein de la bienheureuse Vierge, leurs peines les plus secrètes.

Naguères, la chapelle qui renfermait l'image n'était qu'une simple baraque en torchis, assez grossièrement construite, et dans laquelle on ne pouvait s'introduire à cause de sa petite capacité. Maintenant c'est un bâtiment solide, couvert en ardoises, et qu'on découvre d'assez loin, étant placé sur le tertre dont il occupait depuis longtems la partie inférieure. Avant ce déplacement bien des personnes étaient obligées de s'en retourner sans avoir vu l'objet de leur dévotion.

#### DICTONS, PROVERBES, PRÉSAGES, PRÉJUGÉS.

Lorsqu'il a fait des brouillards en mars, on dit qu'il gellera à pareils jours en mai. Ce présage ne s'est pas toujours vérifié. On a également observé que lorsqu'il tombait

de la pluie le jour de la dédicace de St. Géry, il pleuvait aussi le 8 septembre, jour de la fête de la ville. Je ne pense pas que cette observation soit bien certaine, quoiqu'elle puisse s'être quelquefois réalisée.

Un présage mieux fondé, pris également de la pluie, est que, lorsqu'il en tombe le 1.<sup>er</sup> mai, les cerises manquent. Ce présage peut être vrai, parce que c'est vers cette époque que les cerisiers fleurissent, et que la pluie entraînant la poussière des étamines, le germe reste sans être fécondé, et le pédoncule tombe après s'être desséché.

Le vent du nord-est qui souffle ordinairement dans cette saison, favorise singulièrement la propagation des chenilles, parce qu'il les transporte d'arbres dépouillés, sur d'autres garnis de la plus belle verdure. Malheur au jardinier diligent qui a fait la guerre à cet insecte dévorateur avant qu'il ne soit sorti de son nid, s'il a pour voisin un paresseux qui a négligé cette pratique ! Le vent lui apportera des chenilles toutes venues, dont l'effet sera d'autant plus sensible qu'elles seront plus fortes; elles pourront commettre leurs ravages avec d'autant plus d'impunité qu'elles seront disséminées sur presque tous les arbres. Dans quelques endroits de la Lorraine, on a la sage précaution de faire veiller scrupuleusement à ce que cette destruction s'opère simultanément. Avant que les œufs soient éclos, des gardes parcourent les jardins, tiennent un registre des nids de chenilles, et si dans la quinzaine ces nids ne sont pas détruits, les paresseux paient pour chaque nid 25 centimes d'amende au profit du garde qui en fait lui-même alors l'extirpation.

Nous ignorons si le préjugé qui veut qu'on ne se fasse pas saigner en mai, ni même qu'on *prenne médecine*, parceque, dit-on, c'est s'assujettir à faire la même chose chaque année pendant toute sa vie, est borné à Valenciennes et à ses environs; mais nous savons qu'il n'y a pas de saison où nos médecins, nos chirurgiens, nos *guérisseurs prétendus* n'ordon-

nent les sangsues. Depuis l'introduction de ce remède, tous les individus de la horde attaquée de la fureur *charlatanique*, qui se croient au moins les égaux d'Hippocrate, si toutefois ils ne se regardent pas comme étant supérieurs en talent au père de la médecine, dont pourtant ils connaissent à peine le nom, usent ou plutôt abusent étrangement d'un remède bon en lui-même, mais qui ne devrait pas être ainsi appliqué *ab hoc et ab hac*, dans toutes les circonstances. Le docteur Broussais a, disent-ils, l'honneur d'avoir fait une révolution en médecine. Oui, sans doute, ne fut-ce que pour avoir donné aux charlatans un moyen de plus de tuer les malades ! Ces moyens n'étaient déjà que trop nombreux ; il suffisait d'ailleurs de l'impérialisme et de l'ignorance de ces *guérisseurs* déhontés, qui n'ont pas la moindre notion de l'action des remèdes sur le corps humain, qui ne savent ni physiologie, ni clinique, ni pathologie, ou plutôt qui emploient ces termes de la manière la plus risible, s'il était permis de rire sur une matière aussi sérieuse, dans laquelle il ne s'agit rien moins que de la vie des malades qui ont le malheur de tomber dans leurs mains cruelles.

Bientôt il sera plus sûr d'avoir recours à M. Colin, capitaine retraité, qui guérit presque toutes les maladies, par le moyen du simple attouchement, que de s'abandonner à ces *guérisseurs* ; du moins si la maladie emporte le malade, on ne pourra pas s'en prendre au remède, et on n'aura pas été tourmenté par ceux qui les appliquent (1)

(1) Voici une copie textuelle de la note déposée à la Mairie de Valenciennes, de toutes les maladies que guérit M. Colin, par le tact. Nous ne nous permettrons pas d'y rien changer :

#### ÉNUMÉRATION

*Des Plaies et Maladies que guérit, par le simple tact, M. COLIN, Capitaine retraité, Chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur.*

« Brûlures, entorses, foulures, coupures, contusions, points de côté, écorchures, morsures, piqûres, abcès, croup, fièvres, panaris,  
Plantation

## PLANTATION DU MAI.

Autrefois on plantait le Mai à la porte de quelques personnes ; cet usage avait lieu en plusieurs endroits de la France : on ne l'a pas conservé ici, mais on a celui de battre la diane devant la porte des militaires. Je crois que cela se fait partout où il y a des garnisons.

## JUIN.

## FÊTE-DIEU, SACRES.

La Fête-Dieu, dont la célébration avait été suspendue par la révolution, reprit avec le rétablissement du culte public. Cette Fête est commune à tous les pays catholiques ; mais ce que je crois particulier à cette ville, ou du moins à ce canton, ce sont les processions que les paroisses faisaient chaque jour pendant l'Octave (1). Toutes les rues par les-

« doigts blancs, maux de gorge, fluxions, maux d'oreilles, clous, « érysipèles, maux d'yeux, gouttes sercines, inflammations, palpitations de cœur, rhumatismes.

« *Nota.* En ayant recours, dans le principe, au procédé sus-énoncé, les douleurs cessent à l'instant, et la guérison est prompte. »

Si la découverte de M. Colin se vérifie, il sera assez piquant de voir un docteur sans doctrine, faire, avec ses deux doigts (c'est bien le cas de dire, qu'il a sa science dans les doigts), une révolution en médecine, bien autrement importante que celle attribuée à M. Broussais, puisqu'il ne s'agit rien moins que de rendre inutiles toutes les drogues, tous les médecins, tous les apothicaires, tous les guérisseurs ; et, pour le peu que M. Colin étende le domaine de ses découvertes, on pourra même se passer de chirurgiens ; on devra seulement prier cet ancien militaire de ne pas faire trop d'élèves à la fois, afin de ne pas réduire de suite à la mendicité les suppôts d'Hippocrate et de Gallien.

(1) Il y avait sept paroisses à Valenciennes ; le jour de l'Octave, on célébrait le Sacre dans toutes les églises.

quelles la procession devait passer , étaient pavoisées de tapis; le passage était en outre orné de guirlandes de verdure mêlée de fleurs; quelquefois elles étaient entièrement composées de bleuets. Ces guirlandes s'appelaient *Croisures*, parce qu'elles s'attachaient aux croisées du premier étage, d'une maison à l'autre, en traversant la rue au-dessus de laquelle elles formaient une espèce de voûte. De distance en distance, on y suspendait des *Flonquarts* (1), sortes de couronnes faites de brins de paille enfilés les uns au bout des autres, en plaçant entre chacun un petit morceau arrondi de drap écarlate. Ces espèces de chapelets, qui pouvaient avoir trente à quarante centimètres de longueur, se plaçaient autour d'un cerceau. A leur extrémité inférieure étaient suspendus des morceaux de verre tellement mobiles, que le moindre vent, en les agitant, leur faisait former une sorte de carillon qui n'était pas désagréable. Des reposoirs étaient établis de distance en distance, pour y donner la bénédiction (2). Ces processions se nommaient *Sacres* (*Sac* en langage du pays). La Fête-Dieu se nommait le *Grand Sacre*.

Les habitans de la rue Delsauch (3) se distinguaient, à cette

(1) Du mot *flonquer*, qui signifie *plonger*, parceque ces espèces de couronnes attachées aux *Croisures*, semblent plongées dans l'air ambiant.

(2) On plaçait une couronne de fleurs, surtout de roses, sur chaque reposoir; lorsque le prêtre avait donné la bénédiction, il échangeait la couronne qui était placée sur l'Ostensoir, et ainsi d'autel en autel; ces couronnes se gardaient précieusement toute l'année, par celui qui avait fait les frais du reposoir.

(3) Cette rue, à la restauration, prit le nom de *Rue-Royale*, à cause de l'enthousiasme que les habitans témoignèrent à la rentrée des Bourbons, enthousiasme, au reste, que toute la ville partageait si bien, qu'il serait difficile de dire quel est le quartier qui manifesta sa joie avec le plus d'effusion. Le nom de *Rue Delsauch*, est consacré par l'histoire; ses habitans ont de tout tems joué un

époque, en faisant un autel à double face, composé uniquement de fleurs de la saison, les moins susceptibles de se faner.

Ces processions commençaient le vendredi, lendemain de la Fête-Dieu, et continuaient toute la semaine. Le jeudi suivant, jour de l'Octave, s'appelait le *Jour de tous les Sacres*. Chaque paroisse faisait une procession particulière sur son territoire, mais la tournée n'était pas aussi étendue que le jour du *Sacre* particulier.

Quelques communautés religieuses faisaient aussi séparément leur *Sacre*, tandis que d'autres assistaient à celui de leur paroisse.

Chaque procession était accompagnée et suivie d'un concours prodigieux; on peut dire avec raison que l'Octave de la Fête-Dieu était une fête générale pour toute la ville, principalement pour la paroisse qui faisait son *Sacre*. On invitait à venir la voir, celles de ses connaissances qui demeuraient dans les quartiers où la procession ne passait pas; c'était une occasion de rapprochement.

Ces fêtes ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois; le peuple a changé; il n'est plus aussi gai, ni aussi sociable qu'il était à cette époque: la révolution a répandu sur son caractère une teinte plus sévère; les ouvriers même se sont livrés à des amusemens auxquels leurs femmes et leurs enfans ne sont point appelés.

grand rôle, lorsqu'il s'agissait de fêtes. Voyez *D'ulreman, Histoire de Valenciennes*.

Quelques-uns prétendent que l'étymologie de ce nom vient de ce que la Rhonelle faisait un *Saut* ou *Cascade*; je pense qu'il vient d'un *Saule* ou d'une *Sautsaie* qu'il y avait autrefois en cet endroit; je me fonde sur ce que le mot *Saut* est masculin en patois comme en français, et que ce genre ne prend jamais l'article *del*, au lieu que le mot *Saule* est féminin en patois, *eune Sau, del Sau*, un Saule, du Saule.

*FEUX DE ST. JEAN ET DE ST. PIERRE.*

Le feu qu'on allume le jour de la Saint Jean n'est pas absolument un usage local ; il a lieu en plusieurs endroits de la France. Anciennement, à Paris, ce feu s'allumait la veille. Celui de la Saint Pierre est plus restreint ; nous le croyons assez peu répandu.

En Flandres, on ne fait pas de feux ce jour-là, mais on étend au milieu de la rue des tapis sur lesquels les enfans répandent des fleurs, ce qu'ils appellent *l'autel de Saint Pierre* ; ils demandent aux passans de quoi l'entretenir ; et en reçoivent quelques pièces de monnaie qu'ils emploient en friandises.

Cet usage commence à s'établir à Valenciennes ; mais au lieu de tapis étendus à terre, ce sont des pyramides élégantes, élevées au milieu des rues, formées de guirlandes de fleurs attachées à des linges bien blancs, et garnies de chandelles qu'ils allument lorsque la nuit arrive.

---

**JUILLET.**
*FÊTES DES DENTELLIÈRES.*

Lorsque le commerce de dentelles de Valenciennes trouvait des débouchés, cette fête était fort brillante ; maintenant elle se réduit presque à rien ; à peine en parle-t-on. Le nombre des dentellières, qui ont Sainte Elisabeth pour patronne, diminue chaque jour en raison de ce que l'usage de ces superbes et trop chers ornemens se trouve restreint. Les brodeuses paraissent leur avoir succédé ; elles sont en grand nombre, mais elles n'ont pas la même patronne (1). Cette dernière branche

---

(1) La broderie n'est pas une industrie locale, comme l'est celle des dentelles de Valenciennes, qui ne peuvent se fabriquer ailleurs qu'en cette ville.

d'industrie a gagné jusque dans les campagnes, et, avec elle, le luxe s'y est introduit. Il faut voir ces ouvrières aux fêtes de Saint-Saulve et de Marly, avec quel luxe elles sont parées : chez plusieurs cette parure n'est qu'extérieure ; toutes les parties de l'habillement n'y correspondent pas, et les lundis ces robes et ces fichus élégans se mettent en gage, pour se procurer de quoi acheter du pain ce premier jour de la semaine.

Les dentelles faites à Lille et à Arras, sont à si bon marché, qu'elles ont nécessairement contribué à diminuer l'usage de celles de Valenciennes. L'introduction des tulles en coton, a porté le dernier coup à cette fabrique, et a nuï même beaucoup à celles de Lille et d'Arras. Lors de la réunion de la Belgique à la France nous avons été inondés de dentelles de Malines ; ces chiffons, aussi peu solides qu'ils sont brillans, ont fait changer d'objet à la mode, qui ne se nourrit que de changemens ; d'un autre côté la facilité d'introduire en France des tulles anglais qui sont à vil prix, achèvera de détruire cette belle fabrique, et par-là beaucoup de personnes du sexe de cette classe seront forcées, lorsque leur travail ne suffira plus pour s'entretenir, d'embrasser un état moins honnête pour pouvoir satisfaire à la passion immodérée qu'elles ont contractée pour la parure ; il est vrai que le bon marché des étoffes en coton favorise singulièrement ce goût désordonné ; nous pensons que l'abus que nous déplorons, n'est pas restreint à cette ville.

#### MARIE AU BLÉ.

Le lundi qui suit la fête de Sainte Véronique, patronne des fileuses et des mulquiniers, les porte-faix (1) de la halle

---

(1) On les appelle *Porte-Sacs*. La jeune fille était quelquefois nommée *la Mariée au Blé* ; elle recevait du Magistrat, pour son salaire, 60 sous, monnaie de Haynaut, faisant 37 sous, 6 deniers tournois.

Le blé choisissent une jeune fille qu'ils revêtent d'un habillement blanc, garni de rubans roses; un garçon de fête, habillé de même, conduit la jeune fille; plusieurs musiciens costumés les accompagnent, et parcourent la ville, en dansant le menuet, la matelotte, l'allemande, même la valse. L'un des garçons de fête porte un plat garni d'une serviette blanche, dans lequel sont les prémices du froment de l'année. Ces danses ambulantes durent toute la huitaine; le dernier jour ils vont à la fête de Marly, village aux portes de la ville; là, ils dansent encore en observant les mêmes cérémonies.

Pendant cette course dansante, celui qui est chargé de présenter le nouveau blé, reçoit des rétributions plus ou moins amples; dont le produit leur sert à payer l'habillement, le salaire de la fille, et à se divertir.

Autrefois le produit de cette générosité était considérable, maintenant il se borne à peu de chose. On assure qu'en 1822, les *Porte-Sacs* ont été obligés de remettre à la masse, de sorte que la fête n'a pas eu lieu l'année suivante. Il est à croire que cet ancien usage ne trouvant plus l'aliment qui lui convient, tombera comme beaucoup d'autres (1).

Il y a un siècle, les filles des halliers, briguaient l'honneur d'être la *Marie au Blé*; la plus belle et la plus vertueuse avait la préférence. Aujourd'hui, elles sont presque toujours laides. Quelques abus s'étant introduits (où ne s'en foure-t-il pas?), les mères n'ont plus permis à leurs filles de courir ainsi les rues et les cabarets pendant huit jours, avec sept à huit hommes: on a dû choisir parmi les filles de la lie du peuple, et même dans une classe inférieure encore.

On ne sait rien sur l'origine de cette cérémonie, dont on ne trouve de trace dans les registres du Magistrat de Valenciennes qu'à la date de 1685; quelques uns la regardent comme

---

(1) La *Marie au Blé* n'a pas reparu en 1824.

un reste du paganisme ; nous ne la croyons pas aussi ancienne ; néanmoins les historiens ne nous apprennent rien à cet égard , et la tradition est également muette sur cette origine.

#### FÊTE DES FILEUSES.

La fabrication du fil propre à faire la batiste et les belles dentelles de Valenciennes (1), formant la principale branche d'industrie de cette ville , la fête des fileuses était autrefois l'une des plus suivies et des plus généralement chômées. Fileuses, fabricans, marchands de fil et de batistes, tous avaient adopté Sainte Véronique pour leur patronne. Mais depuis quelque tems , et surtout depuis la révolution , cette fête est presque nulle ; l'introduction des filatures de coton ne contribue pas à relever cette industrie locale.

Cette branche d'industrie , concentrée dans l'espace de quelques lieues , est une des plus belles qui existent. Le sol fournit la matière première et les ouvriers pour la confectionner : ses produits trouvent des consommateurs dans l'univers entier.

Le mulquiner de la campagne peut cultiver le lin , lui faire subir toutes ses préparations , le filer , le tisser , sans presque sortir de chez lui ; la seule démarche qu'il ait à faire est d'apporter ses toiles à la ville voisine , où des négocians les achètent écrues , les font blanchir , préparer , et les expédient. Cette branche , dont le produit comme on voit , est indigène , occupe une population immense , sans avoir l'inconvénient des manufactures dont les ouvriers travaillent pour un seul maître , dans un même local , et dans lesquelles ceux

(1) Le fil propre à fabriquer les dentelles s'envoyait à Anvers pour être blanchi ; le blanchisseur Dupuis avait trouvé le secret de le blanchir aussi bien qu'on le fesait dans cette ville belge , et éparquait , par ce moyen , le tribut qu'on payait à l'étranger , et des formalités gênantes pour l'aller et le retour ; mais il ne fut ni récompensé ni encouragé.

qui contribuent à lui accumuler des richesses, n'ont que l'indigence en partage, et la mendicité pour perspective, lorsque la vieillesse vient les accabler d'infirmités (1).

#### A FÈVES!

Lorsque le jour de la fête des fileuses est arrivé, les enfans, qui sont à peu près les mêmes partout, forment des chapelets avec quelques fèves de marais; ils y attachent une épingle recourbée, et les accrochent subtilement, par derrière, aux vêtemens de ces ouvrières, qu'ils poursuivent ensuite en criant à *fèves!* à plusieurs reprises. Ils donnent à entendre par-là que la bonne chère des fileuses se bornera, pour leur fête, à se régaler d'un plat de ce légume, qui est alors au prix le plus bas.

Les fileuses de la fameuse rue du Bois, se réunissaient autrefois à celles de la rue de la Wédière, pour dresser dans cette dernière un trophée composé de tous les instrumens de leur travail, accompagnés de branches de verdure et des fleurs champêtres de la saison; on y lisait des devises qui, toutes, excitaient au plaisir; il y en avait même, dont le sens équivoque, tiré des termes du métier, présentait à ceux qui comprenaient le patois du pays, des phrases un peu gaies.

---

## AOUT.

### NOTRE-DAME AUX NEIGES.

Autrefois les écoliers des jésuites, en commémoration de

---

(1) La seule chose pour laquelle nous restons tributaires de l'étranger, c'est de renouveler la semence que l'on tire de Riga, la Cazaude ( sorte de potasse ), et le bleu qu'on tire de Saxe. Encore, cette espèce de bleu se fabrique-t-elle maintenant à Valenciennes même.

*Notre-Dame aux Neiges*, (1) allaient à Bonne Espérance, en procession, avec la croix, les bannières de chaque classe et le simulacre de la Sainte Vierge; une musique composée d'instrumens à vent les accompagnait, une messe solennelle était chantée dans l'église des Carmes où l'image de la Sainte-Vierge restait déposée jusqu'au dimanche suivant. Le même cortège allait la reprendre avec les mêmes cérémonies. Les régens et les premiers de chaque classe dinaient au couvent où les carmes avaient soin de leur préparer un festin; mais la révolution, comme nous l'avons dit à l'article du mois de Mars, est venue détruire cet usage.

La première cause de ce pèlerinage, fut une image de la Vierge que des écoliers, à la demande de leurs régens, attachèrent à un chêne isolé, dans un carrefour, au milieu du bois de Rairmes. Les PP. jésuites, donnèrent à cette image le nom de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, d'où cette partie de la forêt retint le même nom, et bientôt la coutume d'y aller en pèlerinage s'y introduisit. Les PP. jésuites y firent aller chaque année leurs écoliers, en cortège, comme nous venons de le dire, et l'affluence des pèlerins devint si grande, qu'on vit s'élever une église qui fut consacrée, comme le dit Doultreman, le 10 septembre 1629, par Paul Boudet, évêque d'Arras: on y comptait quelquefois jusqu'à quatre mille âmes.

Avant de partir de la ville, le cortège s'arrêtait sur la place vis-à-vis de la chapelle de St. Pierre, où l'on bénissait sept cierges donnés par le Magistrat. La cérémonie faite, la proces-

(1) Ce nom vient de ce qu'un seigneur romain ayant eu révélation de bâtir une chapelle sur le mont Esquilin, dans un endroit qu'il verrait couvert de neige, on en trouva effectivement une grande place couverte, dans un tems où la chaleur était insupportable. Les jésuites avaient établi une confrérie dont tous les eccliers étaient membres.

sion poursuivait sa route : deux échevins et un greffier l'accompagnaient à pied jusqu'à l'église de Bonne-Espérance.

Pour consolider cet établissement, Philippe, duc d'Arschot, prince d'Arenberg, propriétaire de cette forêt, donna aux PP. carmes de Valenciennes une certaine portion de terrain qu'il fit entourer de murailles, et y fit bâtir des cellules dont ces religieux prirent possession le 5 août 1633, jour anniversaire du placement de l'image de la Vierge. Cet établissement devint par-là une succursale du couvent de Valenciennes.

#### PÉLERINAGE A ST. ROCH.

Le dimanche qui suivait la Fête de *Saint Roch*, que l'église célèbre le 16 août, les habitans de Valenciennes avaient coutume d'aller en pèlerinage à une petite chapelle située sur la rive gauche de l'Escaut, tenant presque aux glacis de la fortification, hors la porte de Mons, vis-à-vis de l'endroit où se trouve maintenant le cimetière commun, sur le bord opposé de la rivière.

Pendant la neuvaine de cette fête, surtout les dimanches, un concours prodigieux s'y rendait dès le grand matin.

Ce Saint était principalement invoqué contre la peste; une chapelle avait été bâtie pour l'usage d'un hôpital de pestiférés qui s'y trouvait établi à cause de la peste de 1555 : elle fut bénite et dédiée à *Saint Roch*, à *Saint Macaire* et à *Saint Charles Borromée*, trois saints que l'on prie ordinairement pour être guéri ou préservé de ce fléau.

La révolution fit aussi cesser ce pèlerinage, et la chapelle ayant été détruite par le bombardement de 1793, si fatal à toutes nos églises dont les clochers servaient de point de mire aux assiégeans, qui ne craignoient pas plus d'attaquer la maison de Dieu que celles des particuliers; ce pèlerinage, disons-nous, qui avait perdu par-là son principal attrait, a été abandonné, et ne s'est pas rétabli.

## FÊTE DE L'ASSOMPTION.

Une cérémonie qui avait lieu le 15 août, et que nous avons vu pratiquer, avait cessé avant la révolution, on ne sait trop pourquoi.

Ce jour-là, les jeunes filles du faubourg de Cambrai venaient, au commencement de la grande messe qui se disait à la chapelle de *Notre-Dame du Puy*, placée dans l'église paroissiale de la Chaussée, offrir un cierge et une gerbe de blé de la nouvelle récolte.

Le matin, une députation des confrères allait, avec la musique, chercher les jeunes filles qui devaient porter le cierge : on jouait des fanfares à la porte de toutes celles qui devaient faire partie du cortège, et on déjeunait chez la porteuze du cierge.

A l'heure fixée, ces jeunes filles, accompagnées de quelques jeunes hommes destinés à porter la gerbe à tour de rôle, venaient du faubourg en procession, jusqu'à la paroisse.

Cette gerbe était composée d'épis artistement rangés en forme de pomme de pin. Le dimanche suivant, à l'issue des vêpres, on la vendait au profit de la confrérie ; elle contenait cinquante et quelques litres de blé froment.

## FÊTE DE ST. LOUIS.

Le 25 août, jour de *Saint Louis*, patron des perruquiers, on ne sait trop pourquoi, mais plus justement celui des pauvres, était une fête pour ceux des hospices : on leur donnait ce jour-là une récréation. Le Magistrat se transportait à la chapelle de l'hospice général que l'on ornait de rameaux entrelacés de guirlandes de fleurs. Des bancs garnis de drap bleu et rembourés, y étaient apportés pour l'usage des Magistrats et de leur suite ; des tapis fond bleu, parsemés de fleurs de lys et d'LL couronnées, de couleur jaune, or-

naient le chœur de la chapelle; les musiciens de Saint Pierre exécutaient une messe solennelle, à grand chœur et à grand orchestre, terminée par un *Te Deum* en faux bourdon.

Cet usage n'a pas repris à la restauration, probablement parceque le salut en musique, fondé par le Magistrat, ayant été aboli, les biens vendus, les musiciens dispersés, tout espoir d'émulation était détruit; il n'y a pas d'apparence qu'il s'en forme jamais de nouveau.

Il est vrai que la ville ayant accordé des pensions à de jeunes musiciens, il semble que l'émulation devrait renaître; mais ce bienfait, louable par ses motifs, ne suffit pas pour faire des musiciens, par la raison que c'est un bienfait isolé, qui ne peut profiter qu'à un seul, qui se gardera bien de revenir végéter tristement dans son lieu natal; de sorte que la ville ne peut retirer aucun avantage de cette générosité: ceux qui en profitent ne viendront jamais y exercer les talens dont ils doivent la perfection à la munificence de ses magistrats, qui leur ont procuré les moyens de les acquérir, au lieu que le salut de Saint Pierre était utile à presque tous les musiciens qui y trouvaient une rétribution journalière, et procurait des jouissances quotidiennes à ceux des habitans qui voulaient les entendre.

---

## SEPTEMBRE.

### *SAINTE GILLES.*

Ce Saint est le patron de la ville; sa statue était autrefois à la Fontaine de la porte de Cambrai (1) qui lui était consacrée. La veille de sa fête, qui arrive le 1.<sup>er</sup> septembre, on sonnait, depuis midi jusqu'à une heure, la grosse cloche de Notre-Dame-la-Grande, en commémoration de ce qu'à pareil jour

---

(1) Muotenant de Favers.

de l'an 1008, un ermite habitant un ermitage près Fontenelles, avait annoncé aux habitans de cette ville qu'il fallait jeûner et prier, afin d'obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge, d'être délivré du fléau de la peste qui les tourmentait. Cette sonnerie s'appelait le *Long Coup*.

Ce jour-là même, on mettait le tonneau en perce, et on plaçait le jambon sous le robinet, afin de le préparer à être dessalé, et de pouvoir offrir à ses hôtes de la bière tirée en plein tonneau, et au déjeuner, la fine tranche de jambon.

#### PROCESSION DE VALENCIENNES.

Cette procession fut établie en reconnaissance de la faveur d'un cordon précieux dont la Sainte Vierge entoura la ville, à l'époque dont nous venons de parler, pour la délivrer de la peste.

Le Magistrat assistait en corps à cette procession; les prélats des abbayes environnantes y marchaient en grand appareil, la crosse en main, la mitre en tête, et revêtus de leurs habits pontificaux, chargés d'une riche broderie. Les corps de métiers avec leurs insignes, les ordres mendiants, les pauvres des hospices, le clergé réuni des paroisses de la ville et des environs, faisaient partie du cortège. Les châsses contenant les reliques des saints, y arrivaient de toutes parts; une confrérie du Saint Cordon fut formée; les confrères prirent le surnom de *Royés*, d'un ruban rayé qu'ils portaient sous une espèce de dalmatique.

Par la suite, lorsque la confrérie fut assez riche, elle fit faire une Châsse superbe (1) pour y déposer la précieuse relique; c'était un véritable chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de

---

(1) Cette Châsse se nommait *fierte*, du latin *feretrum*. On donnait aussi généralement ce nom aux châsses en forme de coffre, à cause de leur ressemblance avec un cercueil.

ciselure , dans lequel l'art surpassait la matière. Les confrères, pieds-nus, la portaient dévotement à cette procession ; ceux qui l'accompagnaient, hommes et femmes, qui étaient dans l'intention de relayer les porteurs dans le tour *extrà muros*, suivaient également pieds-nus.

Aujourd'hui la Châsse n'existe plus ; mais la procession est rétablie , quoiqu'avec bien moins de pompe qu'avant la révolution. Plusieurs causes concourent à rendre cette procession moins brillante : 1.<sup>o</sup> les abbayes sont détruites , par conséquent plus d'abbés , plus de châsses provenant de leurs abbayes ; 2.<sup>o</sup> les religieux mendiants étant supprimés , le cortège est moins nombreux ; 3.<sup>o</sup> les châsses des saints reposant en assez grand nombre dans les paroisses et dans les prieurés des environs , ont été également détruites (1) ; 4.<sup>o</sup> les corps de métiers ayant été supprimés, leurs insignes ont été brisés ; 5.<sup>o</sup> un assez grand nombre de confréries qui assistaient à cette procession ont également cessé d'y paraître. Nous parlerons plus bas d'une sixième cause.

Un usage assez singulier, qui distinguait autrefois cette procession , était d'y voir figurer sept jeunes garçons dansant dans des cercleaux ; c'était probablement une représentation des sept planètes se mouvant dans leur orbite. On payait à ces enfans trois livres quinze sous tournois pour leur salaire.

Le dimanche avant la procession , les ordres mendiants allaient chercher les châsses des saints reposant en l'abbaye de Vicoigne ; les religieux les portaient sur leurs épaules , excepté celle de Sainte Cordule , qui ne se laissait traîner que par des chevaux ; on les déposait à l'église de Notre-Dame-la-

---

(1) La plupart de ces riches dépouilles ont moins offert des ressources à l'état qu'elles n'ont servi à faire la fortune de quelques fripons hardis , qui se sont enrichis par cette honteuse spoliation.

Grande, où une garde prise dans les compagnies bourgeoise veillait à leur conservation.

Le 8, jour de la Nativité de la Sainte Vierge, la procession partait de l'église, et se mettait en marche vers dix heures du matin; elle parcourait les rues en passant sur la grande place, depuis l'église jusques hors de la première enceinte de la ville. Arrivée près de la fontaine St. Gilles, les châsses étaient déposées sur des tréteaux arrangés pour les recevoir; une tente dressée près de la fontaine, contenait des rafraichissemens pour le Magistrat et les abbés.

La procession arrivée à ce rendez-vous, quelques personnes prenaient des châsses, qu'elles promenaient à une assez grande distance à l'extérieur de la ville, en faisant le même tour que la tradition attribuait au Cordon, et chantant le *Veni Creator*, les Litanies des Saints, et en rentrant en ville, le *Te Deum*. Les compagnies bourgeoises, divisées entre les cinq portes, faisaient aussi le tour par détachement; celle des *Puchots* (puceaux), à cheval, y accompagnait la chasse du Saint Cordon pendant toute cette promenade qui était de deux lieues au moins (1). Un dîner était préparé à Saint Roch, pour les confrères du Saint Cordon, et les trois Magistrats nommés pour accompagner la chasse: quelques autres encore participaient à ce repas.

Pendant ce dîner, le Saint Cordon était déposé dans la chapelle St. Roch, en commémoration d'une autre délivrance de la peste arrivée en 1555.

(1) On prétend qu'elle était autrefois beaucoup plus longue, et qu'elle allait au-delà de Fontenelles, où l'on voit encore une chapelle sur le chemin vicinal qui conduit à Maing, éloignée de près d'une lieue; mais cette opinion n'est fondée que sur la tradition qui veut que cette chapelle soit bâtie sur l'endroit même où la Sainte Vierge apparut à l'ermite.

Les *Puchots* (Puceaux) allaient à la découverte de droite et de gauche, en mémoire de ce que leurs ancêtres avaient repris le précieux Cordon, sur des brigands qui s'en étaient emparés.

Le même jour, à quatre heures de l'après-midi, la procession se remettait en marche, et revenait sur ses pas dans le même ordre que le matin, pour rentrer à Notre-Dame, où les châsses restaient déposées pendant la neuvaine. C'est là que les dévots allaient les reprendre, pour faire le tour de la procession tant en ville qu'*extrà muros*.

On sent bien que cette procession était l'objet d'une grande fête pour la ville, à qui elle coûtait beaucoup (1); mais elle profitait à une infinité de monde, sans compter l'augmentation considérable des produits de l'Octroi. Le Magistrat payait avec du vin ceux qui y avait assisté. Les abbés, outre le repas qu'on leur donnait, recevaient également une rétribution en cette boisson, ainsi que les communautés religieuses assistantes et autres qu'on avait coutume de rétribuer.

La veille de la solennité, les confrères du St. Cordon, à la sortie des premières vêpres, se rendaient à l'hôtel-de-ville, pour goûter le vin, et participer à une distribution de dragées dont quelques enfans profitaient.

Les confrères de St. Jacques se réunissaient dans une maison située en face de l'hôtel-de-ville, portant pour enseigne l'image de leur patron (2). Les deux confréries s'envoyaient réciproquement du vin, et les confrères se portaient la santé

(1) Il se distribuait à cette époque 292 lots ( 584 bouteilles ) de vin aux assistans à la procession; les villageois recevaient un salaire pour la peine qu'ils s'étaient donnée d'apporter en ville les châsses de leurs paroisses.

(2) Cette assemblée des confrères, se faisait en conséquence d'une disposition de Grégoire *Doutreman*, qui mit pour condition, en  
les uns

les uns des autres. Le valet de la confrérie portait deux aiguères en argent, attachées à une nappe placée sur ses épaules. Ces aiguères contenaient le vin qu'ils étaient chargés de porter aux confrères de St. Jacques.

Quelque tems avant la révolution, des chars de triomphe terminaient la marche de cette procession. L'un des chars portant la Sainte Vierge entourée d'un chœur d'Ange qui chantaient ses louanges, tenant en main des rameaux de laurier-cerise (*Prunus lauro-cerasus*), dont le large et brillant feuillage était parsemé de petits fragmens de feuilles d'argent, et tenant de l'autre le cordon qui allait de main en main aboutir à l'ermite placé au bas du char, avec des enfans de l'un et de l'autre sexes, représentant le peuple de Valenciennes; il chantait un cantique de reconnaissance à la Vierge; le peuple répétait le refrain: les Anges mêlaient leurs voix à ce concert. Une jeune fille, réunissant à la modestie la plus belle figure et l'agrément de la voix, représentait la Sainte Vierge. Il est quelquefois arrivé que cette jeune fille jouait un autre rôle qui, plusieurs fois répétés, dégoûta les parens qui ne permirent plus à leurs enfans de remplir un personnage qui leur devenait si funeste, et les chars cessèrent d'avoir lieu; néanmoins, après la reprise de la ville sur les autrichiens, on vit encore de ces chars; on n'a pas appris qu'il en fut résulté rien de désagréable pour les jeunes personnes qui en firent l'ornement (1).

---

arrentant cette maison, que le banquet des confrères s'y ferait le 8 Septembre, à charge par eux de donner à l'occupeur une *demi-cuuelle* de viande.

(1) Longtems avant la révolution, cette procession qu'on qualifiait de *dévot* et de *solennelle*, avait cessé de mériter la première de ces dénominations par l'indécence avec laquelle se comportaient quelques-uns de ceux qui faisaient partie du cortège; elle est revenue maintenant à sa première décence; ce qu'elle a perdu en pompe, elle l'a regagné en dévotion; on a senti qu'on ne pouvait apporter un sentiment trop religieux dans l'exercice du culte.

## JEAN DE NIVELLES.

Chaque compagnie bourgeoise avait un fou qu'on nommait *Jean de Nivelles*. C'était un homme habillé comme on représente *Momus* ou *la Folie*, avec des grelots à son bonnet et à sa jaquette ; il était monté sur un cheval marin, ayant une queue assez longue, avec laquelle il écartait la foule des enfans qui lui formaient un nombreux cortège.

Ce personnage burlesque était armé d'une arquebuse remplie de son, qu'il soufflait dans le sein des personnes du sexe, ou au nez de sa bruyante suite, lorsqu'elle devenait trop importune. Cet usage avait cessé avant la révolution. On le voyait au mois de septembre, lors de la fête de la ville. Il recevait un salaire du Magistrat pour faire la police aux jeux des archers et des arbalétriers.

Il lui arrivait quelquefois de refuser de marcher à la procession du 8 septembre ; alors, on le remplaçait par un Pygmée représenté par un homme contrefait, coiffé d'un chapeau pointu, et vêtu d'un habit chamarré de rubans de diverses couleurs.

## ARMES DE LA VILLE.

La procession est close par la représentation des Armes de la ville, c'est-à-dire par un Lion et deux Cignes. Sur le Lion est à cheval un petit garçon habillé à la hussarde, le sabre en main ; deux petites filles sont assises sur le dos des Cignes ; elles sont fort bien habillées et tiennent pour guides des cordons auxquels sont attachés des grelots. Les porte-faix promènent ces enfans ainsi accoutrés par la ville pendant quelques jours, et les font danser de distance à autre, lorsqu'ils prévoient pouvoir tirer quelques pièces de monnaie des curieux.

## FÊTES CIVILES.

A cette fête religieuse se joignaient des fêtes civiles : c'était des jeux de balle, des courses de bague établies en faveur

des *Puchots*, nom que l'on donnait aux habitans des faubourgs; ils étaient vêtus en cheveu-légers, en mémoire de ce que leurs prédécesseurs, selon la tradition, avaient, armés de fourches, poursuivi les brigands qui avaient enlevé la Chasse du Saint-Cordon, la leur avaient reprise, et tué leur chef, nommé *Van Een*, et par corruption *Anéen*. Cet acte de bravoure fut récompensé par le Magistrat, qui institua ces courses de bague, pour en perpétuer la mémoire.

Le 9 septembre, la statue de *Van Een* était plantée sur l'Esplanade, tournant sur un pivot; elle tenait de la main droite un écusson, à la partie supérieure duquel étaient placées des bagues qu'il fallait emporter la lance au poing, à course de cheval; de la gauche, *Van Een*, tenait un fouet duquel il frappait le maladroit qui, n'atteignant que l'écusson, faisait tourner la statue sur son pal. Ces courses furent interrompues pendant un certain tems, mais on les renouvela en 1669, et elles furent abolies à la révolution, époque à laquelle on a brûlé la statue de *Van Een*, parce qu'on a cru y remarquer quelques traces de féodalité. Cette statue était l'ouvrage de Gillis, fameux sculpteur, sur lequel on trouvera des renseignemens dans *la Biographie Valencenoise*. Cet artiste y avait déployé beaucoup de talent. On a tenté, en l'an 9 de la république, de rétablir cet usage, mais sans succès; la nouvelle statue n'était qu'une mauvaise caricature qui n'a attiré les regards de personne.

#### NOTRE-DAME DU PUY.

Nous avons parlé, au mois de Mai, de cette Notre-Dame : nous allons entrer dans quelques nouveaux détails à ce sujet (1).

---

(1) Nous avons oublié, dans l'énumération des Vierges honorées à Valenciennes, de parler de *Notre-Dame de la Chaussée*, dont l'église, dédiée à la Ste. Vierge, prit ce nom, parce qu'elle fut établie sur la Chaussée qui conduisait à Famars.

Dans cette paroisse, il y avait une Vierge invoquée sous le nom de *Notre Dame de la Merci*, ou de la Rédemption des captifs, ainsi que *Notre-Dame du Puy*, objet de cet article.

La fête de la confrérie arrivait le dernier dimanche de septembre.

La veille ou quelques jours auparavant, on réglait les affaires de la confrérie ; on pourvoyait aux places vacantes, s'il s'en trouvait.

Cette confrérie ne se bornait pas à des actes de dévotion ; elle venait aussi au secours de ceux de ses membres qui devenaient pauvres, soit par *infortune*, *pertes*, *vieillesse* ou *débilité*, dit le règlement ; les confrères et les consœurs devaient leur donner chacun six deniers par mois ; le jour de la fête, les *quatre princes* leur envoyaient une *honnête écuelle de viande*.

La veille et le jour de la fête, la majeure partie des confrères allaient, accompagnés de la musique, prendre les religieux carmes ou autres, à leur choix, pour chanter les vêpres la veille, et le lendemain dimanche la grand'messe, et pour accompagner la procession. Après cette cérémonie religieuse, on retenait deux des religieux au dîner, et l'on donnait viogt sous tournois à chacun de ceux qui composaient le reste de la communauté.

Le dîner achevé, ceux des confrères qui s'étaient préparés au concours, récitaient les vers qu'ils avaient composés à l'honneur de la Vierge. Celui qui remportait le prix, obtenait une couronne d'argent fin, pesant une once et demie ; le second un *cappiel* aussi d'argent, pesant quinze estrelins, et à tous les autres ayant fait pareil acte de rhétorique, deux lots ( quatre pintes de Paris ) de vin, pour eux récréer (1).

Ces concours qui avaient encore lieu du tems de Simon Leboucq, avaient cessé depuis long-tems ; le repas seul était conservé.

---

(1) Simon Leboucq, *Annales ecclésiastiques*, manuscrites, p. 444.

Selon Jacques - Michel *Duforest*, pasteur du Béguiouage de Valenciennes, prince et confrère de *Notre Dame du Puy*, chaque année on invitait par des affiches tous les *poètes rhétoriciens* de la ville, à composer quelques pièces de leur façon à l'honneur de la *Vierge du Puy*: une des obligations qui leur étaient imposées, consistait à parler de son Assomption dans l'un des couplets; ces pièces devaient être remises la veille, avant le soleil couchant.

Nous avons dit au commencement du mois de Mai, que cette fête parement religieuse était un faible reste des *Cours ou Pays d'Amour*, qui avaient lieu aux 12.<sup>e</sup> et 13.<sup>e</sup> siècles, à Valenciennes, que *Rocquefort* a publié quelques *sottes chansons* couronnées en cette ville, sans donner aucun détail à ce sujet; M. de Marchangy, dans le 7.<sup>e</sup> volume de sa *Gaule Poétique*, ne fait qu'une simple citation du nom de la ville, sans indiquer de source; il ne fait que répéter à cet égard que ce que dit *De la Curie de Sainte-Palaye*, dans ses excellens mémoires sur l'ancienne Chevalerie; il serait à désirer que les historiens locaux nous eussent conservé des traces de ces Pays d'Amour.

Ces concours prouvent deux choses, selon nous. La première, que la poésie française était en honneur à Valenciennes, à cette époque reculée, puisque des prix y étaient établis pour récompenser trois des meilleurs poètes; la seconde, que la langue française y était naturelle. En effet, tout ce pays parle français, et ne connaît pas d'autre langue, quoiqu'il ait subi le joug des espagnols pendant un assez long espace de tems. Le Haynaut, l'Entre-Sambre-et-Meuse, le pays de Liège, ont le français pour langue maternelle: nous doutons que le roi des Pays-Bas parvienne à y naturaliser le mauvais jargon qu'on appelle langue flamande, qui n'est qu'un patois barbare de l'allemand dont il a tous les défauts sans avoir ancu de ses avantages (1).

---

(1) Ce n'est pas que ce patois soit dépourvu d'énergie, lorsqu'il est

Si c'était ici le lieu de prouver que la langue française était naturelle aux pays que nous venons de citer, les preuves ne nous manqueraient pas ; mais se serait un hors-d'œuvre totalement étranger au travail qui nous occupe ; contentons-nous de citer un monument qui , quoiqu'il ne date que du 14.<sup>e</sup> siècle, nous prouve que la langue française était établie au pays de Liège, dès le 12.<sup>e</sup> : nous voulons parler du *Miroir des nobles de Hasbaye*, par *Hemricourt*, mis en français vulgaire, par *Salbray*, vers la fin du 17.<sup>e</sup> siècle.

Il est à remarquer que dans le manuscrit cité par *Roquefort*, et dans lequel M. Méon a copié les *Servantois et sottes Canchons* qu'il nous a envoyés, on ne rapporte que le nom de *Jehan Baillehaut*, lequel a été couronné deux fois, sans nous laisser la date de ces événemens assez curieux pour notre histoire littéraire.

L'une de ces *Sottes Canchons*, est rapportée par *Roquefort*, dans son *Etat de la Poésie Française*, page 383, et l'autre, encore inédite, fait partie de celles envoyées par M. Méon ; elle commence par ces vers :

- « Plourez, Amant, car vraie Amour est morte ,  
 « En chest pays jamais ne le verrez ;  
 « A nuit par nuit vient buckant (1) à no porte ,  
 « L'arme (2) de li qu'emportait un mauffez (3).

---

employé par une bonne plume ; mais les bons écrivains sont rares, et ceux qui sont en état de bien écrire ne veulent pas le faire, de peur de ne pas être lus hors de leur pays.

(1) Frappant.

(2) L'âme.

(3) Démon ; il signifie aussi méchant, cruel.

## SAINT MICHEL.

Le jour de *Saint Michel* était une grande fête pour la compagnie bourgeoise dite des *Gladlateurs* ou des *Joueurs d'Epée*.

Une messe solennelle était chantée en l'église paroissiale de *Saint Géry*. Le grand clerc, en surplis et en étole, allait à la rencontre de la compagnie jusques sur la place d'armes, pour l'inviter à se rendre à l'église: il ne recevait aucune rétribution pour cette démarche.

Le valet de la compagnie portait l'épée de *Saint Michel*, qui était d'une dimension extraordinaire (1); à l'évangile, il la tenait levée; il était placé au milieu de deux gladiateurs, l'épée à la main: lorsque la lecture de l'évangile était finie, le valet reposait cette grande épée sur son épaule.

A compter du jour de la fête de cet archange, il y avait autrefois, chaque dimanche, un grand marché *aux Noix*; on les vendait au grand cent (132 pour cent); l'usage établi de tems immémorial était de composer de 32 le quartéron de noix et des fruits qu'on peut vendre au compte. On appelait cette fête *Saint Miché à gauques* (noix).

## AUTRE USAGE.

Quoique le vin ne soit pas une production du pays, cependant les avaleurs de vin venaient offrir, vers la fin de ce mois, au Magistrat, les prémices des vins nouveaux.

C'était aussi pendant le mois de septembre que le Magistrat envoyait une députation, prise dans son corps, en pèlerinage à *Notre Dame de Tongres*; les députés recevaient une indemnité. Cet usage était fort ancien.

---

(1) Cette épée était à deux tranchans; elle avait une poignée longue de 18 à 20 pouces, garnie de velours cramoisi; la lame avait sept à huit pieds de longueur. Il est à regretter qu'on n'ait pas conservé cette pièce curieuse.

## OCTOBRE.

La reprise des études avait lieu le premier de ce mois ; les écoliers se rassemblaient dans leurs classes , d'où ils allaient entendre la messe du Saint - Esprit , et ils avaient congé jusqu'au lendemain.

En ce tems-là les congés étaient moins longs ; les grandes vacances ne duraient qu'un mois ; il est vrai qu'il y avait quelques jours de relâche aux fêtes de Pâques , et à celles de Noël jusqu'à la nouvelle année. Actuellement les vacances commencent le 12 août , et durent plus de six semaines , sans compter celles du cours de l'année , ce qui fait perdre aux jeunes gens près du quart de leur tems.

Lors de la rentrée des classes , le jeu de la crosse , que les écoliers aiment avec passion , commence ; il ne cesse ou plutôt il n'est suspendu que par le mauvais tems , ou pour prendre un autre exercice non moins actif , sur la glace , lorsque les fossés du tour de la ville se trouvent gelés.

Les fêtes de village trouvent beaucoup d'amateurs en cette ville , néanmoins nous n'en avons pas entrepris nos lecteurs , parcequ'elles n'entrent pas dans notre sujet. Nous aurions pu parler cependant de celles de Marly et de Saint-Saulve , parcequ'elles se rattachent en quelque sorte aux fêtes des *fileuses* et des *brodeuses*, des ouvrières en couture et autres qui viennent à cette époque , et parcequ'elles sont fort fréquentées , ces deux villages étant assez près de la ville. Celle de Saint-Saulve surtout , attire un monde très-brillant , qui se rend à une guinguette nommée *Ma Campagne* ; mais , nous le répétons , cela n'est pas de notre sujet ; on fréquente les guinguettes partout ; partout aussi on se divertit aux fêtes de village ; nous nous bornerons à parler de celle d'Onnaing , qui est aussi fort fréquentée , lorsque le tems est beau , quoique ce village soit à  
une grande

une grande lieue de la ville ; c'est d'ailleurs la dernière de l'année.

Les amateurs de ces sortes de plaisirs y allaient autrefois pour rendre leurs comptes, c'est-à-dire qu'ils y récapitulaient entr'eux les dépenses faites sur la bourse commune, à toutes les autres fêtes ; s'ils avaient trop dépensé, ils remettaient au caissier ses avances ; si, au contraire, il restait quelque chose en caisse, ils se divertissaient jusqu'à ce que la bourse soit épuisée.

Autrefois il était de règle et d'étiquette de faire à Onnaing, à l'époque de la fête du village, le fin *pâté à l'oison*. Cette sorte de pâtisserie grossière jouissait de quelque réputation ; mais aujourd'hui que l'art gastronomique a fait les plus grands progrès, ces mets robustes ne conviennent plus à la délicatesse de nos estomacs.

---

## NOVEMBRE.

### *SAINTE HUBERT.*

Le jour de *Saint Hubert*, patron des chasseurs, les bourgeois de Valenciennes avaient le droit de chasser sur ce qu'on appelait *les plaisirs du Prince* ; ce privilège ne durait qu'un jour.

*Saint Hubert* est aussi, on ne sait trop pour quelle raison, le patron des menuisiers : ce jour-là, les apprentifs de cette profession font bénir à la messe de petits gâteaux qu'ils portent chez les pratiques de leurs maîtres, et qui, selon eux, ont la vertu de préserver de la rage et de la morsure des chiens enragés, ceux qui en portent des fragmens : plusieurs personnes pieuses ont adopté l'usage d'en avoir continuellement dans leur poche.

Il y avait autrefois en cette ville des individus se disant de la famille de *Saint Hubert*, qui prétendaient avoir le pri-

vilège de préserver de la rage ceux qui avaient recours à leur ministère ; ils se servaient , pour cet effet , d'une clef chaude qu'ils appliquaient sur le front : pour les bestiaux , cette clef était rougie au feu ; elle laissait la trace de son imposition sur la tête de l'animal , et avec ce signe il pouva it braver tous , les chiens ou autres bestiaux enragés : cette opération s'appelait *donner le répit*. La foi en ce miracle est devenue moins fervente qu'elle l'était autrefois , aussi ne voit-on presque plus de chiens porteurs de ce signe préservateur que l'on appliquait en prescrivant quelques pratiques de dévotion.

Comme dans toutes les professions , il est nécessaire , dit-on , d'user , si l'on veut réussir , d'un peu de charlatanisme , il est à croire que ceux de la famille de *Saint Hubert* avaient la coutume d'en employer au-delà de ce qui est raisonnable , (tant il est difficile de tenir un juste milieu ! ) d'où , probablement , on leur aura fait l'application de ce proverbe : *il est de la famille de St. Hubert , il n'enrage pas pour mentir*.

#### SAINTE - MARTIN.

La veille de la fête de *Saint Martin* est encore un jour auquel les familles de la classe moyenne se réunissent pour faire un souper. Les domestiques de la campagne s'en retournent chez eux comme ils le font aux Rois ; dans les campagnes , on appelle ce jour-là *le jour qu' on soupe*. Cet usage commence à se perdre ; il semble qu'à mesure qu'il s'instruit , le peuple est devenu plus sérieux et moins avide de ces innocens plaisirs. Y a-t-il gagné ? Je ne le pense pas. Le goût du cabaret et d'autres plus criminels encore , qui se sont emparés de tous les ouvriers , font qu'ils s'isolent davantage de leur famille , et que menant une vie plus dissipée , ces réunions auxquelles présidaient une gaité franche , ont cessé d'avoir des charmes pour eux.

#### SAINTE CATHERINE.

C'était autrefois une grande fête : on voyait dès le matin ,

toutes les jeunes filles parées de leurs plus beaux atours, assister à une grand'messe que l'on chantait dans chaque paroisse ; l'une des plus apparentes portait un énorme cierge garni de fleurs et de rubans ; elle le tenait , de peur d'en altérer la blancheur, avec un mouchoir de batiste bien blanc. Ce cierge, que l'on bénissait à la grand'messe, était offert à leur patronne ; il restait devant le simulacre de la Sainte pendant une grande partie de l'année : on le portait dans toutes les processions auxquelles les plus jeunes filles assistaient en portant des corbeilles remplies de fleurs effeuillées, images trop fidèles de leur innocence que le moindre souffle peut altérer ; elles jonchaient ces fleurs à chaque reposoir. Aujourd'hui cet usage se perd de plus en plus, soit pour la même cause qui a détruit les réunions de famille à certaines époques de l'année, soit que les jeunes personnes du sexe soient moins soucieuses d'honorer leur sainte patronne, ou soit enfin parceque connaissant la science du bien et du mal, elles sont honteuses de se mettre en évidence. On ne voit plus guère que de jeunes filles du premier âge qui célèbrent ce jour.

Néanmoins le bal qui avait lieu le même jour, continue de se donner ; autrefois les demoiselles y invitaient les jeunes gens, qui le leur rendaient le jour de Saint-Nicolas, fête des garçons.

#### SAINT ANDRÉ.

Les marchands de poisson de mer ont choisi ce saint pour leur patron. Leurs garçons ou quelqu'un de leur famille, se procurent des branches de sapin ou d'autres arbres verts, et les placent au dessus de la porte de la boutique, ce qui s'appelle *planter le Romarin* (1) : ces branches restent attachées jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes, ou jusqu'à l'année suivante qu'on les renouvelle.

---

(1) *Romarin* est le nom qu'on donne à Valenciennes au sapin.

Ce symbole signifie que le poisson de mer doit toujours être frais pour être sain ; c'est une opposition au proverbe qui dit , pour exprimer ironiquement que quelque chose n'est pas frais : *frais comme de la vieille marée*. Voyez *Augiastana*.

Ce n'est pourtant pas parcequ'il est le patron des poissonniers que *Saint-André* est le plus célèbre ; c'est principalement parce que les rentiers l'invoquent sous le même titre , peut-être à cause de l'usage établi de fixer à ce jour l'époque de paiement du fermage des biens ruraux. Ce paiement, suivant l'usage local , se fait d'après les mercuriales relevées à la mairie du prix des grains vendus à la halle au blé, quinze jours avant et quinze jours après la fête du Saint : on en fait un prix commun qui sert de règle à la hauteur des fermages , les baux étant toujours faits payables en grains ou en leur valeur représentative, suivant la taxation qui s'en fait chaque année.

---

## DECEMBRE.

### *SAINTE ELOI.*

Ce Saint est le patron de tous les ouvriers qui se servent de l'enclume et du marteau, ainsi que des selliers. Les maréchaux-ferrans ont la coutume d'offrir à leurs pratiques, un poinçon dont la tête présente un petit marteau, emblème de celui qu'on fait tenir à *Saint Eloi* dans la représentation de son buste.

Le marteau de ce Saint a donné lieu à un proverbe que je crois d'un usage absolument local. On dit, pour exprimer qu'une chose est froide, lorsqu'elle devrait être chaude : *c'est froid comme le marteau de St. Eloi*, parceque la figure du Saint étant inanimée, son marteau ne peut s'échauffer par le travail.

### *SAINTE NICOLAS.*

*Saint Nicolas* est le patron des garçons , comme *Sainte*

*Catherine* est la patronne des jeunes personnes du sexe ; il faut être engagé sous les lois de l'hymen , pour cesser d'être sous les auspices de ces Saints. Il est passé en proverbe de dire d'une vieille fille qui ne se marie pas quoiqu'elle en ait grande envie : *elle restera pour rachemer ( coiffer ) Sainte Catherine. Voyez Augiàsiana.*

C'est principalement pour les enfans des deux sexes, que le jour de *Saint Nicolas* est une grande fête. On les voit la veille porter chez leurs parens, leur parrain ou leur marraine , un panier dans lequel ils ont eu l'attention de mettre un peu de foie pour servir à la nourriture de l'âne dont on leur fait croire que le Saint se fait accompagner pour porter les bons-bons et les jouets qu'il destine aux enfans qui ont été bien sages.

Ce jour-là les parens engagent les enfans à se coucher de bonne heure, en leur faisant croire ( Que ne fait-on pas croire aux enfans ? ) que le Saint, ayant une grande tournée à faire, ne pourrait l'avoir terminée, si on ne lui en laissait le tems ; les parens ont besoin de cette soirée pour faire leurs emplettes et pour arranger leurs paniers.

Il ne faut pas demander si les enfans sont éveillés de grand matin ? Le lendemain, on les voit, pendant toute la matinée, parcourant les rues, la joie peinte sur leur figure, revenant avec leurs petits paniers plus ou moins remplis de friandises et de jouets. Jene sais si cet usage est purement local, mais il est fort peu connu en France.

#### NOËL.

La veille de cette fête, pendant la nuit, on allumait sur la place et vis-à-vis l'église de St. Géry, des feux de joie, dont l'usage a cesse depuis long-tems.

Par un usage immémorial, les enfans vont, dans la matinée de cette fête soieauelle, chez leurs parens, prendre un gâteau,

que le *Petit Jésus* a dû placer sous le chevet du lit. Ce gâteau, de forme elliptique, pointu par les deux bouts, se nomme *Quéniole* (1). Dans le centre se trouve la figure de l'Enfant Jésus, ordinairement emmaillotté, quelquefois nu, bariolée de diverses couleurs. Autrefois l'administration des hospices en donnait aux pauvres de ses établissemens, principalement à ceux de l'Hôtellerie qui recevaient encore d'autres distributions, soit au carême, soit aux bonnes fêtes; maintenant ces distributions n'ont plus lieu : elles ont cessé au commencement de la révolution.

Avant cette époque, les enfans des pauvres allaient tous les dimanches matin à l'Hôtellerie : on les laissait entrer un à un ; on leur délivrait un petit plomb qu'ils échangeaient contre un liard l'après-midi, à l'issue des Vêpres. La veille de *Noël*, on leur donnait avec le plomb, une carte qui leur servait de bon pour une *Quéniole*, le lendemain de la fête; cet usage s'est perdu, ou plutôt il a été supprimé par vue d'économie. Je ne pense pas qu'on doive regretter l'anéantissement de cet usage peu profitable aux pauvres.

---

## USAGES

### *Qui n'ont point d'époque déterminée.*

Outre les usages à jour fixe, il en est d'autres qui n'ont point d'époque déterminée; nous allons en rappeler quelques-uns.

---

(1) On fait de semblables gâteaux dans le département de la Meurthe, où ils se nomment *Cognés*, ce qui indique assez leur forme; ils s'offrent le jour de l'an. En Bourgogne, on les nomme *Quéniois*. On voit que ces noms se rapprochent de celui dont on se sert à Valenciennes. Il peut venir de *Cunioleus*, diminutif de *Cunus*, coin à fendre, à cause de sa forme.

*PRÉMIÈRES DES OUVRAGES.*

Les dentellières, les fileuses, les cordonniers et quelques autres ont coutume d'aller de porte en porte montrer les premières dentelles, le premier fil, les premiers souliers auxquels ils ont réussi de donner une certaine perfection. Les apprentifs menuisiers portaient un petit meuble de leur façon ; on donnait à ces enfans quelques pièces de monnaie que l'on accompagnait d'exhortations pour les engager à redoubler d'efforts pour apprendre leur métier, et pour les exciter à se bien conduire. Ces usages sont presque abolis.

*VISITE DES ATELIERS.*

Lorsque des étrangers visitaient des ateliers, les ouvriers venaient avec leurs tabliers essayer la poussière des souliers de ces curieux : ils en recevaient une rétribution.

*PRIMES.*

Il était d'usage d'accorder des primes en plusieurs circonstances ; par exemple, le Magistrat faisait donner quatre lots de vin ( huit bouteilles ) aux chasses-marées qui apportaient en cette ville les premiers maquereaux.

Cet usage était probablement imité de celui où l'on était en Hollande d'accorder des primes à ceux qui apportaient les premiers harengs.

Les brouetteurs de bière qui arrivaient les premiers sur la place d'Armes, lors des incendies, avec leurs chariots chargés de tonneaux remplis d'eau, recevaient une prime, ainsi que les propriétaires de chevaux qui arrivaient les premiers avec leur attelage pour traîner les pompes.

*SONNERIES DE LA CLOCHE.*

Anciennement on sonnait la cloche pour l'exécution des criminels condamnés à mort ; cet usage a cessé depuis que

les jugemens ne s'exécutent plus à Valenciennes ; c'est aussi alors que les repas de corps que faisait le Magistrat le jour de l'exécution à mort des criminels, ont également pris fin.

Des confréries de l'un et de l'autre sexes s'étaient formées pour assister les criminels à leurs derniers momens. La matinée du jour de l'exécution, ces confreres, vêtus en pénitens noirs (1), ayant aux mains des gants de coton blanc, parcouraient les rues avec des troncs qu'ils agitaient d'une manière qui leur était particulière. Le produit de la quête servait à payer les frais d'inhumation, et à faire dire des messes pour le repos de l'âme du supplicié.

L'heure de l'exécution arrivée, les confrères réunis sous l'étendard de la croix, accompagnaient le patient ; deux étaient à ces côtés pour lui porter des paroles de consolation, tandis qu'un prêtre, de son côté, l'exhortait au repentir et à la mort, en lui présentant un crucifix que le malheureux baisait avec ardeur : arrivés au pied de l'échelle ou de l'échafaud, les confrères livraient au boureau sa victime, et lorsque l'exécution était terminée, l'un d'eux, armé d'un *damas*, allait couper la corde ; deux autres prenaient le pendu, le déposaient dans une bière préparée à cet effet, et le conduisaient en grand cortège, à l'église de St. Géry, et par la suite à une chapelle dédiée à St. Jean décollé (2), patron de la confrérie ; là, on déshabillait le cadavre, on le lavait, on l'ensevelissait, et on le portait en terre.

Cette chapelle, à la révolution, comptait à peine quinze ans d'existence ; elle fut détruite, et les confrères se dispersèrent. Cependant ils ont cherché à se réunir ; mais l'objet de

(1) On les nommait vulgairement *Beubeux*, parcequ'ils faisaient peur aux petits enfans.

(2) Cette chapelle était surmontée d'une statue de St. Jean décollé, faite par *Fickart*, artiste distingué.

leurs pieux devoirs n'existant plus, les confréries doivent nécessairement cesser (1).

A la mort d'un confrère, les survivans allaient le chercher en cérémonie; sa robe de pénitent était placée sur le drap mortuaire.

Maintenant cette grosse cloche ne sert plus que de basse au carillon qui se fait entendre dans les réjouissances publiques; les époques n'en sont pas déterminées. On la sonne encore pour annoncer un événement heureux.

Une autre cloche plus faible, nommée *la Cloche blanche*, se sonne régulièrement tous les jours, matin et soir, pour annoncer l'ouverture ou la fermeture des portes de la ville. Cet usage a commencé le premier octobre 1605, et a toujours continué depuis (2).

A dix heures du soir, elle annonce la retraite des bourgeois, et avertit en même tems les cafetiers et les cabaretiers de renvoyer les baveurs et de fermer leur porte; ceux qui sont trouvés en défaut à cette heure, sont cités à la police, et condamnés à une légère amende.

On la sonne également pour inviter les membres du Conseil municipal à se rendre à l'assemblée pour laquelle ils ont été convoqués.

Lorsque des troupes arrivent, ou que des incendies se manifestent, on sonne la cloche d'alarme. Dans le premier cas on place à une lucarne de la loge du guetteur, un drapeau dirigé vers le point d'arrivée; dans l'un et l'autre cas, on

(1) Lors de l'exécution de *Victoire Cuézet*, qui avait assassiné la dame Rousseau, à Fresnes, on vit les confrères et les consœurs l'accompagner au supplice.

(2) D'autres reculent cette époque au 30 novembre de la même année.

indiqué par un nombre de coups déterminé, la porte de la ville par laquelle la troupe arrive, ou le quartier dans lequel le feu étend ses ravages. Outre cette précaution, le guetteur fait entendre, au moyen d'un porte-voix, le lieu précis de l'incendie. Voici l'ordre observé pour annoncer la porte ou le quartier.

Pour la porte de Mons, qui est celle de *l'ennemi* ( c'est ainsi que le peuple la nomme ), le guetteur frappe un coup; il en frappe deux pour la porte *Cardon*, dont le nom a été changé, sans que rien puisse justifier cette idée hétéroclite, en celui de porte du *Quesnoy*; trois coups annoncent la porte de Cambrai, actuellement de *Famars*; pour la porte Notre-Dame, actuellement de Paris, on frappe quatre coups; enfin la porte de Tournai, changée, sans autre motif que le caprice, en porte de *Lille*, on sonne cinq coups.

On sera sans doute frappé de voir qu'en moins de dix ans, on ait changé, sans raison, des noms historiques, pour en adopter d'autres insignifiants par eux-mêmes, puisqu'ils ne font qu'indiquer un endroit plutôt qu'un autre. Celui de ces quatre noms que l'on puisse justifier est celui de la porte de Cambrai, dont la route ne conduit plus à cette ville que par un chemin qui ne peut être fréquenté que des piétons ou des gens à cheval, excepté dans la belle saison et lorsque la pluie n'a pas rendu la route impraticable.

#### MUSEUX; SALUT DE SAINT-PIERRE.

Naguères quatre musiciens qu'on appelait les *Museux*, par onomatopée du son de leur instrument, jouaient du haut-bois les jours de marché, à la tour du Belfroi. C'était une fondation de *Jacquemart Levayrier*, dit *l'Arbre d'or*, mort en 1522, faite pour réjouir ses concitoyens, même lorsqu'il aurait cessé de vivre (1).

---

(1) Cet homme est enterré à la chapelle de *Notre-Dame de Pitié*, aux Récollets de Valenciennes.

Le Magistrat nommait les musiciens, mais n'avait pas l'administration des biens. À la mort du titulaire, sa veuve, s'il en laissait, jouissait, sa vie durant, de la moitié du produit; le remplaçant n'entraît en pleine jouissance qu'après la mort de cette veuve.

La révolution avait respecté long tems cet usage; mais un agent du fisc, étranger à la ville, et par conséquent indifférent à sa prospérité, s'est donné plus de peine pour détruire cet établissement, que s'il se fût agi de faire une bonne action; enfin, malgré les réclamations de l'autorité locale, qui voulait que le droit de propriété fut respecté, ce fonctionnaire fiscal n'a pas eu de repos qu'il ne fût parvenu à faire ordonner la vente des biens affectés à cette fondation. (1).

Un autre usage, d'où résultait une source d'émulation pour les musiciens, s'est également perdu par la révolution; c'est du Salut de Saint Pierre dont nous voulons parler.

L'origine de ce Salut ne nous est pas connue; on croit que sa fondation date de la fin du XV.<sup>e</sup> siècle; il se chantait tous les jours, à quatre heures du soir, à la chapelle du Magistrat, sous l'invocation de Saint-Pierre. Des voix de basse-taille, de haute-contre, de ténor et de dessus, se faisaient entendre, accompagnées de tous les instrumens à cordes et à vent qui forment un grand orchestre. Chaque musicien assistant recevait un jeton de présence; il en touchait la valeur représentative à la fin de chaque mois.

(1) Les biens consistaient en 67 mencaudées (14 hectares environ); ils ont été vendus par l'administration centrale du département du Nord, séant à Douai, le 6 prairial an VII. Les réclamations de l'autorité locale ont été d'autant moins efficaces, que les administrateurs avaient un intérêt personnel dans ces ventes. C'est toujours le cas de répéter cet éternel axiome :

... *Quid non mortalia peccata cogis*  
*Auri sacra fames?* Virg.

La suppression de cet établissement porta le coup le plus funeste aux progrès de la musique à Valenciennes. Ce Salut était une pépinière de musiciens, dans laquelle chacun d'eux trouvait à une école d'autant meilleure, que le maître était plus sévère ; il ne passait pas la moindre faute. A cette époque, la plupart des musiciens, joueurs d'instrumens, formaient l'orchestre du spectacle que nous avons toute l'année, et que nous avons perdu, grâce aux privilèges exclusifs accordés à des directeurs de troupes. Qu'est-il arrivé de là ? Que nous n'avons plus ni musiciens, ni spectacle, et que l'art dramatique en général se perd de plus en plus.

Il faudrait de grands efforts pour rétablir ce salut, qui coûtait alors si peu en comparaison des avantages qu'on en retirait ; on ne forme pas des musiciens en un jour, et il serait difficile de trouver maintenant parmi ceux qui se disent *professeurs de musique*, parcequ'ils donnent des leçons à quelques commençans, un maître qui réunit le talent à la fermeté nécessaire pour conduire une troupe de musiciens, souvent peu d'accords entr'eux, à moins qu'un amateur, d'une classe plus élevée, ne se mît volontairement à la tête de l'orchestre, jusqu'à ce qu'on trouvât un artiste de profession, en état de le remplacer ; sinon, nous n'aurons plus de *Bertaut*, de *Janson*, de *Lamoninary*, de *Barrière*, de *Aubert*, de *Réposte*, de *Gobert*, etc., et encore moins de bons chanteurs. Ceux qui ont de la voix n'en pouvant tirer aucun parti, se bornent à se faire entendre en société.

#### DROIT DE BOURGEOISIE.

Un singulier usage avait lieu lorsque l'on conférait le droit de bourgeoisie. Il fallait d'abord être de bonnes vie et mœurs, être bien connu, bien famé, et tenir dans la société un rang honorable. Jusques-là, il n'y a rien de surprenant ; nous pensons qu'il fallait faire les mêmes preuves, et réunir les mêmes conditions partout où l'on accordait cette distinction à des étrangers ; mais ce qu'il y avait de particulier à Valen-

ciennes , c'est que le complément de la cérémonie usitée en pareil cas , consistait à faire voir au récipiendaire , d'une des fenêtres de l'hôtel - de - ville , le clocher de Saint Jean : quand il l'avait vu , on le déclarait bourgeois de Valenciennes.

### BEAUX-ARTS.

Le goût des beaux-arts est comme ioné parmi nous ; cependant ce n'est que depuis peu de tems que l'usage d'envoyer des élèves à Paris s'est introduit , et que , par ce moyen , ceux qui annoncent de grandes dispositions pour leur art reçoivent des encouragemens efficaces. Le Magistrat avait bien créé une Académie de peinture et de sculpture , dans laquelle les élèves reçoivent gratuitement des leçons de dessin , depuis les premiers élémens jusques et compris les études d'après le modèle , sans obtenir d'autres encouragemens que des médailles d'argent , pour les trois classes supérieures , et des livres pour les autres ; mais cela était insuffisant. C'est à M. *Abel de Pujol* , que la ville a commencé à donner des encouragemens plus efficaces , en accordant des pensions à des élèves peintres. Ce jeune homme , dépourvu de fortune , aurait sans doute eu plus d'obstacles à vaincre , avant de parvenir à se faire un nom , si des personnes , amies des arts , n'avaient engagé le conseil municipal à lui accorder , pendant trois ans , une pension de mille francs : il a pu , avec ce faible secours , se livrer à des études qui lui ont fait obtenir le grand prix , au moyen duquel il est allé à Rome en qualité de pensionnaire du gouvernement. Malheureusement pour lui , et pour l'art , sans doute , il n'a pu rester dans cette capitale des beaux-arts , des grands souvenirs et des monumens historiques. Nous ne chercherons pas à pénétrer la cause qui l'a forcé à revenir à Paris , elle est étrangère à notre sujet. Quoiqu'il en soit , c'est de cette époque que datent les pensions que la ville a accordées aux élèves les plus méritans. Jusqu'à présent un seul a réalisé l'espoir de l'Administration , le jeune *Lemaire* , qui a obtenu le grand prix de sculpture , et qui est à Rome en ce moment ; on

conçoit l'espoir qu'il deviendra un sculpteur de première classe.

Le peu de succès que nos élèves pensionnés ont obtenu jusqu'à présent, ne viendrait-il pas de la facilité avec laquelle ces pensions s'accordent ? Il est certain que des sujets en ont joui par pure faveur et sans les avoir méritées ; et, ce qui est pire encore, sans que rien justifie cet acte de bienveillance. Qu'arrive-t-il de cette malheureuse condescendance ? Que le bienfait a un résultat diamétralement opposé à celui qu'on doit naturellement en attendre : toute émulation est détruite ; les élèves, trop certains d'obtenir des médailles, des pensions, ne font nul effort pour les mériter, et l'on envoie à Paris, aux frais de la ville, des sujets destinés à rester dans une éternelle médiocrité. Espérons que cet abus ne se renouvellera plus, et qu'une rigueur salutaire présidera désormais au choix que l'on fera du sujet qui devra obtenir un encouragement si efficace, et en même tems aussi flatteur, lorsqu'il est accordé au travail et au mérite.

#### *RENOUVELLEMENT DU MAGISTRAT.*

Autrefois, lorsqu'on renouvelait le Magistrat, on appelait du haut de la galerie de Saint-Jean, les Échevins nouvellement promus, et lorsqu'ils avaient prêté serment, ils se rendaient à l'hôtel-de-ville, où les Echevins descendans les attendaient au pied de l'escalier, pour les féliciter sur leur nomination, et pour leur remettre les clefs. Les nouveaux nommés montaient ensuite à la salle d'audience, où ils choisissaient le Prévôt parmi eux. Cette coutume avait cessé lors de la nomination de M. de Croix à la prévôté. Ensuite ils faisaient en corps le tour de la place, pendant que l'on publiait le renouvellement des bancs. Ce renouvellement n'avait pas d'époque déterminée.

#### *USAGE SUR LA TENUE DES EAUX.*

La ville de Valenciennes est, pour ainsi dire, bâtie sur l'eau ;

des canaux nombreux la traversent en tout sens, et y entretiennent la salubrité, lorsque l'eau peut y circuler librement; mais, depuis la révolution, les réglemens sur la tenue des eaux sont tombés en désuétude: il est arrivé de leur non exécution, que les canaux se sont encombrés, et que l'eau se trouvant arrêtée, il se forme des dépôts de vase, que favorisent encore les décombres provenant des maisons qui les bordent, qui ont été écrasées par le bombardement de 1793; il s'en échappe alors des émanations putrides qui occasionnent des maladies qu'on ne connaissait pas auparavant; que les caves des voisins se remplissent d'eau chaque hiver, ce qui leur cause plus ou moins de dommage. Si le bombardement de 1793 a contribué à cet encombrement, les meuniers y contribuent encore davantage par leurs mauvaises manœuvres, où plutôt par leur entêtement et leur cupidité, en tenant l'eau de leurs biefs beaucoup au dessus du point fixé par les réglemens, de sorte que le point de jauge est recouvert d'une assez grande quantité de vase pour n'être plus aperçu. Il est même un de ces meuniers qui se fait un malin plaisir de faire couler l'eau dans la rue, en pure perte pour son moulin, sans même le faire tourner; de sorte qu'il arrive souvent que le passage de la rue est intercepté pendant plusieurs heures (1).

Pendant ce tems-là, le meunier appuyé nonchalamment contre la garde fous du pont, regarde, d'un œil très-attentif, l'eau couler dans la rue; peut-être se livre-t-il alors à des réflexions philosophiques sur la brièveté du tems, et sur la vanité des choses de ce monde, qui passent comme cette eau, sans utilité. Il pourrait se livrer à ces mêmes réflexions, et à de plus piquantes encore, en examinant les mouvemens de sa roue, qui

---

(1) Il en est un surtout qui a renchéri sur tous ses confrères; l'eau qui s'écoule dans la rue n'étant pas assez abondante à son gré, il a imaginé de mettre des planches mobiles au-dessus de ses vannes; le plaisir dure d'autant plus longtems.

lui offrirait l'image de celle de la fortune ; du moins les ferait-il sans nuire à ses voisins. Qu'arrive-il de ces manœuvres coupables ? Que la vase, en s'accumulant , rend le poids d'eau moins considérable , de sorte que pour que le moulin tourne , il faut augmenter le mal chaque jour ; bientôt les canaux seront tellement obstrués , que l'eau n'y coulera plus , malgré les dépenses que l'administration fait de tems à autre pour réparer les sottises des meuniers.

#### *PASSAGE D'OUVRIERS ETRANGERS.*

Autrefois on voyait arriver , vers le printemps , une foule d'ouvriers , venant de l'Allemagne et des Provinces Beligues , s'en allant à Paris pour se perfectionner dans leur métier. On voyait ces ouvriers passer par troupes de vingt à trente individus , la plupart perruquiers , la trousse sous le bras , voyageant à peu de frais , trouvant le couvert la nuit dans les granges. Dans cet heureux tems , il ne fallait point de passeport : on voyageait avec un simple certificat du maître chez lequel on avait commencé son apprentissage. Cet usage , qui n'était pas borné à cette ville , a disparu à la naissance de la république ; on a cessé d'être libre sous le régime de la liberté.

#### *CHANTS , DANSIS PUBLIQUES , JEUX.*

De tems immémorial , il était d'usage de chanter et de danser dans les rues dès le retour de la belle saison ; ces chants , ces danses et ces jeux se prolongeaient quelquefois jusques bien avant dans la nuit : les enfans en-dessous de quioze ans obtenaient la permission de danser des rondes jusqu'à neuf heures. Parmi les adultes , lorsqu'on ne se séparait pas à dix heures , les danses cessaient , mais les jeux prenaient la place ; la *Main-chaude* et la *Savatte* étaient les plus ordinaires ; on riait , on chantait , on s'amusait bien , et l'on se séparait fort contents les uns des autres , en se promettant de se réunir le lendemain , si le tems permettait de reprendre ces exercices en plein air.

Ces sortes

Ces sortes de jeux avaient lieu parmi la classe ouvrière et dans la classe moyenne ; mais , comme nous avons eu plusieurs fois occasion de l'observer , la révolution a fait cesser ces amusemens , qui ne reparaissent que de loin en loin.

*FEMMES ; USAGES DE QUELQUES UNES.*

Le goût de la parure est presque inné chez les femmes ; les plus pauvres ne sont pas sans quelques prétentions à cet égard ; mais sans la propreté , qui est presque une vertu chez elles , qu'est - ce que la parure ? La propreté jointe à l'élégance et à la simplicité , donne à la femme un air appétissant , en entretenant sa fraîcheur : une femme bien coiffée et bien chaussée peut se passer des autres ajustemens ; le premier coup d'œil est pour la tête , le second se porte aux pieds : si le premier a fait une impression vive et agréable , le second la détruit si la chaussure est négligée. Le dégoût suit immédiatement , si la femme marche sur le quartier de ses souliers et si ses bas ne sont pas bien tendus ; outre la mauvaise forme que cette négligence donne au pied , on croit aisément que celle qui n'a pas le courage de relever le quartier de son soulier est paresseuse et nonchalante ; l'imagination du spectateur se promène sur toute la série des défauts qui découlent de ce manque de soin. Ce n'est plus le tems où les femmes chaussaient , de la pantoufle élégante , un pied recouvert d'un bas bien tendu et d'une blancheur éblouissante ; son pied paraissait alors dans tout son avantage. Femmes , jeunes ou vieilles , si vous voulez plaire , et donner de vous une idée avantageuse , ne paraissez jamais avec le quartier de votre soulier rabattu , ni vos bas flottans sur vos jambes : on vous accuserait de paresse , de négligence et d'être mauvaises ménagères ; il ne faut pas que la plus belle et la plus intéressante partie du genre humain donne d'elle une idée aussi défavorable , pour s'éviter un soin qui ne lui demande qu'une minute chaque jour. Regardez une femme bien coiffée , bien habillée , mais mal ou imparfaitement chaussée , et vous verrez

si vous n'éprouvez pas la plus grande répugnance. On dit que si le paon, lorsqu'il étale sa belle queue, et qu'il se mire, comme on dit, dans ses plumes, jette un coup d'œil sur ses pieds, il reploie sa queue, comme s'il était humilié de la laideur de sa chaussure; de même l'homme, s'il jette les yeux sur une femme mal chaussée, les détourne avec dégoût.

#### MESSE DU POINT DU JOUR.

Un usage touchant, que la révolution a fait perdre, est la messe que l'on disait tous les jours, en faveur des voyageurs, à la chapelle de Saint-Pierre : cette messe se célébrait avant l'ouverture des portes, de sorte que les voyageurs pouvaient aller demander à Dieu, au pied des autels, la faveur de faire leur voyage sans accident.

#### JONCHÉES.

De tems immémorial on a lavé les boutiques tous les samedis; cette opération faite, on les jouchait, chez les charcutiers et chez les graissiers, de paille, afin de conserver la propreté le plus longtems possible. Cette opération se faisait à la châte du jour.

L'usage de joncher de la paille a cessé, probablement lorsque cette denrée est devenue très-chère à cause des approvisionnement considérables qu'on en a faits aux approches de la guerre: à la paille, on a substitué le sable, et cette mode est devenue générale, de sorte que partout, les samedis, vous ne voyez que boutiques jonchées de sable, ce qui contribue avec les autres causes, à encombrer les canaux et les égouts dont la ville est percée de toutes parts.

Avant la révolution, le grand nombre de processions qui parcouraient la ville, occasionnait une consommation considérable de joncs qu'on allait couper dans les marais qui bornent la ville au nord; aujourd'hui la consommation est moins considérable; mais ces jonchées se font toujours, non

pas précisément avec des joncs, mais avec le paturin aquatique (*Poa aquatica*); on y mélange quelques branches de la menthe qui croît parmi ces joncs.

Lorsque quelqu'un se marie, on jonche la porte de la mariée de verdure et de fleurs, mêlées d'oripeau, pour nous rappeler apparemment que tout n'est que vanité, et que dans toutes les actions de la vie, il se mêle toujours des choses futiles. Cette jonchée se fait lorsque les futurs époux sont à l'église.

Il était encore une autre occasion où l'on jonchait les portes; c'était lorsqu'un jeune homme était ordonné prêtre, ou lorsqu'il faisait profession dans une communauté religieuse; on établissait, vis-à-vis de la porte des parens, une espèce de portique fait avec des tapis; ce portique était surmonté d'un portrait d'ecclésiastique, qui était censé représenter le nouvel ordonné; il n'était pas rare de voir un jeune homme représenté par un vieillard: lorsque les parens étaient à leur aise, ils faisaient peindre le portrait de leur enfant en ecclésiastique. Nous pensons que cet usage n'est pas entièrement aboli, quoiqu'il ait rarement lieu.

#### CONVOIS FUNÈBRES; SIGNES DE MORT.

La révolution a fait cesser l'usage où l'on était de joncher le passage des cortèges funèbres, de la maison à l'église; savoir: ceux des gens mariés ou veufs, de paille; ceux des célibataires avec des branches de genêt, et ceux des enfans, avec des brindilles de buis, mélangées de fleurs, lorsque la saison le permettait: on n'a plus conservé que l'usage d'attacher des croix faites de paille, à la porte des premiers, et de verdure, ordinairement de buis fraîchement coupé pour les célibataires et pour les enfans. Lorsque le corps est sorti de la maison, on arrache ces croix qu'on jette dans la rue.

Lorsqu'un malade est expiré, le premier soin est de couvrir toutes les glaces de l'endroit où l'on doit déposer le

cadavre , parceque si on en voyait la représentation dans un miroir , au lieu d'un mort on en aurait deux.

On se garde bien aussi de placer deux fetus en croix dans la chambre d'un malade , et si malheureusement le hasard en faisait paraître deux dans cette position , c'est un signe infallible que le malade mourra.

Malheur à la famille dans laquelle un malade meurt la bouche et les yeux ouverts ; c'est un signe indubitable qu'i demande qu'un individu de la famille le suive.

Si on a le hoquet sept fois dans le même jour ; signe de mort.

Si on se trouve treize à table , il est certain qu'un de la compagnie terminera sa carrière dans l'année: ce préjugé est répandu par toute la France ; mais on détourne ce malheur en posant sur la table une pièce de monnaie pour faire le quatorzième convive.

Si un miroir casse ; signe de mort.

X Il nous semble que la relation de ces usages finit heureusement par la mort qui finit tout ; c'est elle qui nous guérit de la maladie de la vie ; c'est , enfin , le but et le terme de toutes nos actions ; et , comme l'a dit l'original Père Castel , la vie est une épigramme dont la mort est la pointe.

FIN.

*Laudator temporibus acti. ( Horat. )*

---

# TABLE

## DES MATIÈRES.

---

- A**
- BATIS de maisons , 33.  
 Abel , peintre , 101.  
 Abus , se fount partout , 70.  
 Académie , sa création , 11.  
 Alignemens , 5.  
 An ( premier jour de l' ) , 45.  
 Anéen , son origine , 83.  
 Annonciation ( Fête de l' ) , 52.  
 Anzin ( porte d' ) pourquoi ainsi nommée , 3 ; (Compagnie d' )  
 doit coopérer aux frais de curage , 25.  
 Armes de la ville , portées à la procession , 82.  
 Arras , ses dentelles , 69.  
 Arschott ( duc d' ) fonde Bonne-Espérance , 74.  
 Arsenal , reconstruit , 22.  
 Ateliers ( visite des ) , 95.  
 Augiasiana , cité , 92 , 93.  
 Aulnoy , ( pèlerinage à ) , 52.

### B.

- Baillehaut , poète , 86.  
 Bambin , ce que c'est , 48.  
 Batiste , ( commerce de ) , 28.  
 Bauduin , sa naissance , 8 ; recule les limites de la ville , 11.  
 Belfroi , quand bâti , 19 ; ses dimensions , 20.  
 Bigornieux , ce que c'est , 60.  
 Biographie Valenciennoise , citée , 83.  
 Bleu d'azur , fabriqué à Valenciennes , 72.  
 Bouhours , ce que c'est , 49.

- Bourgeoisie** ( droit de ), 100.  
**Broderie**, succède aux dentelles , 68.  
**Brouetteurs**, présentent le blason , 50.  
**Broussais**, révolution qu'il fait, 64, 65.

## C.

- Cambrai**, moins grand que Valenciennes , 5.  
**Canal**, sert aux belges, 23; sa construction, tort qu'elle fait à Valenciennes, 25.  
**Cérises**, quand elles manquent, 63.  
**Chansons couronnées** à Valenciennes, 59.  
**Chars de triomphe**, 81.  
**Château-le-Comte**, quand bâti, 4.  
**Chaudière**, sorte de jeu, 49.  
**Chenilles**, leur propagation, 63.  
**Chiens enragés**, moyens de s'en préserver, 89.  
**Christ**, placé aux Récollets, 13.  
**Citadelle**, quand bâtie, 4.  
**Cloches**, leur retour, 52; quand on les sonne, 95.  
**Clodion**, prend Valenciennes, 1.  
**Clovis**, sa mort, 2.  
**Colin**, guérit par le tact, 61, 65.  
**Colin de Planoy**, cité, 57.  
**Collège**, sa décadence, 11.  
**Commerce**, son état, 27.  
**Confrères de St. Jacques**; ce qu'ils font, 80; de St. Jean décollé, leurs devoirs, 96; cérémonies à leur mort, 97.  
**Congés**, moins longs autrefois, 88.  
**Convois funèbres**, usages, 107.  
**Cours d'Amour**, 58, 59.  
**Courses de bague**, 83.  
**Craquelins**, ce que c'est, 47.  
**Crime**, rares à Valenciennes, 31.  
**Croisures**, ce que c'est, 66.  
**Cunette dans le lit de l'Escaut**, 24.  
**Curé de Sebourg**, cité, 55.

## D.

- Damoiseaux , confrérie , 61.  
 Danses publiques , 104.  
 Décorations brûlées , 21.  
 Delsauch ( rue ) , ses habitans , 66 ; étymologie de ce nom , 87.  
 Dentelles , passent de mode , 28 ; celles de Lille , 69.  
 Desfontaines , regretté , 15.  
 Domestiques , leurs usages , 46 , 90.  
 Douanes , fâcheuses , 36.  
 Doultreman , cité , 67.  
 Dragées , distribuées , 80.  
 Duel , autorisé , 32.  
 Duforest , cité , 85.  
 Dupuis , blanchisseur , 71.

## E.

- Eaux , usages à ce sujet , 102.  
 École , des beaux-arts , établie , 11 ; mutuelle , sa suppression , 10.  
 Églises , 12 ; celle des Récollets réparée , 13 ; celle de Notre-Dame , *idem* ; elle des Carmes-déchaussés , 14.  
 Élèves , leur peu de succès , 101.  
 Elisabeth ( Sainte ) , patronne des dentelières , 68.  
 Enfants-trouvés , 16.  
 Épée de St. Michel , 87.  
 Escaut , sa largeur , 23 ; son encombrement , 24 ; navigable , 50.  
 Espérance , sa statue , 53.  
 Études , leur reprise , 88.

## F.

- Fêtes de villages , 88.  
 Feuille de Valenciennes , citée , 50.  
 Fèves , régal des fileuses , 72.  
 Fileuses , leur fête , 71 , 72.  
 Filles ( les jeunes ) donnent bal , 91.  
 Flouquatt , ce que c'est , 66.

- Flonquer, signification de ce mot, 66, note.  
 Foire, son origine, 25; sa durée, 26; celle aux bestiaux, ses époques, 27.  
 Fondations pieuses, 18.  
 Fraude punie, 37.  
 Freres Chrétiens, appelés, 10.

## G.

- Garçons ( bal des ), 91.  
 Gâteaux, préservent de la rage, 89.  
 Gayant, 49.  
 Gerbe, offerte à la Vierge, 75.  
 Gladiateurs, 87.  
 Guérisseurs, leur ignorance, 64.

## H.

- Hôpital général, sa fondation, 15, 21.  
 Hospice des Orphelins, quand fondé, 17.  
 Hospice des Chartriers, *idem*.  
 Hôtel-Dieu, 18.  
 Hôtel-de-ville, sa façade, 19.  
 Hôtellerie, son ancienneté, 16.

## I

- Idolâtres, chassés de Valenciennes, 1.  
 Impositions, leur montant, 29.  
 Industrie, sur quoi se porte, 29.  
 Instruction publique, ce qu'elle coûte, 10.

## J.

- Jacotin, son combat, 32.  
 Jardins, place qu'ils occupent, 18.  
 Jean d'Enghien, 61.  
 Jean de Nivelles, 82.

Jeux divers , 49 ; celui de la crose , 88 ; Publics , 104.  
Jonchées , quand se faisaient , 106.

## L.

- Leboucq ( Simon ) , cité , 7 ; Ses manuscrits , 58.  
Lemaire , espérance qu'il donne , 101.  
Léonce , répare les apôtres , 13.  
Lille , ses dentelles , 69.  
Lin , d'où il vient , 72.  
Long-coup , ce que c'est , 77.  
Lorraine , usage sur les chevilles , 63.  
Louis XIV , prend Valenciennes , 2.  
Louis XV , sa statue , 6 ; séjourne à Valenciennes , 34.  
Luxe , perd les ouvrières , 69.

## M.

- Magasin des vivres , beau monument , 22.  
Magistrat , soutient les privilèges , 32 ; donne des cierges pour  
Notre-Dame de Bonne-Espérance , 73 ; député à Tongres ,  
87 , comment renouvelé , 102.  
Mahuot , pendu , 33.  
Maï ( plantation du ) , 65.  
Maisons , leur nombre , 7 ; diminue , pourquoi , 8 ; Abbatis de  
maisons , 32.  
Malines , ses dentelles , 69.  
Manufactures , 27 ; leurs inconvéniens , 71.  
Marchangy , cité , 85.  
Marché , ce qu'on y apporte , 25.  
Mardi-gras , son enterrement , 48.  
*Maria Mammosa* , ce que c'est , 50.  
Mascarade remarquable , 49.  
Méon , cité , 58 , 59 , 86.  
Messe du point du jour , 106.  
Miroir des nobles , cité , 86.  
Mœurs , leur rudesse , 33.

- Molinet, cité, 34.  
 Mont-de-piété, rapporte peu, 18.  
 Mort ( signes de ), 108.  
 Mulquiniers, facilités qu'ils ont, 71.  
 Museux, ce que c'est, 98.  
 Musiciens, encouragés, 76; célèbres, 100.

## N.

- Navigation transversale, 22; *extrà muros*, 23.  
 Noël ( fête de ), 93.  
 Noix, marché considérable, 87.  
 Notre-Dame ( église de ), quand bâtie? 3.  
 Notre-Dame à petits Poulets, 58; Auxiliatrice, 59; aux Neiges, 59 et 72, son histoire, 73; d'Amour, 59; de Bonsecours, 56, 61; de Bonne Espérance, 60, son origine, 73; de Chièvres, 59; de Consolation, 61; de Halle, 58; de la Chaussée, 83; de Laken, 58; de la Merci, 83; de Lorette, 59; de Malaise-au Bois, 60; de Messines, 58, 59; de Milan, 61; des Miracles, 61; de Montargis, 61; de Pitié, 98; de Solidarité, 61; de Tongres, 87; des Affligés, 14, 57, 61, 62; des Anges, 59; des Arbalétriers 60; des Damoiseaux, 61; des Sept-Douleurs, 57, 58, 61; du Désert, 57; du Mont-Carmel, 60; du Puy, 58, 75, 83, ses usages, 84; du Rosaire 61; du Scapulaire, 60.

## O.

- Ordres mendiants, vont prendre les châsses, 78.  
 Ouvrages, leurs prémices, 95.  
 Ouvriers étrangers, leur passage, 104.

## P.

- Parjuré, ce que c'est, 46.  
 Paroisses, leurs dédicaces, 55.  
 Pâtes d'Onnaing, leur réputation, 89.

- Fauvres, leur nombre, 32.  
 Pépin, fonde des églises, 3, agrandit Valenciennes, 4.  
 Peuple, a perdu sa gaité, 67.  
 Philippe II, fait démolir le château, 4.  
 Philippe-le-bon, détruit les coutumes, 33.  
 Pierre ( autel Saint ), 68.  
 Planètes, représentées, 78.  
 Poésies ( concours de ), 58, 85.  
 Poissonniers, leur fête, 91.  
 Police, comment se fait, 30.  
 Pont Néron, par qui construit, 23.  
 Population, 9.  
 Porte de Tournai, incendiée, 22.  
 Portes de la ville, leur nombre, 4.  
 Préjugés, proverbes, 62, 108.  
 Prêtres, leur nombre, 14; la ville les loge, 15.  
 Primes accordées, pourquoi, 95.  
 Procession, quand établie, 26; pourquoi, 77; est moins brillante, 78, *extra muros*, 79; objet d'une grande fête, 80, 81.  
 Protestans, combien, 14.  
 Puchots, ce que c'est, 79; vont à la découverte, 80, 83.  
 Pygmée, qui il remplace, 82.

## Q.

Quéniole, son étymologie, 94.

## R.

- Rameaux ( dimanche des ), 50.  
 Rentiers, leur fête, 92.  
 Répit, ce que c'est, 90.  
 Reposoirs, 66.  
 Réverbères, leur nombre, 6.  
 Roi-boit, 45, 46.  
 Rois broués, 47.  
 Romarin, ( plantation du ), 91.

- Roquefort, cité, 58, 59, 85.  
 Royers, ce que c'est, 77.  
 Rues, changent de noms, 93.

## S.

- Sacres, 61 et suivantes.  
 Saint André, patron des rentiers, 91.  
 — Charles, invoqué pour la peste, 74.  
 — Cordon, ce que c'est, 77 et suivantes.  
 — Druon, sa vie, 53, 56.  
 — Éloi, proverbe auquel il donne lieu, 92.  
 — Gilles, sa Fontaine, 76.  
 — Hubert, sa famille, 89, 90.  
 — Jean décollé, sa confrérie, 96.  
 — Louis, patron des perruquiers, 75 et suivantes.  
 — Macaire, invoqué pour la peste, 74.  
 — Martin, 90.  
 — Michel, sa fête, 87.  
 — Nicolas, fête des enfans, 92 et suivantes.  
 — Roch, sa chapelle, 74.  
 — Saulve, fête, 50.  
 Sainte Catherine, fête des jeunes filles, 90.  
 — Cordule, sa châsse, 78.  
 — Palayef de la Curne de), 85.  
 Salle-le-Comte, par qui bâtie, 4.  
 Salle des spectacles, sa reconstruction, 20.  
 Salut de St. Pierre, son utilité, 99 et suivantes.  
 Sangsues, leur abus, 64.  
 Secours à domicile, 18.  
 Soleinne, cité, 58.

## T.

- Tapis de haute lisse, 27.  
 Temple de la raison, 14.  
 Tournisiens, vont à Sebourg, 54.

Trou ( mettre son pied au ), 50.

Tulles anglais, leur vogues, 69.

U.

Ursulines rétablies, 10.

Usages sans époques fixes, 94; de quelques femmes *idem*.

V.

Valenciennes, son origine, 1; à qui appartenait, 2; son agrandissement, 3; partagée en deux parties, 4; son étendue, 5; son plan, *idem*; ses maisons, 7; sa population, 8; ses monumens, 19; son commerce, 27; ses impositions, 29; avait sept paroisses, 65; ville fiere, 34; fidelite de ses habitans, *idem*; est exposée aux attaques de l'ennemi, 35.

Valenciennois, étendue de leur commerce, 33; font un service à Louis XVI, 34; leur horreur pour la félonie, 35.

Vandalisme, ses ravages, 53.

Vendredi-Saint, 51.

Véronique ( Sainte ), patronne des fileuses, 71.

Vierge du bois de Raismes, 56.

Vin ( distribution de ), 80.

W.

Wédière ( rue de la ), citée, 72.

Wuillaume de Quaroube, cité, 59.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be a list or a series of entries.

Third block of faint, illegible text, continuing the list or entries.

ERRATA.

- Page 9, ligne 28 : *militaire*, lisez *étrangère*;
- P. 13, ligne 28 : *L'église Notre-Dame, etc.*, lisez ainsi cette phrase : *L'église actuelle de Notre-Dame n'est autre chose que l'ancienne salle des malades, réunie à la chapelle de l'Hôtel-Dieu.*
- P. 14, lig. 12 : *L'église des Carmes*, ajoutez *déchaussés*;
- P. 41 : à l'épigraphe, effacez *Virg.*
- P. 50, lig. 12 de la note 2 : *passage*, lisez *hallage*.  
*Idem*, lig. 14 : *du*, lisez *de ce*.
- P. 56, lig. 7 : *étant*, lisez *était*.
- P. 77, lig. 2 de la note : *chasses*, lisez *châsses*.
- P. 90, lig. 25 : *est*, lisez, *soit*.
- P. 94, lig. pénultième : *Cuniolus*, lisez *Cuneolus*.
- P. 96, lig. 14 : *ces*, lisez *ses*.